

GM 53827

RAPPORT NO 1 DE TRAVAUX STATUTAIRES, PROPRIETE CHESHAM

Documents complémentaires

Additional Files



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

Confidentiel

RAPPORT NO 1

de

TRAVAUX STATUTAIRES

PROPRIÉTÉ CHESHAM
MONT MÉGANTIC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES BOIS

par

NORMAND LASSONDE

BOUCHERVILLE

7 JUILLET 1995

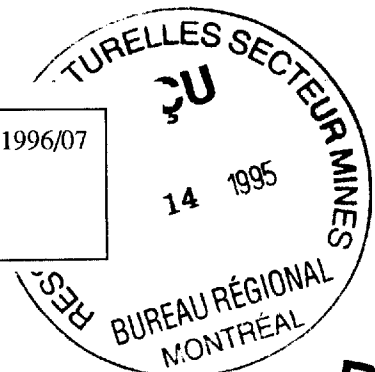
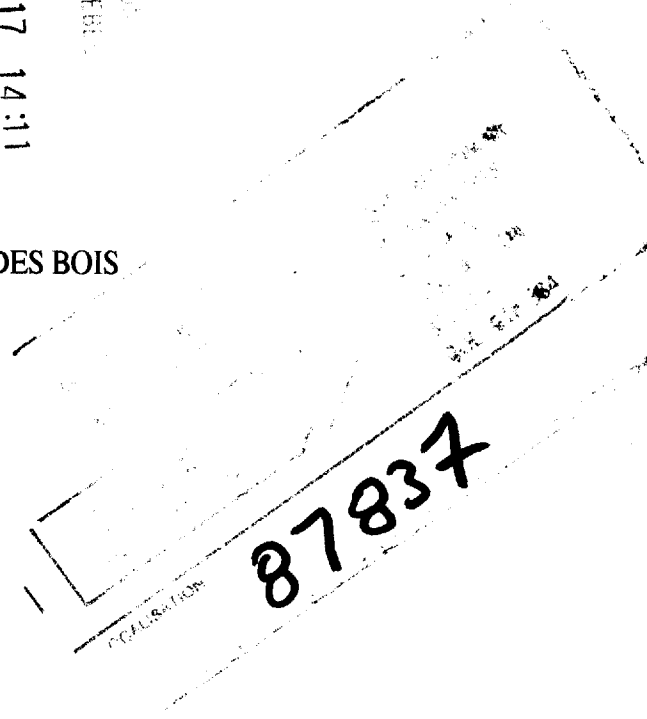
MRN - S.I.S.E.M.

1996/07

GM 53827

95 JUL 17 14:11

DE GESTION
QUEBEC



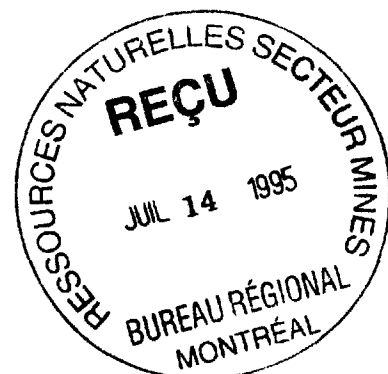
PR

INTRODUCTION

La propriété, acquise de M. Claude Jacques d'Otterburn Park à l'été 1994, comprenait initialement 10 claims de 40 hectares chacun, pour un total de 400 hectares. Par l'acquisition de 37 autres claims en 1994 et 1995, elle forme aujourd'hui un ensemble de 47 claims d'une superficie totale de 1,810 hectares situés sur le flanc sud-est du Mont Mégantic et s'étend sur les cantons de Chesham et de Ditton, dans les rangs 11, 111, 1V et V111 de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois, comté de Mégantic.

Géographiquement, par la route, la propriété est située à 3 km du village de Notre-Dame-des-Bois, à 10 km à l'est du village de La Patrie, à 67 km à l'est de la ville de Sherbrooke et à 250 km au sud-est de la ville de Montréal. La partie sud de la propriété est à moins de 10 km de la frontière américaine.

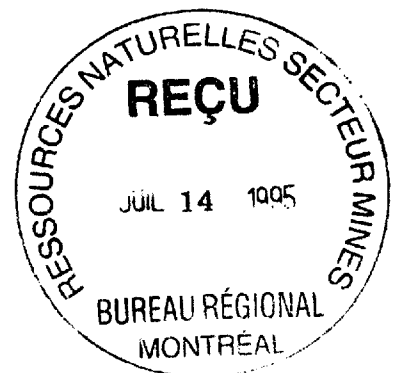
Sur les deux pages suivantes, vous trouverez la liste des claims, les dates d'acquisition et le montant des dépenses attribué à chaque claim.



Confidentiel

Mes travaux statutaires se sont déroulés en huit phases, à savoir:

- 1) Recherche documentaire
- 2) Prospection
- 3) Levés géologiques: Impact des glaciations sur la propriété
- 4) Levés géologiques: Cartographie
- 5) Prise d'échantillons
- 6) Analyse des échantillons
- 7) Nouvelle méthode non chimique de l'observation de l'or dans les sables noirs
- 8) Création et prototypage de procédés de ségrégation des minéraux lourds pour la propriété de Chesham.



RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Cette propriété, traversée en diagonale par la rivière Chesham, un affluent de la rivière-aux-Saumons, a fait l'objet d'une RUEE VERS L'OR à la fin du siècle dernier.

Dans les Appalaches, les deux principaux pôles d'attraction de cette ruée vers l'or furent la rivière Gilbert en Beauce et le Mining Brook sur la route de Chartierville, situé à environ 20 kilomètres de la rivière Chesham.

Des rapports abondants existent sur l'activité minière de ces deux principaux sites.

Malgré une activité soutenue d'exploration et d'exploitation de la propriété Chesham, il existe peu de documentation sur ce site.

L'auteur du présent rapport a donc décidé en 1994 et 1995 de faire des recherches à caractère historique pour mieux cerner la réalité de l'activité minière antérieure sur cette propriété.

A part quelques rares documents officiels et des notes de la firme Geotech Exploration Enr, propriété du géologue Jean-Raymond Frédéric, d'origine française, les informations qui suivent proviennent d'une enquête systématique faite par l'auteur auprès des personnes âgées de la région qui ont des souvenirs, parfois vagues, concernant cette propriété. Pour plus de précision et d'authenticité, les informations obtenues ont été vérifiées sur le terrain même des fouilles minières et à l'aide de documents inédits.

HISTORIQUE

1) La première découverte d'or sur la rivière Chesham, en 1863, est attribuée à un Amérindien du nom de Archie Anniss. Les documents officiels citant Anniss parlent cependant de découverte d'or dans les "placers de Ditton" alors que la rivière Chesham est située, non pas dans le canton voisin de Ditton, mais dans le canton de Chesham.

Selon l'actuel maire de Notre-Dame-des-Bois, M. Turgeon, la première découverte a été faite par un autre Amérindien, connu uniquement par un surnom, qui avait construit une cabane en bois sur le lot no 1. Cet Amérindien demeurait dans une municipalité voisine, Scotstown. Il est décédé lors d'une rixte dans un hotel de Notre-Dame-des-Bois. Des recherches subséquentes permettront d'établir s'il s'agit d'une seule et même personne ou si effectivement, deux Amérindiens se partageraient la

Confidentiel

paternité de la première découverte d'or à la fois dans le canton de Ditton et dans le canton de Chesham.

- 2) En 1872, un vieux mineur qui avait travaillé en Californie, en Colombie et au Montana a effectué des travaux d'exploration dans le secteur. Ces travaux ont été concrétisés par des lavages à la battée ainsi que par l'excavation de plusieurs puits et tranchées concentrés dans la demie nord des lots 4, 5 et 6 du rang IV, le long du cours d'eau actuel. A l'origine, la profondeur moyenne de ces fosses était de 25 pieds.
- 3) En 1889, on rapporte que de l'or alluvionnaire a été trouvé sur plusieurs affluents de la rivière-aux-Saumons, dont la Chesham, et plus particulièrement sur les lots 4 et 5 du rang IV et sur le lot 6 du rang III du canton Chesham.
- 4) En 1913, de nouveaux travaux de prospection et d'exploitation furent réalisés par la compagnie Mountain Gold Field de Toronto qui opéra une usine de lavage pendant quelques mois.
Dans le lot 5 du rang IV, une tranchée d'environ 300 pieds de longueur, 20 pieds de largeur et 10 pieds de profondeur fut creusée le long de l'ancien lit du ruisseau.

Cette tranchée, encore visible, est située en bordure ouest de la rivière actuelle. Les quantités d'or extraites représentaient "plusieurs milliers de dollars", selon des oui-dires, rapportés plus tard par le géologue résident, H.W. McGerrigle.

Les travaux furent abandonnés avant 1917. L'auteur a rencontré dans une résidence pour personnes âgées à Fleurimont, en banlieue de Sherbrooke, Mme Clara Hinse-Gaudreau, toujours alerte et vive d'esprit malgré ses 103 ans, qui a travaillé en 1917 comme cuisinière dans un camp de mineurs de la Chesham, servant des repas à 21 hommes, mineurs pendant l'été et forestiers pendant l'hiver. En 1917, l'exploitation minière était arrêtée mais de très longues dalles de bois, formant une sluice pour le lavage du gravier aurifère, étaient encore debout et coulait encore.

Voici la description faite le 2 octobre 1994 par Mme Hinse-Gaudreau, qui a passé presque toute sa vie à Notre-Dame-des-Bois: "Les hommes avaient tout abandonné sur place, pelles, brouettes et câbles. Je pense qu'ils se servaient des brouettes pour jeter la terre dans la dalle, pour laver l'or. Ils ont abandonné parce qu'il n'y avait pas assez d'or. La dalle était très longue, plus de 300 pieds. On s'amusait à courrir sur les planches du rebord qui mesuraient 7 pouces. La dalle mesurait deux

pieds et 6 pouces de largeur et avait des côtés de 2 pieds de hauteur. Elle était posée presque par terre et surplombait les cavités(trous, puits). Il y avait plusieurs cavités de 20 pieds de profondeur en-dessous de la dalle". Où était située cette dalle ? "C'était dans le rang IV au milieu de la terre de M. Larochelle. D'ailleurs, on l'appelait ça "la mine d'or du père Larochelle". Il était propriétaire du terrain mais ce n'est pas lui qui l'exploitait pour l'or. Il recevait de l'argent pour le droit de passage", précise-t-elle.

- 5) En 1928, en aval et à environ 150 mètres de la grande tranchée, mais sur le flanc Est de la rivière, trois autres puits de reconnaissance ont été effectués dans ce secteur. Plus tard, trois autres puits furent creusés. Ces puits ont un diamètre presque identique, soit environ 4 mètres et une profondeur d'environ 7 mètres.

Une cabane de mineur fut construite à cet endroit, à environ 50 mètres à l'Est de la rivière. Les restes de cette cabane, recouverts de bardeaux de cèdre, d'environ 3 mètres par 3 mètres, au trois quart affaisés, a été découverte par l'auteur en 1994 dans un milieu fortement boisé.

A l'intérieur du mur Est, des pages d'ancien journaux ont été cloués au mur. Une page, en français, est datée de 1928 et fait état d'une déclaration du premier ministre canadien de cette époque, M. Bennett. alors qu'une autre page, en anglais, du Boston Sunday Times, est datée de 1935.

- 6) En 1935, et peut-être avant, ce secteur appartenait à un Américain de Boston, M. H. Henderson. A l'automne de la même année, le géologue résident, M.H.W. McGerrigle, constata le creusage d'un puits de 19 pieds de profondeur jusque dans l'ancien lit de la rivière. Les couches successives sont de 5 pieds de graviers aurifères de rivière appuyés sur le socle rocheux, surmontés de 13 à 14 pieds de roches(moraines) et de glaise. Aucune indication sur la quantité d'or récupéré. A cet endroit, l'ancien lit de la rivière se trouve à l'Est de la rivière actuelle.

A environ 60 mètres au sud de la cabane, un puits de forte dimension (env. 7 mètres de diamètre) a été creusé. A la manière de la queue d'un têtard dont le puits formerait la tête, une tranchée d'environ 250 mètres de longueur par 5 mètres de largeur longe, du côté Est, la rivière actuelle.

A la fin de l'année 1994, un chemin forestier de 7 mètres de largeur a été construit au-dessus de la rivière Chesham, presque à mi-chemin

Confidentiel

entre la grande et vieille tranchée au nord et la cabane de mineur de M. Henderson, plus au sud.

- 7) En 1945, les travaux d'exploitation reprirent, mais cette fois plus au sud. Selon différents témoignage, ces travaux durèrent de 6 à 10 ans. Le maître-d'oeuvre était un homme d'un certain âge, parlant anglais. Il était aidé par un ou deux hommes.

Il construisit un chalet de mineur qui existe encore en bordure (environ 70 mètres) du rang 1V (route 212) à proximité et à l'est de la rivière. Ce chalet est recouvert de papier brique rouge vin. A l'arrière du chalet, deux "lockers" en métal sont accrochés au mur et servaient vraisemblablement au remisage des vêtements et pelles des mineurs. Aucune indication sur la quantité d'or recouvert.

Il semble qu'au autre groupe de mineurs opérait plus au nord. Voici le témoignage de M. Edgar Brault, qui réside sur le lot 5, rang 11. "Mon père travaillait là sur les lots 3 et 4 du rang 111, dans leur demie nord. C'était en 1945-1946. J'étais petit garçon et j'allais lui porter son diner. Il y avait 8 hommes qui travaillaient là. Ils avaient installés des clôtures de perches autour des tranchées. Ils creusaient de 25 à 30 pieds de profondeur. Ils étaient obligés de creuser large pour ne pas que la terre ne leur tombe dessus. Au-dessus du trou, ils avaient installés une "chèvre" avec une poulie et du fond du trou, ils mettaient le gravier dans une grosse chaudière comme un grand chaudron et ils le tiraient en haut. Aujourd'hui, on ne voit pas grand-chose parce qu'ils ont passé le bulldozer. A la jonction de la rivière Chesham et du ruisseau qui coule près de ma maison, ils trouvaient plus d'or". Aucune indication sur la quantité d'or récolté.

Ce ruisseau, nommé par l'auteur "ruisseau Oscar" en l'honneur de M. Oscar Poulin de Thetford Mines, beau-frère de M. Edgar Brault, qui a procédé au forage au diamant sur le lot 3, rang 11 en 1955, se jette dans la Chesham dans la partie nord du rang 111, sur le lot 5, mais juste à proximité de la ligne de démarcation entre le lot 4 et 5. Autrement dit, la jonction a lieu dans la partie Ouest du lot 5.

- 8) De 1954 à 1956, on sait que les claims ont appartenu à un certain M. Herman St-Laurent. Il aurait fait peu de travaux de prospection, se contenant de creuser quelques trous en bordure de la rivière. On ignore le résultat des travaux effectués.
- 9) En 1955, de 5 à 6 trous de forage au diamant furent complétés par la compagnie Inspiration Diamond Drill qui avait des bureaux à North Bay, Ontario, à Val d'Or et à Thetford Mines.

Confidentiel

Les travaux, commandés par un citoyen d'une soixantaine d'années de Thetford Mines, furent arrêtés, faute d'argent.

Les trous furent forés à environ 125 mètres de profondeur sur la partie sud-ouest du lot 3 du rang 11 dans le Mont Mégantic, non loin du point de friction entre le Mont Mégantic et le Mont St-Joseph, par une équipe de 4 hommes, soit Emile Guillemette de Black Lake, chef d'équipe, Oscar Poulin de Thetford Mines, Trefflé Labonté et Germain Gauthier. Les forages ont débuté en mars 1955 pour se terminer deux mois et demi plus tard. Foreur d'expérience ayant travaillé surtout à Chibaugamau, M. Guillemette, 73 ans, raconte: "On a frappé le roc presque tout de suite. On nous tenait dans l'ignorance du métal qu'on recherchait mais je me doutais que c'était pour l'or. Chose certaine, il n'y avait pas de cuivre parce que quand il y a du cuivre, l'eau de sortie du tuyau devient noire. Je n'ai jamais drillé dans une roche aussi dure. Les carottes étaient envoyées à Thetford Mines". La version de M. Poulin diffère quelque peu de celle de M. Guillemette quant à la couche du sol. Selon lui, le roc a été frappé entre 15 et 20 mètres de profondeur. La couche supérieure était composée de gravier et de glaise et à l'occasion de grosses moraines. Aucune indication sur la composition métallique des carottes.

- 10) En avril 1959, la compagnie D.J. Jacobus Mining procéda à trois forage sur les lots 4, 5 et 6 du rang 1V à une élévation de 1,440 pieds, soit vraisemblablement à peu de distance du chemin du rang 1V. Le trou C-1 toucha le socle rocheux à 8 mètres de profondeur, le trou C-2 à 9 mètres et le trou C-3 à 4 mètres. Selon le géologue consultant David McDougald, les résultats ne peuvent être considérés comme encourageants, les trous C-1 et C-2 étant probablement très près de l'ancien lit de rivière mais ne contenant que des "quantités négligeables d'or".
- 11) En 1965 et 1966, M. Bruno Legris, domicilié à Laval Ouest, a fait 11 petits trous de prospection et 6 puits de fouilles dont 5 sur la demie nord du lot 4 du rang III et 1 sur la demie sud du lot 3 du rang 111. 5 des 6 puits se trouvent sur la partie Est de la rivière et un seul (lot 4 rang 111) sur la partie Ouest. Aucune indication de l'or récolté.
- 12) De 1966 à 1969, les lots 3 à 8 du rang IV ont été travaillés par M. Osborne Harden de Waterville. Les travaux ont consisté en plusieurs lavages à la battée ainsi qu'à l'excavation d'un puits de 10 pieds de profondeur par 8 pieds de diamètre. Le matériel lavé, extrait de cette fosse a donné une demie once d'or. En outre, le lavage des sédiments en

Confidentiel

bordure du ruisseau a révélé des traces d'or, le sable noir contenant des grains anguleux de magnétite, illménite, pyrite et zircon.

- 13) Vers 1982, M. Pierre Paquette de la municipalité voisine de La Patrie obtint une subvention gouvernementale pour procéder à divers échantillonnages des cours d'eau de la région. Il trouva des paillettes d'or dans divers ruisseaux se jetant dans la Chesham et entreprit un forage de 60 pieds de profondeur près de la rivière, sur le rang 1V. A cette profondeur, il prétend avoir frappé le fond de l'ancien lit très rouillé et avoir récolté seulement quelques pépites de la grosseur d'un pépin de pomme.
- 14) En 1985, M. Claude Jacques, d'Otterburn Park, obtint les lots 5 et 6 des rangs III et IV. Au cours des deux années qui suivirent, des travaux d'exploration furent faits le long du cours du ruisseau à l'aide d'une drague à sluice et/ou de lavage à la battée. Le socle rocheux sera rarement atteinte, vu sa profondeur moyenne (25 pieds). Une douzaine d'onces de pépites d'or, allant jusqu'à 2,6 grammes, furent obtenues de ce travail artisanal intermittent. Aucune tentative n'a été faite pour récupérer les feuillards (flakes) et/ou farines-poussières (flour-colours) d'or. L'outillage ne M. Jacques ne lui permettait pas de creuser à plus de 3 mètres de profondeur. Les prélèvements ont été fait en très grande partie dans la rivière elle-même ou sur ses bords.

Les travaux de M. Jacques, surtout ceux de 1986, ont permis de constater l'irrégularité de la dispersion de l'or sur la propriété. 22 échantillons, représentant 22 verges de gravier prises à même la rivière, ont été traités à l'aide d'une sluice de 1.2 mètres de longueur. Au total 8.8 grammes d'or ont été récupérés, soit une moyenne de 0,4 grammes par verge cube brute. Selon M. Jacques, les teneurs sont en réalité plus élevées du fait que la force de la pompe de succion de la sluice était égale au débit trop élevé de l'eau et du gravier circulant dans la sluice. En fait, seules les particules d'or suffisamment lourdes sont restées dans le tapis du fond de la sluice.

L'échantillon le plus riche a donné 2 grammes d'or et le plus pauvre 0,2 grammes à la tonne.

Les meilleurs teneurs obtenues en or se trouvent sur le lot 5 du rang 111 et sur le premier demi kilomètre du lot 5 du rang 1V.

L'irrégularité des teneurs est particulièrement marquée sur le lot 5 du rang 111.

Ainsi, dans la partie supérieure du lot 5, rang 111 une moyenne de 1,5 grammes d'or par verge cube(incluant une pépite de 1,6 grammes) pour un total de 6,6 grammes d'or a été récupérée du traitement de 4,5 verges cubes de gravier(mélangé d'argile noire) reposant directement sur le socle rocheux à une profondeur de 4 pieds.

Par contre, au milieu du lot 5, rang 111, les graviers contiennent jusqu'à 5 grammes d'or par verge cube. Une pépite de plusieurs grammes fut trouvée à cet endroit. L'échantillon a été prélevé à une profondeur de 7 pieds. Les sédiments sont constitués par un banc de 2 à 4 pieds de puissance de graviers cimentés par l'argile grise reposant sur un lit d'argile jaunâtre remplissant les fissures et diaclases des phyllades sous jacentes.

Selon M. Jacques, l'or récupéré par la pompe à suction provient en très majeure partie, non pas du gravier, mais des fissures dans les schistes du socle rocheux.

Les mesures du mort-terrain, prise au centre de le rivière (ne pas confondre avec les berges) sont les suivantes:

- 1 à 5 pieds dans la partie supérieure du lot 5, rang 111.
- 7 à 9 pieds dans la partie centrale du lot 5, rang 111
- 11 pieds dans la partie supérieure du lot 5, rang 1V
- 19 pieds dans la demie nord du lot 5, rang 1V (voir Note)

Note. Ce dernier chiffre provient des travaux de M. Henderson vers 1935 sur le terrain ferme à environ 30 mètres à l'est de la rivière.

- 15) Fin 1988, suite aux tests positifs (moyenne de 2,06 grammes à la tonne de concentré) de caractérisation de l'or contenu dans le placer de cette propriété (fin août/mi septembre), la compagnie "Les Placers Aurifères JAD'OR Ltée" de Ste-Sophie, propriété de J.A. Desrosiers, décidait d'acquérir les terrains qui, début novembre, devaient être augmentés de trois nouvelles concessions "de protection". La compagnie JAD'OR projetait d'y faire des travaux d'exploration importants dont le budget était de \$300,000.

Les travaux d'exploration de JAD'OR, compilés par le géologue Jean-Raymond Frédéric de la firme Geotech Exploration Enr, ont, peut-être pour la première fois, mis en évidence le fait que la propriété est

Confidentiel

constituée principalement d'or fin, par opposition aux pépites qu'on y a toujours recherchées. En effet, sur 25 échantillons prélevés en 1988, aucun ne contenait de pépites ou paillettes. Par contre, tout l'or récupéré était d'une extrême finesse, soit de 100 à 300 mailles. Pour plus de précision, rappelons que 100 mailles représentent le diamètre de 100 petits trous percés sur une surface d'un pouce carré et que 300 mailles est l'équivalent du diamètre de 300 petits trous percés sur une surface d'un pouce carré (env. 2 cm carré)

L'échantillonnage de JAD'OR a été fait en deux étapes, le premier ayant lieu le 26 août 1988 sur 7 sites. Les prélèvements d'environ 5 kilos chacun ont été pris dans la demi nord du rang 111, des lots 3, 4 et 5. Lavé à la battée et/ou à la sluice, le concentré obtenu et raffiné a donné un cumulatif d'or pur à 99.99% de 1/4 d'once par tonne (7.75 grammes)

Un autre échantillonnage eût lieu les 14-15 et 16 octobre 1988 à l'aide d'un mini-excavatrice.

18 échantillons provenant de 9 sites différents ont été prélevés le long ou à côté de la rivière sur une distance d'environ 1,6 kilomètres, à partir du rang 11 jusqu'au rang 111, dans une direction nord-sud. La diagonale de la rivière traverse les lots 3, 4 et 5 jusqu'au nord du rang 1V.

Les échantillons avaient un poids total d'environ 1/2 tonnes métriques, variant chacun entre 20 et 40 kilos. Ils étaient constitués de sable, argile et graviers mélangés. 7 ont été prélevés à même la rivière, 4 sont de surface et les 7 autres proviennent d'une profondeur inférieure à 5 pieds.

Tel que pesé par le laboratoire de géochimie analytique de l'École polytechnique de l'Université de Montréal, le bilan global de l'or de l'échantillonnage de 582,87 kg donne un équivalent massique de 2,06 grammes d'or par tonne. Par rapport au premier test qui avait donné 7.75 grammes à la tonne, il s'agit d'une différence de 5.69 grammes de moins à la tonne.

Selon les analyses, l'or, difficile à voir même au binoculaire, se présente sous forme de bâtonnets, feuillards, farines et poussières. Cet or natif n'est ni associé ni à des minéraux magnétiques ni à des sulfures.

Au microscope, l'or révèle des aspérités très accentuées, ce qui laisse supposer qu'il a peu voyagé.

Selon l'auteur, on note une apparente contradiction entre les observations de M. Claude Jacques et celles de JAD'OR. Pour M. Jacques, l'or est irrégulièrement réparti sur la propriété alors que selon le rapport de JAD'OR, l'or est régulièrement réparti, de l'or ayant été trouvé dans chacun des échantillons.

En fait, les deux observations sont conciliables si l'on tient compte des méthodes de prélèvement. M. Jacques utilisait une sluice a fort débit d'eau, ce qui inévitablement ne retient pas l'or fin.

A titre d'hypothèse, on peut concevoir que l'or microscopique (JAD'OR) est réparti d'une façon régulière, mais en proportion différente, sur toute la propriété alors que l'or visible(M. Jacques), paillettes et pépites plus lourdes, se trouvent concentrés à certains endroits, d'où une certaine irrégularité rattachée à la grosseur des grains d'or.

- 16) A cause de difficultés financières reliés à d'autres projets, JAD'OR ne put rencontrer les conditions de vente de la propriété qui fut ultérieurement rétrocédée à M. Claude Jacques qui y fit peu de travaux par la suite.
- 17) En juin 1994, Normand Lassonde, ancien directeur de recherche et homme d'affaires de Boucherville, se porta acquéreur de la propriété de M. Claude Jacques et en étendit très substantiellement la superficie par l'acquisition de nouveaux claims en 1994 et 1995. La superficie originale de la propriété, soit 400 hectares, passa à 1,810 hectares. Il réalisa 40 cartes géologiques, cartographia la dispersion des moraines de glaciation sur toute la longueur de la rivière, fit des coupes de lignes, préleva et analysa 500 échantillons et procéda à la reconstitution historique de la propriété.

Selon le résultat de ses analyses, l'or de la Chesham est natif de la roche sous-jacente. Contrairement aux deux théories tenaces selon laquelle l'or proviendrait du quartz ou que l'or aurait été apporté de l'Abitibi par les glaciers., M. Lassonde estime que sa présence dans le quartz n'est qu'accidentelle et irrégulière. Selon lui, l'or provient des sédiments minéralisés qui furent métamorphisés au cours de la formation du Mont Mégantic.

Selon les estimations de M. Lassonde, sur une distance de 3 milles(4.5Km), à partir du rang 1V jusqu'au rang 11 en longeant la

rivière Chesham, entre 15% et 20% de l'ancienne propriété a été explorée ou exploitée, principalement le long de la rivière. Moins de 3% de la propriété actuelle qui couvre une superficie de 1810 hectares a été explorée.

En résumé, l'ancienne propriété a été exploitée commercialement, au pic et à la pelle, pendant trois grandes périodes, soit la période de 1914 à 1917, celle de 1928 à 1935 et celle de 1945 à 1950. Quant aux travaux d'exploration, ils ont été continus sur une période de plus d'un siècle, bien que par phases intermittentes.

- 2 -

PROSPECTION

L'achat des terrains miniers, en juin 1994, a été précédé de deux visites de prospection sur les lieux en avril et en mai 1994, qui ont duré une journée chacune.

Ces deux visites ont consisté principalement à suivre le cours de la rivière Chesham, dans une direction nord-sud, à partir du rang 11, dans une diagonale franchissant les lots 3, 4 et 5. Quelques échantillons de surface, pesant au total environ 15 kilos, ont été rapportés pour étude.

Après l'achat, il y a eu d'abord prospection des territoires environnants, dans un périmètre qui comprend les municipalités voisines de Notre-Dame-des-Bois, soit La Patrie à l'Ouest, Chartierville au Sud, Woburn et Lac Mégatic à l'Est, Val Racine, Nantes et Piopolis au Nord.

Mais la majeure partie du temps fut consacrée à la prospection du Mont Mégantic lui-même, qui est constitué en fait de plusieurs monts formant un tout.

Une attention toute particulière fut accordée au Mont St-Joseph, lieu particulièrement controversé dans le monde géologique.

Depuis plus d'un siècle, de génération en génération, les géologues, prospecteurs et scientifiques ont élaboré des théories contradictoires sur l'origine de ce mont.

Confidentiel

La controverse tourne autour d'un point central, à savoir si le Mont Mégantic et le Mont St-Joseph ne font qu'un ou si, au contraire, il s'agit d'entités différentes, bien que très rapprochés l'un de l'autre.

La réponse à cette question me semblait capitale, car dépendant de réponse, l'ensemble du futur travail de prospection s'en trouvait grandement orienté.

De prime abord, les deux théories sont aussi séduisantes l'une que l'autre.

La théorie en vogue actuellement est que le Mont Mégantic et le Mont St-Joseph ne font qu'un. Cette théorie est basée sur le fait que le Mont Mégantic aurait sensiblement le même âge que les autres formations montérégiennes, à partir d'Oka, du Mont-Royal, du Mont-St-Hilaire et des monts environnants de la région de Rouville.

Le fait troublant dans cette théorie est que l'ensemble des formations montérégiennes est situé à proximité de Montréal alors que le Mont Mégantic en est séparé par quelque 250 kilomètres. De plus, la formation des Montagnes Vertes des Etats-Unis ne se trouvent qu'à quelques kilomètres du Mont Mégantic.

Mais le fait encore plus troublant est que le Mont St-Joseph épouse parfaitement la forme d'un cratère, avec pentes extérieures abruptes un critère incontournable de volcan de type explosif.

Cet argument est mis à l'épreuve par une interprétation audacieuse à l'effet que ce cratère proviendrait de la désintégration progressive de la syénite (granit contenant peu de quartz) du Mont St-Joseph au cours des siècles alors que le granit (fort en quartz) plus dur du Mont Mégantic serait resté en place.

Si tel est le cas, comment expliquer que le Mont St-Joseph a une élévation légèrement supérieure à celui du Mont Mégantic ? En admettant que la syénite soit moins dure que le granit, ne serait-il pas normal que le haut du cratère du Mont St-Joseph soit moins élevé que le sommet du Mont Mégantic (3,625 pieds d'élévation) ? Outre l'érosion naturelle, à cela s'ajoute l'argument à l'effet que le passage répété des glaciers au sommet des monts aurait eu tôt fait d'éroder le Mont St-Joseph, plus friable.

Une autre théorie veut que le Mont Mégantic et le Mont St-Joseph soit deux monts distincts.

Selon cette théorie, le Mont St-Joseph serait un volcan de type explosif(cratère) alors que le Mont Mégantic serait un volcan de type bouclier qui n'aurait pas explosé.

Dans un tel cas, le Mont St-Joseph aurait fait irruption en projetant de la lave volcanique et le Mont Mégantic aurait surgi plus tard, sans explosé, au centre du cratère du Mont St-Joseph.

La très grande force de cette théorie tient au fait de l'apparence physique des deux monts. On aperçoit très bien le cratère du Mont St-Joseph, parfaitement circulaire comme tous les volcans explosifs sur son flanc nord-est. Par contre, dans sa partie sud-ouest, les parois du cratère ont complètement disparues et ont été remplacées par l'apparition toute en rondeur du Mont Mégantic(forme normale d'un volcan non explosif du type bouclier).

L'auteur est partisan de cette seconde théorie et s'appuie également sur le fait qu'il a trouvé de nombreuses pierres noires-grisâtre percées de bulles de gaz volcanique de différents diamètres ainsi que d'autres pierres légères vraisemblablement formés de poussières volcaniques.

Rappelons que la rivière Chesham coule dans une direction nord-sud entre la parois écroulée du Mont St-Joseph et le plan arrondi du Mont Mégantic, d'où l'importance au point de vue prospection d'une interprétation exacte de l'origine de l'ensemble de la formation de la montagne.

Pour ajouter à la confusion, signalons que, selon les cartes du ministère de l'Environnement, la rivière Chesham prend sa source vers le sommet du Mont St-Joseph alors que les cartes de la MRC(Municipalité régionale de comtés) indiquent que la source de la rivière est située près du sommet du Mont Mégantic.

A son point de jonction entre les deux monts sur le rang 11, la rivière n'a qu'une largeur de 2 mètres. Sur les 3 kilomètres qui la sépare du rang 1V, sa largeur varie entre 2 et 5 mètres, avec une moyenne de 3 mètres. Le calcul de 3 kilomètres réfère à la distance linéaire entre le rang 1V et le rang 11 où s'établit la jonction des deux monts. En réalité, la rivière Chesham, connue aussi sous le nom de ruisseau Delage, traverse la propriété en diagonale, ce qui augmente son parcours en kilométrage.

RECHERCHE DE VESTIGES MINIERS

Le travail de prospection a aussi consisté dans le repérage de vestiges miniers.

A) DEUX CABANES DE MINEURS

Les tournées de prospection ont permis de découvrir deux anciennes cabanes de mineurs, l'une au trois quart effondrée, située presque à l'extrémité nord du lot 5, rang 1V, construite vers les années 1928 et l'autre, qui ressemble plus à un chalet encore habité occasionnellement aujourd'hui, localisé à l'extrémité sud du lot 1V. Cette cabane fut vraisemblablement construite vers 1945.

A noter que les deux cabanes de mineurs sont situées sur le côté Est de la rivière, une indication que l'ancien lit de la rivière, réputé plus riche en gravier aurifère, se trouve à l'est du lit actuel.

B) ARTEFACTS ANCIENS

En effectuant des sondages, l'auteur a retrouvé sous terre des artefacts anciens datant de la fin du dernier siècle et du début du présent siècle. Ce site surélevé est situé à environ 60 mètres à l'ouest de la rivière, en aval (environ 70 mètres) de la grande tranchée d'une centaine de mètres, à l'extrémité du lot 5, rang 1V. Cet endroit surplombant la tranchée près de la rivière semble avoir été un endroit de repos où les mineurs prenaient leur repas.

C) ANCIENNES TRANCHÉES ET PUIITS

Le flanc sud-ouest du Mont Mégantic descend en pente relativement douce jusqu'au rang 1V (route 212).

La végétation y est luxuriante, ce qui pose un problème majeur au repérage des anciennes tranchées et puits.

Le terrain a connu des bouleversements géologiques importants et de nombreuses glaciations. On peut le caractériser comme étant une succession de vallées et de collines qui posent des problèmes d'orientation et de repères.

Pour fins de prospection, l'auteur a décidé de se concentrer le long de la rivière actuelle. En effet, à cause de l'eau essentielle au lavage des graviers aurifères, les chances de repérer les anciens puits et tranchées étaient plus élevées en suivant le parcours de la rivière.

Un première tranchée a été repérée près de l'extrémité de la partie nord-ouest du lot 3 du rang 111, à quelque 70 mètres du Poste d'accueil du Parc du Mont Mégantic. Certains indices laissent croire qu'il s'agit d'une très vieille tranchée, creusée à la fin du siècle dernier ou au début du présent siècle. D'autres indices laissent croire que le sous-sol y a de nouveau été fouillé vers 1945. M. Edgar Brault a pointé ce site du doigt en disant que, jeune enfant, il portait les repas à son père qui y travaillait. Rencontré sur les lieux, M. Bertrand Brault, président de l'Association de Chasse et Pêche de Notre-Dame-des-Bois et propriétaire du lot 3 a confirmé qu'après la Deuxième Guerre mondiale, des travaux d'exploitation avait eu lieu à cet endroit.

Cette tranchée a une longueur d'environ 50 mètres, à l'Est de la rivière.

A environ 500 mètres plus au sud, à partir du pont construit par M.Marius Blais, propriétaire du lot 4, rang 111, sur une distance d'environ 700 mètres, une succession de puits ou plutôt de trous de petite dimension(1 mètre ou moins de diamètre) apparaissent ça et là à une distance d'environ 60 mètres à l'Ouest de la rivière. On en compte environ 25. En bordure Ouest de la rivière, on dénombre un certain nombre de petites tranchées étroites et peu profondes.

A la fin sud de cette zone de peu de dénivellation, un chemin forestier traverse vers l'Est la rivière Chesham. Sur une autre distance d'environ 700 mètres, le sol est pratiquement plat. Un seul puits d'un diamètre de 2,5 mètres a été repéré à environ 30 mètres à l'est de la rivière de même que quelques petits trous.

A la fin sud de cette zone, le chemin forestier retransverse vers l'Ouest la rivière Chesham.

C'est à partir de cette zone jusqu'au rang 1V que les travaux d'exploration et d'exploitation ont été les plus importants. Un seul puits boisé a été repéré du côté Ouest de la rivière. Tous les autres puits d'environ 3 mètres de diamètre ont été creusé sans colombage, en forme d'entonnoir. On en compte environ une vingtaine.

Sur une partie de la demi-nord du lot 5, rang IV, à l'Est de la rivière, toute prospection est devenue impossible, une colonie de castors y ayant élu domicile et ayant inondé une grande partie de terrain. La progression des castors se fait dans une direction sud-nord. Au printemps 1995, la colonie avait avancé jusqu'à l'ancienne cabane de mineurs datant de 1928.

confidentiel

Ces données sont très partielles et fragmentaires. A cause de l'épaisse végétation, il est difficile de connaître le nombre exact de puits et de tranchées qui ont été creusés.

Pour la description des travaux importants réalisés jusqu'au rang 1V, s.v.p. se référer à la première partie du rapport sur la documentation historique.

En résumé, mis à part la grande tranchée dans la demi nord lot no 3, rang 111, la majeure partie des puits et tranchées se trouvent localisés dans la demie sud du rang 111 et dans la demie nord du rang 1V sur les lots 4,5 et 6. Une autre zone comprenant plusieurs puits et grandes tranchées se situent dans la demie sud du rang 1V sur les lots 7 et 8.

- 5 -

LEVÉS GÉOLOGIQUES ET GÉOMORPHIQUES

Les levés géologiques sont séparés en deux parties, soit l'étude de l'impact des glaciations sur la propriété et la cartographie de certaines zones particulières.

1) IMPACT DES GLACIATIONS

Du 26 juin au 1er juillet 1994, l'auteur a procédé a un inventaire systématique des moraines (boulders) laissées par les glaciations successives, dans la rivière même ou en bordure Est et Ouest de celle-ci.

Selon les scientifiques, au cours des derniers millions d'années, il y aurait eut quatre glaciations successives, les deux dernières étant connues sous les noms de "Glaciation de La Chaudière" et "Glaciation de Lennexoville".

La dernière glaciation aurait eu lieu entre 10,000 et 12,000 ans et la fonte du glacier se serait produite il y a 5,000 ans. L'épaisseur du dernier glacier aurait été de plus de 3 km, ce qui donne un poids suffisant pour changer dramatiquement le paysage géologique du Mont Mégantic.

A cela, il faut rajouter le fait que le Mont Mégantic a agi comme un mur empêchant le retrait du glacier. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver à mi-chemin et au bas du Mont Mégantic une masse colossale

de boulders dont plusieurs pèsent plusieurs dizaines de tonnes.

La méthode suivie pour le recensement des moraines a été la suivante:

A partir du rang 11 jusqu'au rang 1V, l'auteur a marché au centre de la rivière en dressant 29 cartes indiquant le nombre, la grosseur et la direction des moraines. Evidemment, toutes les moraines n'ont pas été enregistrées. Mais, selon la méthode des sondages scientifiques, la population des moraines représentée sur les cartes est représentative, à 2% près, 19 fois sur 20, de la population totale des moraines présentes.

Ces 29 cartes sont divisées en 44 "zones géologiques" différentes sur un parcours de plus de 3 kilomètres. Il n'existe pas de corrélation entre les 44 zones géologiques et les 3 kilomètres. En fait, la distance parcourue est supérieure à 3 kilomètres puisque la rivière traverse la propriété en diagonale et que le chiffre de 3 kilomètres représente la distance linéaire entre le rang 11 et le rang 1V.

Par "zone géologique", l'auteur entend un "paysage" géologique différent du paysage géologique précédent.

Ainsi, le chiffre 44 ne représente pas une distance identique entre chacune des 44 zones. Une zone peut n'avoir qu'une distance de 30 mètres alors qu'une autre zone aura une distance linéaire de 100 mètres.

Dans l'attribution d'un chiffre à une zone, la seule information pris en compte a été le paysage géologique.

Voici 4 exemples de 4 zones géologiques différentes:

1) Zone de 20 mètres linéaires où il y a un amoncellement important de grosses moraines.

2) Zone de 80 mètres linéaires où aucune moraine n'est présente.

3) Zone de 30 mètres linéaires où les moraines sont de petite taille.

4) Zone de 50 mètres linéaires où les moraines sont localisées en plein centre de la rivière.

confidentiel

Par ailleurs, l'auteur a fait une compilation méthodique du nombre de moraines selon leur localisation en bordure Est ou Ouest de la rivière, le centre de la rivière agissant comme ligne de démarcation.

Par exemple, la première carte no 1 représente l'extrémité nord du lot 3, rang 111. Sur cette carte, 3 zones géologiques différentes ont été répertoriées. Le nombre total de moraines s'établit à 174, dont 67 sont situées sur le flanc Ouest de la rivière et 107 sont situées sur le flanc Est .

De cette information, on peut en inférer que l'actuel lit de la rivière n'est pas représentatif de l'ancien lit qui se trouvait plus à l'Est de la rivière actuelle. En effet, on peut considérer que l'ancien lit de la rivière formait une cavité qui a été remplie par un plus grand nombre de moraines que la partie Ouest, sans doute surélevée à l'époque.

La dernière carte no 19 indique un total de 43 moraines, dont 31 sont situées sur le flanc Ouest de la rivière alors que 12 sont sur le flanc Est. On se trouve donc en présence d'une situation inversée par rapport à la première carte où il y avait plus de moraine à l'Est qu'à l'Ouest.

Au total, sur tout le parcours de la rivière, 1721 moraines se trouvent à l'Ouest de la rivière alors que 1503 se trouvent à l'Est, pour un total de 3224 moraines.

En terme de masse et de quantité, les plus fortes quantités de moraines ont été observées dans la partie nord du rang 111 et dans la partie sud du rang 1V. Au centre, les moraines sont beaucoup moins nombreuses.

La conclusion que l'auteur en dégage est, qu'à l'origine avant les glaciations, la rivière Chesham avait une direction nord-sud verticale ou rectiligne alors que les glaciations successives lui ont fait prendre une direction oblique nord-ouest/sud-est.

Cette information est de nature à faciliter le repérage de l'ancien lit de la rivière, réputé contenir plus de gravier aurifère du fait que l'or a pu rouler dans l'ancien lit pendant des millions et des millions d'années alors qu'elle ne roule dans le lit actuel que depuis peu de temps, en terme géologique.

2) DÉBIT D'EAU DANS LA RIVIERE

Du rang 11 au rang 1V, sur une distance de 3 km, la dénivellation en

pente douce du terrain est de 550 pieds(env. 150 mètres). La base du terrain (rang 1V) est à 1475 pieds d'élévation alors que son sommet (rang 11) est à 1925 pieds d'altitude.

Au sommet (rang 11), la largeur de la rivière n'est que de 2 mètres. La moyenne de largeur est de 3 mètres alors qu'en de rares endroits elle atteint 5 mètres.

Mais il n'est fut pas toujours ainsi. Selon des témoignages des résidents de Notre-Dame-des-Bois, jusque vers les années 1975, la rivière avait une largeur variant entre 9 et 12 mètres. Le retrécissement de la rivière est attribué à deux facteurs. Certains prétendent que les coupes intensives de bois par la compagnie Domtar a considérablement réduit le couvert végétal qui conservait l'humidité et qu'en conséquence il y a moins d'eau dans la rivière. D'autre prétendent que les coupes de bois ont été sélectives mais que le manque d'eau est attribuable à un enneigement de la montagne beaucoup plus réduit depuis cette période.

Quoiqu'il en soit, en moyenne, l'épaisseur de l'eau en juillet varie entre 4 et 15 centimètres et dans un nombre limité de fosses, la profondeur de l'eau atteint 1 mètre.

L'étude du débit de l'eau est une manière indirecte de détecter les formations rocheuses sous-jacente, plus particulièrement les plateaux.

Ainsi, l'auteur a découvert une corrélation frappante entre le débit de l'eau, la largeur de la rivière et le nombre de moraines. Plus il y a de moraines, plus la rivière est large et plus le débit d'eau est important. Les débits d'eau les moins importants ont été observés dans la demie sud du rang 111 et la demie nord du rang 1V.

L'eau de la rivière Chesham est limoneuse. Par exemple, en s'y lavant les mains avec du savon, il est très difficile d'éliminer le savon.

L'eau de la Chesham à un Ph de 19 ppb alors que l'eau "normale" a un Ph de 50 ppb en sels minéraux.

Un relevé des "taches" d'eau rouillée a été fait sur tout le parcours de la rivière. En principe, compte tenu de la dénivellation de la montagne, l'eau rouillée devrait être imperceptible et se mêler aux eaux de la rivière Chesham et aux eaux des nombreux ruisseaux qui se jettent dans la Chesham.

Mais tel n'est pas le cas. En effet, à 7 endroits le long de la rivière,

des taches d'eau rouillée stagnantes ont été repérées, 5 provenant de l'Est de la rivière et 2 provenant de l'Ouest. Une carte a été réalisée pour fins de localisation de ces taches de rouille dans l'eau.

Ceci est une indication de la présence de minerais ferrugineux qui secrètent continuellement de l'oxyde de fer. De plus, cette indication peut servir à localiser l'or qui a tendance à se rassembler avec d'autres métaux lourds, à cause de sa gravité spécifique.

3) QUARTZ

Différents types de quartz (cristal de roche, laiteux, vitreux, oxydé) ont été observés sur tout le parcours de la rivière. Les quantités les plus importantes ont été localisés à trois endroits différents, soit dans la partie centrale du rang 111 des lots 4 et 5, dans la partie nord du rang 1V (lot 6) et dans la partie centre du rang 1V(lot 7 et 8)

4) ZONE DE CISAILLEMENT ET FAILLE

Une importante zone de cisaillement avec schistes dressés à la verticale au milieu de la rivière a été repérée dans la partie centrale du rang 111, lots 4 et 5 sur une distance d'environ 200 mètres.

Une autre zone semblable, mais seulement sur une distance d'environ 100 mètres, a aussi été repérée dans la demi-nord du rang 1V, lot 6 et 7.

Dans la demie sud du rang 1V, lot 8, une faille a été localisée. Il s'agit a priori d'un affaissement de terrain d'une hauteur d'environ 20 mètres rempli par une cascade de grosses moraines sur une distance d'environ 100 mètres.

- 4 -

CARTOGRAPHIE ET COUPE DE LIGNES

Avant d'aborder ce chapitre, précisons d'abord la géologie et les structures locales, telles qu'identifiés par le géologue Jean-Raymond Frédéric de Montréal en 1989.

"L'intrusion alcaline du Mont Mégantic est le principal trait structural qui concerne la géologie locale. Cette intrusion tardive post devonienne est essentiellement composée de roches granitiques en son

centre et de nordmakite sur ses flancs nord et est.

"Ces roches sont en intrusion dans des formations métasédimentaires graphitiques et lélitiques (grès et phyllades de Compton) d'âge Siluro-Dévonien. L'orientation générale des formations est de 30 degrés E avec un pendage de 70 degrés SE à subvertical.

"Les sédiments, sous-jacents à l'ensemble de la propriété sont en contact discordant, au sud-ouest d'avec des roches volcaniques (basaltes, andésites et dacites) de la formation de Frontenac (Siluro-Dévonien).

"Le contact entre ces deux formations passe par le coin sud-est du lot 6 du rang 1V.

"L'ensemble de toutes les formations en présence, se trouve sur le flanc de l'anticlinorium de Boundry Mountain, souligné par une faille de chevauchement NE-SO. La formation de Frontenac, située entre les roches du groupe de Saint-François, fait l'objet de nombreuses controverses quant à sa position chronostratigraphique. Son contact sud-est (faille de chevauchement) est discordant et mal connu; il en est supposé de même pour son contact nord-ouest.

"Les sédiments et roches volcaniques de la région sont recouverts de dépôts pléistocènes et récents constitués d'argile à blocs, de sables et de graviers. L'épaisseur moyenne des dépôts est de 15 à 20 pieds.

"L'or se trouve associé aux graviers, sables et argiles. Dans les roches sédimentaires, facilité par la sub-verticalité des roches, l'or s'est glissé le long des diaclases et des plans de structures jusqu'à une profondeur de deux pieds ou plus sous la surface de la roche.

"De nombreuses veines de quartz aurifères sillonnent la région et constituent la source d'approvisionnement du placier. L'érosion de ces veines s'est surtout faite par les glaciations, les fleuves post-glaciaires ayant accumulé et trié sommairement l'or pour en faire des placiers dits "glaciaires". Nous serions donc ici en présence d'un placier de type "alluvial", c'est-à-dire d'un dépôt résultant du remaniement d'un paléo-placier par les cours d'eau actuels."(fin de citation).

Du 1er juillet au 10 septembre 1994, l'auteur a procédé à l'étude détaillée et à la cartographie de 20 sites le long de la rivière Chesham à partir du rang 11 jusqu'au rang 1V.

10 de ces sites sont situés à l'Ouest de la rivière et 10 autres sont situés à l'Est, l'idée étant d'avoir une vue d'ensemble de la géologie des deux côtés de la rivière.

Les 20 sites ont été sélectionnés en fonction d'un aspect particulier propre à chacun.

Chaque site représente une superficie de 30 mètres carrés. Chaque site borde la rivière sur une distance de 30 mètres et s'écarte de la rivière sur une distance de 30 mètres. Donc, 30 mètres à la verticale et 30 mètres à l'horizontale. A l'occasion, ils ont une superficie plus grande à cause d'une particularité quelconque qui, pour être bien comprise, devait être cartographiée dans son ensemble.

Ces cartes correspondent aux coupes de ligne et seront donc identifiées par le numéro de ces lignes.

1) Voici une brève description de ces cartes.

- Ligne 4: Située à l'extrémité nord du lot 3, rang 111, cette carte couvre, exceptionnellement, une distance de 200 mètres vers l'Est pour mettre en relief un amoncellement important de moraines qui couvre toute cette surface.
- Ligne 15: Située dans la demi-nord du lot 4, rang 111, cette carte présente deux zones d'eau rouillée à 25 et 30 mètres à l'Est de la rivière. Au lieu du mort-terrain habituel, le site présente sur 30 mètres de longueur et sur 15 mètres de largeur des bancs de gravier.
- Ligne 15E: Située à 150 mètres au sud de la ligne 15, sur le flanc Ouest de la rivière, cette carte montre une élévation de moins d'un demi-mètre par rapport au niveau de la rivière actuelle. Apparition du premier "riffle" (schiste dressé debout) dans la rivière, à l'extrémité de la ligne 15E, près de la ligne 16.
- Ligne 19: Cette carte indique la présence de 4 petits puits dans deux tranchées parallèles mesurant chacune 25 mètres. Les tranchées ont une largeur qui varient entre 1 et 1.5 mètre. A Ouest de la rivière.
- Ligne 20: Cette carte présente une immense coulée en forme d'entonnoir, la partie la plus large étant de 15 mètres au sud. La coulée a une longueur de 30 mètres. Est de la rivière.
- Ligne 22: Cette carte indique le passage d'un chemin forestier traversant la Chesham d'Ouest en Est. Tranchée étroite de .75 mètres sur 30 mètres. Deux zones de "riffles" dans la rivière.
- Ligne 24: Cette carte, à l'Est de la rivière, indique un chemin de gravier ainsi qu'une étroite tranchée de 0.75 mètres de largeur par 25

confidentiel

mètres de longueur ainsi que deux très vieilles tranchées de 0.75 mètres par 6 mètres de longueur.

Ligne 24B: A 30 mètres au sud de la ligne 24, mais du côté Ouest de la rivière, cette carte illustre un plateau ou une terrasse de 30 mètres de longueur par 15 mètres de largeur. Au pied de cette terrasse de 6 mètres de hauteur, le sol atteint un niveau 0 par rapport au niveau de la rivière. On y voit 5 puits de petite dimension de même que deux tranchées étroites (1 mètre), l'une de 15 et l'autre de 12 mètres de longueur.

Ligne 27: A l'est de la rivière, cette carte montre un terrain où il n'y a pas beaucoup d'arbres. Au nord, on aperçoit un puits de 9 mètres par 8 mètres, suivie d'une tranchée étroite de 1 mètre sur une longueur de 20 mètres se terminant par une ouverture de 3 mètres.

Ligne 28: A l'ouest de la rivière, cette carte montre un endroit peu boisé, un puits de 1.5 mètre, une tranchée de 1 mètre de largeur par 4 mètres de longueur ainsi qu'un ruisseau à sec, en diagonale, de 30 mètres de longueur.

Ligne 29C: A l'est de la rivière, cette carte montre une zone très marécageuse, avec eau rouillée, traversée en son centre par un vieux chemin forestier.

Ligne 30 : A l'ouest de la rivière, cette carte illustre l'un des endroits les plus pittoresques de la propriété avec un vieux pont de bois effondré et recouvert de mousse verte. Le vieux pont traverse une tranchée de 1.5 mètre de largeur par 30 mètres de longueur. A 25 mètres à l'ouest de la rivière, on retrouve l'un des puits les plus importants de la propriété d'un diamètre de 3 mètres, dans la partie sud. Dans la partie nord, à 10 mètres à l'ouest de la rivière, le sol est à 12 centimètres plus bas que le niveau actuel de la rivière.

Ligne 32: A l'ouest de la rivière, cette carte montre, sur une distance de 30 mètres longeant la rivière et sur une profondeur de 7 mètres, un amoncellement important de moraines et de pierre. C'est le site de la grande tranchée de 100 mètres du début du siècle. A l'extrême sud-ouest de la carte, site archéologique où les mineurs prenaient leur repas.

Ligne 32C: A l'Est de la rivière, cette carte montre le site de la cabane de

mineurs construite vraisemblablement en 1928 et utilisée par M. Henderson de Boston en 1935. Les plus importants puits ont été trouvés dans ce secteur, soit six puits dont le diamètre moyen est de 3 mètres, avec un puits d'un diamètre de 5 mètres. La carte indique, sur un parcours de 20 mètres et sur une largeur de 3 mètres ce qui semble être une ancienne rivière asséchée.

Ligne 33: A l'est de la rivière, dans le prolongement de la ligne 32C, la carte montre un ancien chemin forestier et un énorme puits dont les dimensions sont de 9 mètres par 7 mètres, suivi d'une tranchée profonde d'une largeur de 5 mètres, dans un direction nord-sud et mesurant 25 mètres. Une deuxième tranchée de 1.5 mètre de largeur par 15 mètres de longueur se dirige horizontalement vers la rivière. L'élévation du sol n'est que de 0.75 mètre au-dessus du niveau de la rivière.

Ligne 34B: A l'est de la rivière, la carte montre la convergence de cinq petits ruisseaux ou canaux dont deux montrent de l'eau rouillée. L'endroit est très marécageux et le sol est fait d'une terre noire huileuse. Ce site représente la jonction la plus basse de l'est et de l'ouest, l'élévation du sol autant à l'est qu'à l'ouest n'étant que de 0.33 mètre par rapport au niveau de la rivière.

Ligne 36: A l'ouest de la rivière, la carte indique deux puits de 1 mètre de diamètre sur la partie nord de la carte. La caractéristique de ce site est d'être pratiquement plat, soit une élévation uniforme entre 0.75 et 1 mètre au-dessus du niveau de la rivière.

Ligne 37: A l'ouest de la rivière, la carte indique un amoncellement important de moraines sur 15 mètres. Un ruisseau, asséché par endroit, montre des traces importantes de rouille.

Ligne 40: A l'ouest de la rivière, la carte indique un amoncellement important de moraines plus petites sur une largeur de 14 mètres, suivi vers la rivière d'un marécage de 30 mètres de longueur par 7 mètres de largeur.

Ligne 41: A l'est de la rivière, une falaise de 6 mètres de hauteur, se dirige en forme d'entonnoir vers la rivière.

COUPE DE LIGNES

44 coupes de ligne de 30 mètres chacune ont été faites de chaque côté

EN CONCLUSION, L'AUTEUR EST PERSUADÉ QUE L'OR:

- 1) EST NATIF DE LA MONTAGNE,
- 2) NE PROVIENT PAS DU QUARTZ MAIS QU'IL L'ACCOMPAGNE,
- 3) PROVIENT DES SÉDIMENTS MINÉRALISÉS SOUMIS AU MÉTAMORPHISME ISSUS DE LA POUSSÉE MAGMATIQUE QUI A DONNÉ NAISSANCE AUX MONTS ST-JOSEPH ET MÉGANTIC.

2) ANALYSES DE LABORATOIRE

L'auteur a soumis pour analyse 12 échantillons de surface non lavés provenant de 12 sites différents (30 grammes chacun) sur toute l'étendue de la propriété.

Les analyses ont été faites par le laboratoire MetricLab (1992) Enr, de Ste-Marthe-sur-le-Lac, en banlieue de Montréal et les résultats ont été obtenus le 1 novembre 1994.

En terme de teneur, pour les métaux industriels, le zinc arrive en tête, suivi du plomb, de l'arsenic, du cuivre, de l'antimoine et du molybdène. Pour les métaux précieux, or et argent, tous les échantillons ont été positifs, mais avec des variantes importantes selon les échantillons. Les variantes sont beaucoup plus marquées pour l'argent que pour l'or.

Pour l'argent, la variante s'établit à 1 sur 12, c'est-à-dire que la meilleure teneur est de 12 fois supérieure à la moins bonne tandis que pour l'or le ratio est de 1 à 4.5, c'est-à-dire que la meilleure teneur est de 4.5 fois supérieure à la moins bonne. Le groupe des platinoides n'a pas été analysé.

Une deuxième analyse fut commandée au laboratoire Metriclab, mais cette fois, elle portait sur un échantillon de 120 grammes de concentré de sable noir et comprenait 30 éléments chimiques.

Les résultats furent obtenus le 20 avril 1995.

Pour fins de comparaison avec les analyses précédentes, précisons que, comme dans le cas précédent, si seulement 8 éléments avaient été analysés, les résultats sont les suivants: Le zinc arrive en tête, suivi du plomb, de l'arsenic, du molybdène, du cuivre et de l'antimoine. Par contre si on ajoute les 22 autres éléments, la silice arrive largement en tête, suivie de près par le fer. L'aluminium, le chrome et le manganèse font bonne figure.

Quant aux métaux précieux, or et argent, la teneur en argent a baissé de plus de la moitié tandis que celle de l'or a augmenté. Le groupe des platinoides n'a pas été analysé.

Deux tests de caractérisation (or et mica) ont été faits par M.

ratio s'établit à 4 pour 1, c'est-à-dire que pour un volume identique, l'échantillon le meilleur contenait 4 fois plus de sable noir que l'échantillon le moins bon.

Les 30 roches ont été également analysées et démontrent presque toutes un métamorphisme plus ou moins prononcé et des intrusions diverses.

Tous les échantillons ont été étudiés une première fois au microscope grossissant 10 fois, puis une deuxième fois au microscope grossissant 30 fois. Les analyses ont duré d'octobre 1994 à mars 1995.

Les conclusions de cette longue étude sont les suivantes:

- 1) Près de 100% de tous les échantillons contenaient du quartz ou de la silice (cristal de roche, laiteux, vitreux ou oxydé).
- 2) Près de 100% de tous les échantillons contenaient du sable noir.
- 3) De très importantes variations ont été observées dans le nombre de grains de sable noir. Certains échantillons contenaient jusqu'à 10% de sable noir par rapport au poids total de l'échantillon original non lavé alors que dans d'autres échantillons, on observait que des traces de sable noir.
- 4) Dans 80% des cas, dans les échantillons à forte teneur en sable noir, on notait la présence d'un amalgame de petites roches de tuff, de schiste et de quartz, d'ilménite, d'hépatite, de magnétite, de zircon et de pyrite.
- 5) Dans presque 100% des cas, on trouvait dans chaque échantillon des traces d'oxyde de fer (rouille) ou de limonite.
- 6) Dans presque 100% des cas, aucun or visible à l'oeil nu n'a été observé.
- 7) Au microscope, l'or n'est apparu dans le quartz qu'en de très rares occasions.
- 8) Dans presque 80% des cas, l'or est apparu dans les grains de sable noir.

confidentiel

de la rivière pour un total de (44 X 30 X 2) 5,280 mètres.

- 5 -

PRÉLEVEMENT D'ÉCHANTILLONS

Un grand total de 500 échantillons ont été prélevés sur la propriété, comprenant 30 roches pesant en moyenne 5 kilos, 5 échantillons de gravier pesant 1475 livres et 465 échantillons pesant entre 1 et 3 kilos.

Les 465 échantillons ont été prélevés à la pelle ronde en surface, à une profondeur variant entre 12 et 24 centimètres.

A titre d'étalons, 44 échantillons ont été pris à même la rivière et tous les autres ont été prélevés sur la terre ferme.

Les échantillons pris entre les rangs 11 et 1V ont été prélevés en suivant les lignes de coupe. Pour chacun des 44 sites, formant un carré de 30 mètres, 8 échantillons ont été prélevés à 7 mètres, 15 mètres et 30 mètres de la rivière. Autrement dit, pour chaque ligne de coupe, 4 échantillons étaient prélevés, dont 1 dans le ruisseau. 30 mètres plus au sud, 4 autres échantillons étaient prélevés de la même manière.

Les échantillons ont été placés dans des sacs en plastique ziploc, étiquetés avec comme information le nom de la propriété Chesham, la date de prélèvement, le lieu du prélèvement et la distance du prélèvement par rapport à la rivière.

Les échantillons ont été transportés à dos d'homme jusqu'au véhicule puis transportés à Boucherville où ils ont fait l'objet d'analyses diverses.

Chaque échantillon a été lavé à la battée pour ne récupérer que les sables lourds. Cependant, pour chaque échantillon, une sélection représentative des petites roches présentes dans les sacs a été conservée de manière à fournir un contexte géologique aux sables lourds. En moyenne, une dizaine de petites roches a été conservée pour chacun des échantillons.

Les 5 échantillons pesant respectivement 500 lbs, 500 lbs, 200 lbs, 200 lbs et 75 lbs, pour un poids total de 1,475 livres, recueillis sur 4 différents sites, en surface à la pelle ronde ont montré des différences notables en ce qui a trait à la quantité de sable noir. Le

Whitemny du Centre de recherche minérale de Ste-Foy et un test de caractérisation d'oxyde de limonite a été fait par M. Lacoste du Ministère des richesses naturelles (Sherbrooke).

Ces deux analyses de Metriclab projettent une lumière nouvelle en vertu de laquelle, la propriété n'est pas qu'un site aurifère mais un site polymétallique.

Deuxièmement, elles appuient la théorie de l'auteur à l'effet que l'or ne provient pas du quartz mais qu'il s'agit d'un gisement d'or associé à des minéraux ferrugineux comme c'est le cas, par exemple, de la mine d'or Doyon en Abitibi.

- 7 -

OBSERVATION DE L'OR DANS LE SABLE NOIR

Sans devoir recourir aux analyses de laboratoire et sans utilisation de produits chimiques, l'auteur a développé une méthode "in situ" pour déceler la présence d'or dans les sables noirs, à l'issue de nombreux mois de recherche.

L'or dans les sables noirs peut apparaître à la surface des grains. Dans ce cas, une simple analyse microscopique suffit pour en faire une évaluation.

Par contre, la plupart du temps, l'or microscopique est caché à l'intérieur des grains de sable noir qui sont souvent recouverts d'une pellicule organique agissant comme un rideau opaque.

L'auteur a mis au point une méthode qui permet de voir l'intérieur des grains de sable noir sans recourir aux produits chimiques.

Il s'agit en fait de faire gonfler le grain de sable noir de manière à créer des alvéoles où l'or se réfugie. Le grain prend ainsi la forme d'une éponge.

Pour y arriver, il suffit de verser le sable noir dans un bol de Pyrex, de saturer le sable noir de sucre de table, d'ajouter de l'eau jusqu'à la hauteur de la surface du sable noir, de brasser et de faire bouillir sur un feu de 300 degrés F jusqu'à élimination complète de l'eau.

PAGE(S)

MANQUANTE(S)

NUMERO DE PAGE:

32 à 38 incl.

A C Q U I S I T I O N de C L A I M S

Date d'achat	Date de l'enregistrement	No de claim	Lot	Rang	Superficie	Canton	Travaux au crédit du claim
23 juin 94	27 juillet 94	CLD P010373	0004	0003	40 hectares	Chesham	\$1200.00
23 juin 94	27 juillet 94	CLD P010372	0005	0003	40 hectares	Chesham	\$1200.00
23 juin 94	27 juillet 94	CLD P010374	0006	0003	40 hectares	Chesham	\$31833.88
23 juin 94	27 juillet 94	CLD P010371	0005	0004	40 hectares	Chesham	\$1200.00
23 juin 94	27 juillet 94	CLD P010387	0003	0003	40 hectares	Chesham	\$31833.89
23 juin 94	27 juillet 94	CLD P010388	0004	0004	40 hectares	Chesham	\$1200.00
23 juin 94	27 juillet 94	CLD P010389	0009	0004	40 hectares	Chesham	\$1200.00
03 juillet 94	27 juillet 94	CLD P010673 **	6	0004	40 hectares	Chesham	\$1916.18
03 juillet 94	27 juillet 94	CLD P010674 **	7	0004	40 hectares	Chesham	\$1916.18
03 juillet 94	27 juillet 94	CLD P010675 **	8	0004	40 hectares	Chesham	\$1916.18
19 juillet 94	16 août 94	CLD P011647 *	5	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
19 juillet 94	16 août 94	CLD P011648 *	6	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
19 juillet 94	16 août 94	CLD P011649 *	7	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
19 juillet 94	16 août 94	CLD P011650 *	8	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
19 juillet 94	16 août 94	CLD P011645 *	7	0003	40 hectares	Chesham	\$1916.18
19 juillet 94	16 août 94	CLD P011646 *	8	0003	40 hectares	Chesham	\$1916.18
27 juillet 94	23 août 94	CLD P011651 *	3	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
27 juillet 94	23 août 94	CLD P011652 *	4	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
13 février 95	7 mars 95	CLD P013314 *	9	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
13 février 95	7 mars 95	CLD P013315 *	9	0003	40 hectares	Chesham	\$1916.18
13 février 95	7 mars 95	CLD P013316 *	10	0003	40 hectares	Chesham	\$1916.18
13 février 95	7 mars 95	CLD P013317 *	11	0003	40 hectares	Chesham	\$1916.18
13 février 95	7 mars 95	CLD P013318 *	12	0003	40 hectares	Chesham	\$1916.18
13 février 95	7 mars 95	CLD P013319 **	3	0004	40 hectares	Chesham	\$1916.18
13 février 95	7 mars 95	CLD P013320	1	0008	37 hectares	Chesham	-0-
13 février 95	7 mars 95	CLD P013321	2	0008	40 hectares	Chesham	-0-
13 février 95	7 mars 95	CLD P013322	3	0008	40 hectares	Chesham	-0-
13 février 95	7 mars 95	CLD P013323	4	0008	40 hectares	Chesham	-0-
14 mars 95	11 avril 95	CLD P013425 *	10	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
14 mars 95	11 avril 95	CLD P013426 *	11	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
14 mars 95	11 avril 95	CLD P013427 *	12	0002	40 hectares	Chesham	\$1916.18
14 mars 95	11 avril 95	CLD P013428 **	1	0004	40 hectares	Chesham	\$1916.18
14 mars 95	11 avril 95	CLD P013429 **	2	0004	40 hectares	Chesham	\$1916.18
14 mars 95	11 avril 95	CLD P013430	5	0008	40 hectares	Chesham	-0-
14 mars 95	11 avril 95	CLD P013431	6	0008	40 hectares	Chesham	-0-
14 mars 95	11 avril 95	CLD P013432	7	0008	40 hectares	Chesham	-0-
14 mars 95	11 avril 95	CLD P013433	8	0008	40 hectares	Chesham	-0-

A C Q U I S I T I O N de C L A I M S

Date d'achat	Date de l'enregistrement	No de claim	Lot	Rang	Superficie	Canton	Travaux au crédit du claim
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013440 **	53	0004	27 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013441 **	54	0004	30 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013442 **	55	0004	30 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013443 **	56	0004	30 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013444 **	57	0004	30 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013445 **	58	0004	30 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013446 **	59	0004	30 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013447 **	60	0004	30 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013448 **	61	0004	30 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013449 **	62	0004	30 hectares	Ditton	\$1916.18
15 mars 95	11 avril 95	CLD P013450 **	63	0004	36 hectares	Ditton	\$1916.18

.1810 hectares

*: Crédit tiré du claim P010374

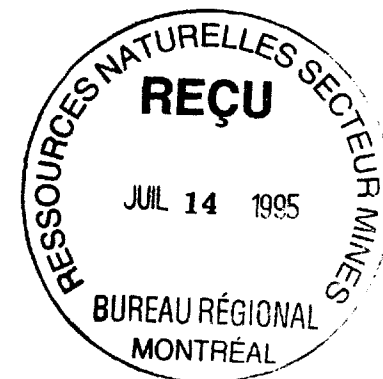
** : Crédit tiré du claim P010387

Titres émis au nom de:

Normand Lassonde
 84, Charlotte-Duys
 Boucherville, Québec
 J4B 7M8

95 JUL 17 14:14
 337300
 DE GESTION

Fait à Boucherville le 7 juillet 1995.



**ANALYSES CHIMIQUES
DE 12 ECHANTILLONS
DE SURFACE ET DE
1 ECHANTILLON
CONCENTRE**

(2 pages)

**MONT MEGANTIC- MONT ST-JOSEPH
CANTON CHESHAM, NOTRE-DAME-DES-BOIS**

**Par Metriclab(1992)Enr.
Ste-Marthe-sur-le-lac**



MR. NORMAND LASSONDE

84 Charlotte-Denys
Boucherville, Quebec
J4B 7M8

RÉSULTATS # 95-04-809 COMMANDE # 641-2530 PROJET # Au+7 HydGen DATE: 20-04-95
Nb, Ta, Bi
AEM10 PAGE: 1

Att.: Mr. Normand Lassonde

RÉSULTATS D'ANALYSES/ASSAY REPORT

ÉCHANTILLONS SAMPLES	Cu	Pb	Zn	Mo	Ag	As	Sb	Au	Au		
	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppb	Oz/tn		
Code 37-C-SN	<i>Cu</i> 9	<i>Pb</i> 26	<i>Zn</i> 50	<i>Molybdène</i> 15	<i>Argent</i> 1.9	<i>Arsenic</i> 17.5	<i>Antimoine</i> .5	<i>Or</i> 137695	<i>Or</i> 3.99		
								moyenne sur 5 analyses apparence de free Gold			
	<i>Silice</i> SiO2 %	<i>Titane</i> TiO2 %	<i>Alumine</i> Al2O3 %	<i>Fe</i> Fe2O3 %	<i>Magnésium</i> MgO %	<i>Calcium</i> CaO %	<i>Sodium</i> Na2O %	<i>Potassium</i> K2O %	<i>Manganèse</i> MnO %		PAF %
	42.55	.25	4.15	32.39	2.81	1.05	.40	.25	.46		- .01
	<i>Niobium</i> Nb2O5 %	<i>Tantale</i> Ta ppm	<i>Bismuth</i> Bi ppm								
	.03	1	.5								

3.5% chrome

Toutes nos inspections sont effectuées de bonne foi au meilleur de nos connaissances et notre responsabilité se limite à l'exercice de nos fonctions avec tous les soins requis. Les résultats ci-dessus demeurent la propriété de MetriCLAB (1992) enr. tant et aussi longtemps qu'elles ne seront pas entièrement payées aux termes convenus. All inspections are carried out to the best of our knowledge and ability and our responsibility is limited to the exercise of reasonable care. The results obtained described here above remain the ownership of MetriCLAB (1992) enr. as long as they have not been completely paid with in the agreed terms.



MR. NORMAND LASSONDE

84 Charlotte-Denys
Boucherville, Quebec
J4B 7M8

RÉSULTATS # 94-11-655 COMMANDE # 646-4886 PROJET # Au + 7 HYDGE RATE: 01-11-94

PAGE: 1

RÉSULTATS D'ANALYSES/ASSAY REPORT

Att.: Mr. Normand Lassonde

ÉCHANTILLONS SAMPLES	Cu	Pb	Zn	Mo	Ag	As	Sb	Au			
	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm	ppb			
34-0 GAUDREAU	21	92	205	1	4.7	26	5.0	315			
250 OSCAR	11	21	70	1	3.1	28	1.5	220			
4-225-EST	15	31	91	2	9.5	28	2.5	116			
500 BLAIS EST	20	20	45	1	.9	33	1.5	299			
2325 BLAIS O.	13	20	61	4	3.0	33	.5	100			
1000 DESCHAMP	13	25	76	1	8.6	15.5	1.5	112			
22-50 OUEST	10	24	60	2	3.4	19.0	1.5	110			
28-60 OUEST	12	32	46	1	12.7	21	1.0	129			
33-60 EST	12	33	59	1	4.5	17.0	1.5	173			
37F-75 OUEST	10	23	57	2	3.7	20	2.5	452			
40-0	19	46	80	1	1.5	28	1.0	141			
44-100 EST	16	28	179	2	5.1	23	1.0	118			

Toutes nos inspections sont effectuées de bonne foi au meilleur de nos connaissances et notre responsabilité se limite à l'exercice de nos fonctions avec tous les soins requis. Les résultats ci-dessus demeurent la propriété de MetriCLAB (1992) enr. tant et aussi longtemps qu'elles ne seront pas entièrement payées aux termes convenus. All inspections are carried out to the best of our knowledge and ability and our responsibility is limited to the exercise of reasonable care. The results obtained described here above remain the ownership of MetriCLAB (1992) enr. as long as they have not been completely paid with in the agreed terms.

JOURNAL
DES
LEVES
GEOMORPHOLOGIQUES
(29 cartes)

"IMPACT DES GLACIATIONS
SUR LA REDISTRIBUTION
DES MORAINES"

(Rivière Chesham-ruisseau Delage)

MONT MEGANTIC-MONT ST-JOSEPH
CANTON CHESHAM, NOTRE-DAME-DES-BOIS

Par Normand Lassonde

Boucherville

1994

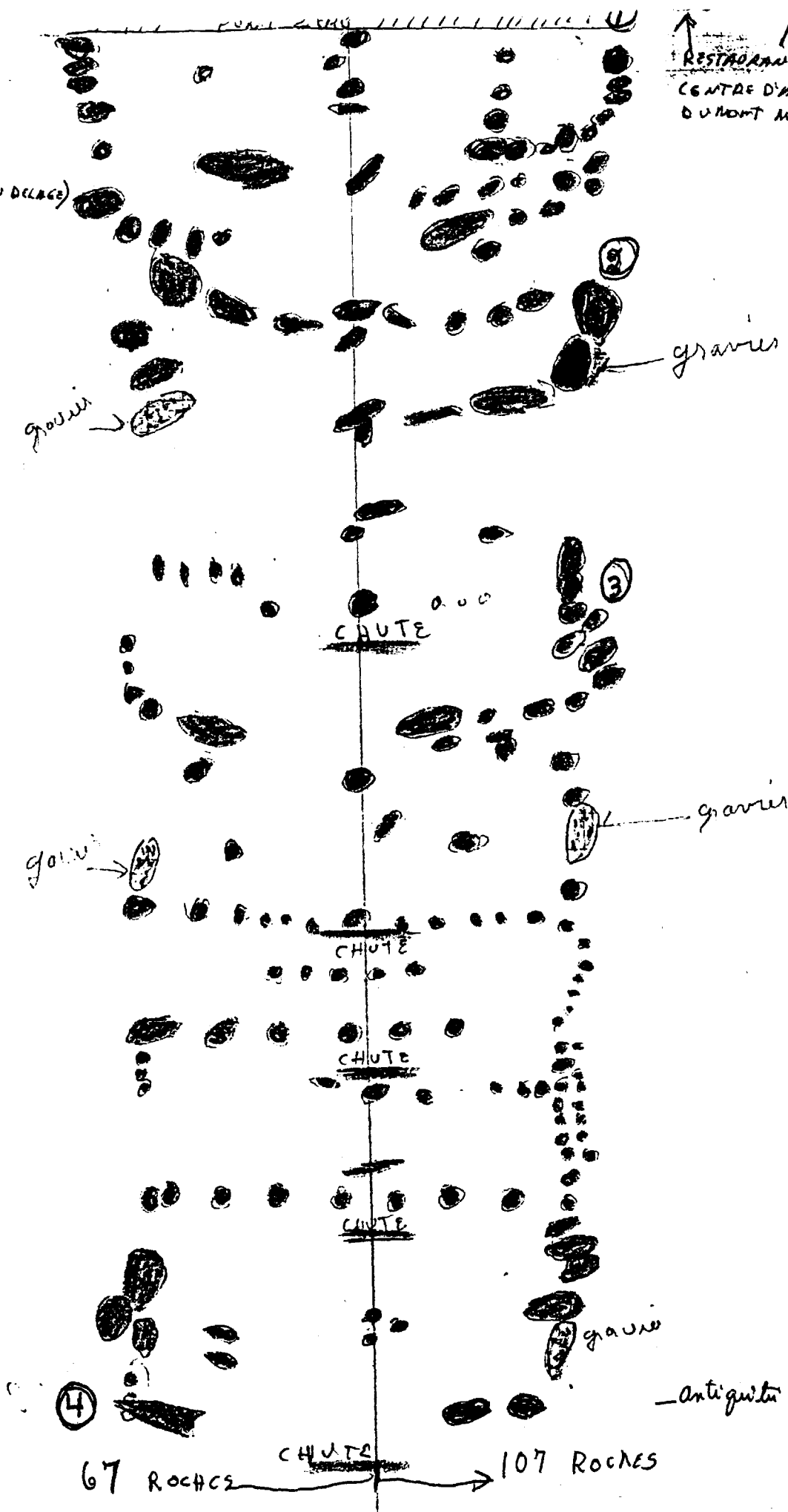
26 juin 1994

CARTE DE
LA RIVIÈRE
CHESHAM (RUISSEAU DELAGE)
(MONT-MÉGANTIC)

● = MORAINE

IMPACT DES
GLACIATIONS
SUR LA
REDISTRIBUTION
DES MORAINES
PAR
NORMAND
LASSONDE,
BOUCHERVILLE

↑ p. 1
RESTAURANT
CENTRE D'ACCUEIL
DU MONT MEGANTIC



④

67 ROCHES

CHUTE

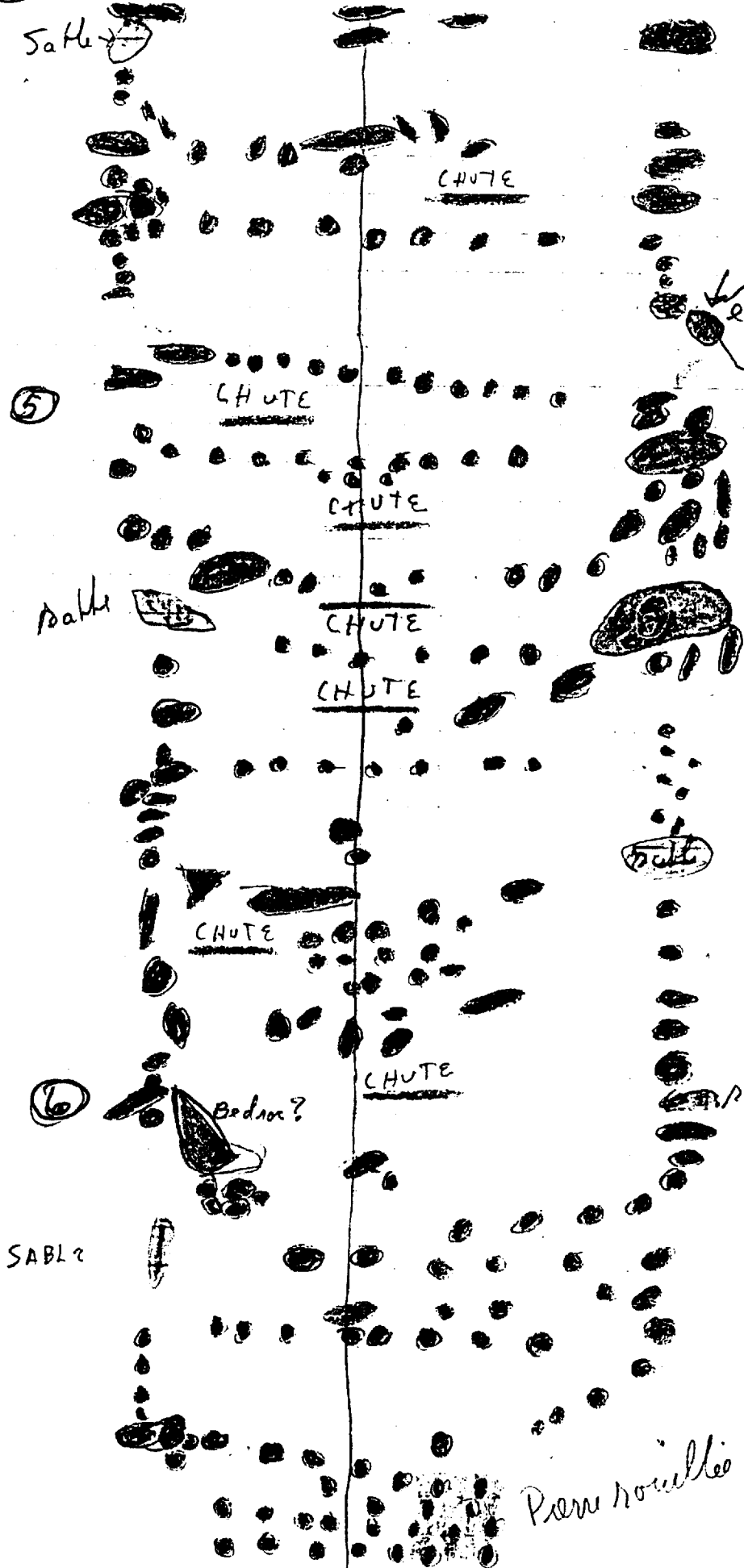
107 ROCHES

- Antiquité à 5000 ans -

SaHe

p2

STATION
→



5

eau rouille
orange
3 pas de
gravier

Sabl

Sabl

Bedrock?

6

Bedrock?

SABL?

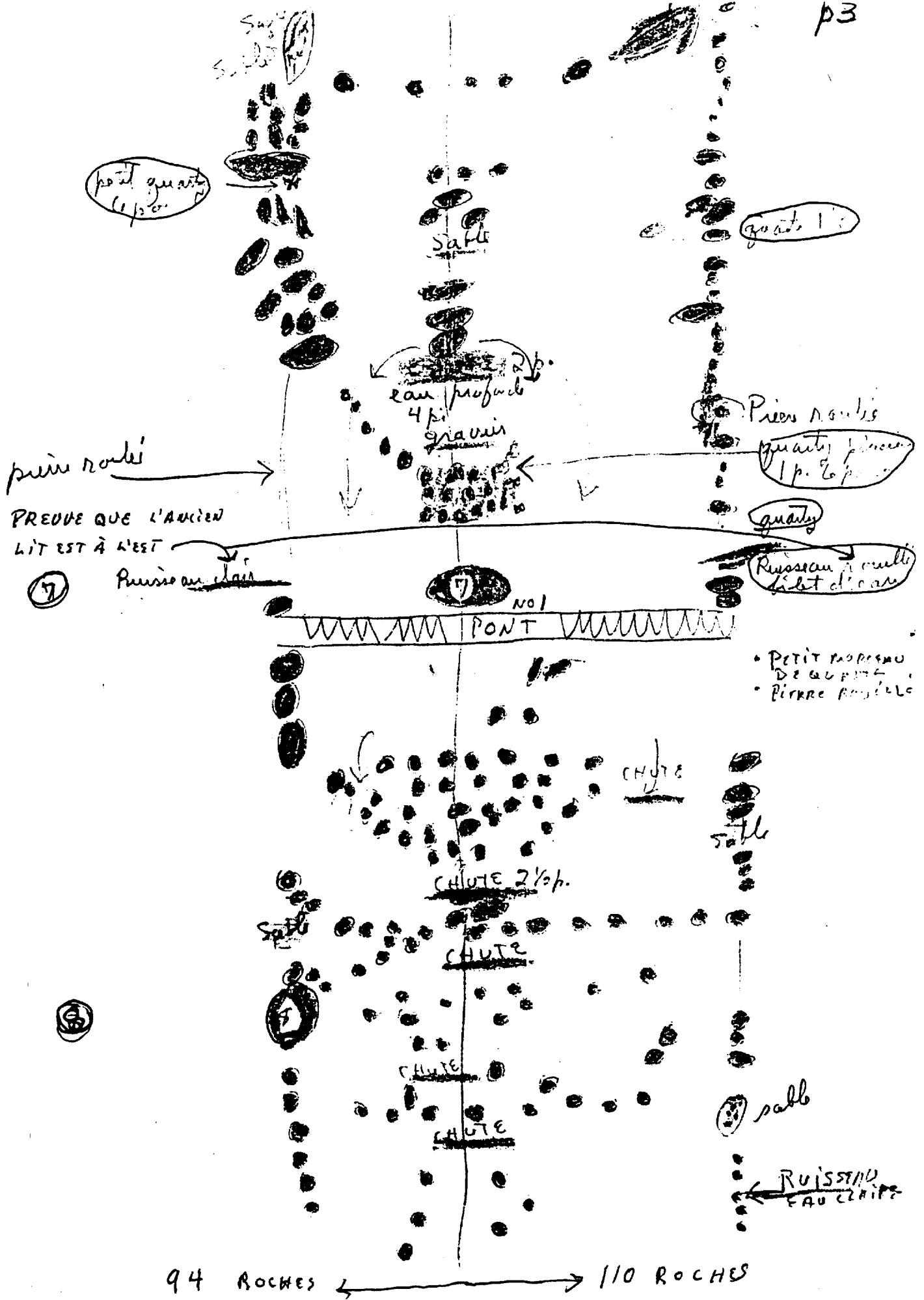
Sabl

Pierres rouillees

Pierres rouillees

113 Roches

129 ROCHES



point quartz
1 p. 2 p.

quartz 1

eau profonde
4 pi
gravier

Pierre roulés
quartz / pierres
1 p. 2 p.

piers roulés

PREUVE QUE L'ANCIEN
LIT EST À L'EST

7

Ruisseau au clair

7

no 1

PONT

quartz
Ruisseau à ouille
lit d'eau

- PETIT RAPPEL DE LA PISTE
- Pierre roulée

CHUTE

CHUTE 2 1/2 p.

CHUTE

CHUTE

CHUTE

sable

RUISSEAU
EAU CLAIR

94 ROCHES

110 ROCHES

quartz 6 po
1 po 1/2 pi

2 quartz
6 po - 10 po
sable

quartz 1 pi x

quartz

2 quartz
8 po - 1 pi

gross quartz
5 1/2 pi

10 quartz

ROCHES PLUS
PETITES
COURANT D'EAU
PLUS FAIBLE
PROFONDEUR
DE L'EAU 4-6 po

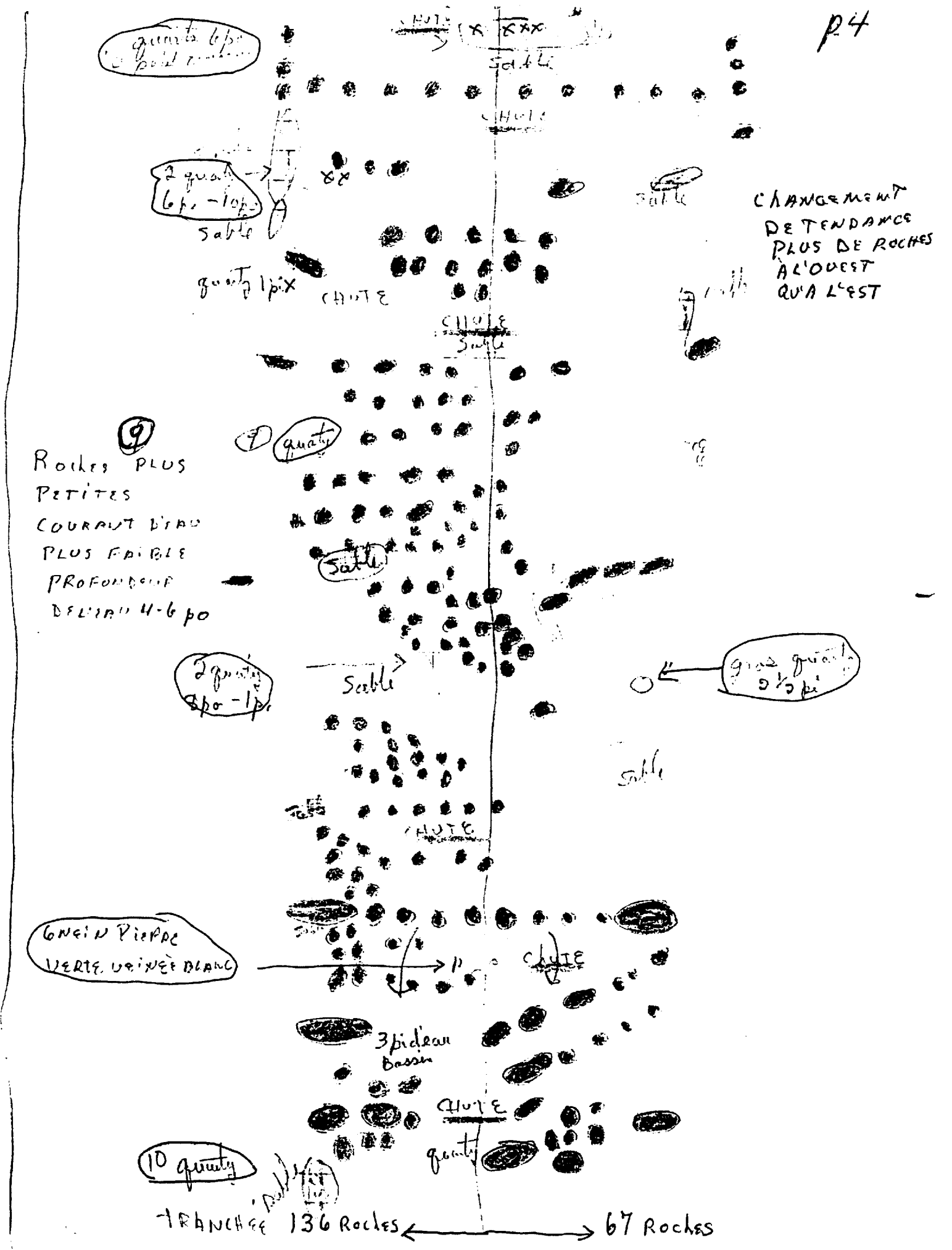
CHANGEMENT
DE TENDANCE
PLUS DE ROCHES
À L'OUEST
QU'À L'EST

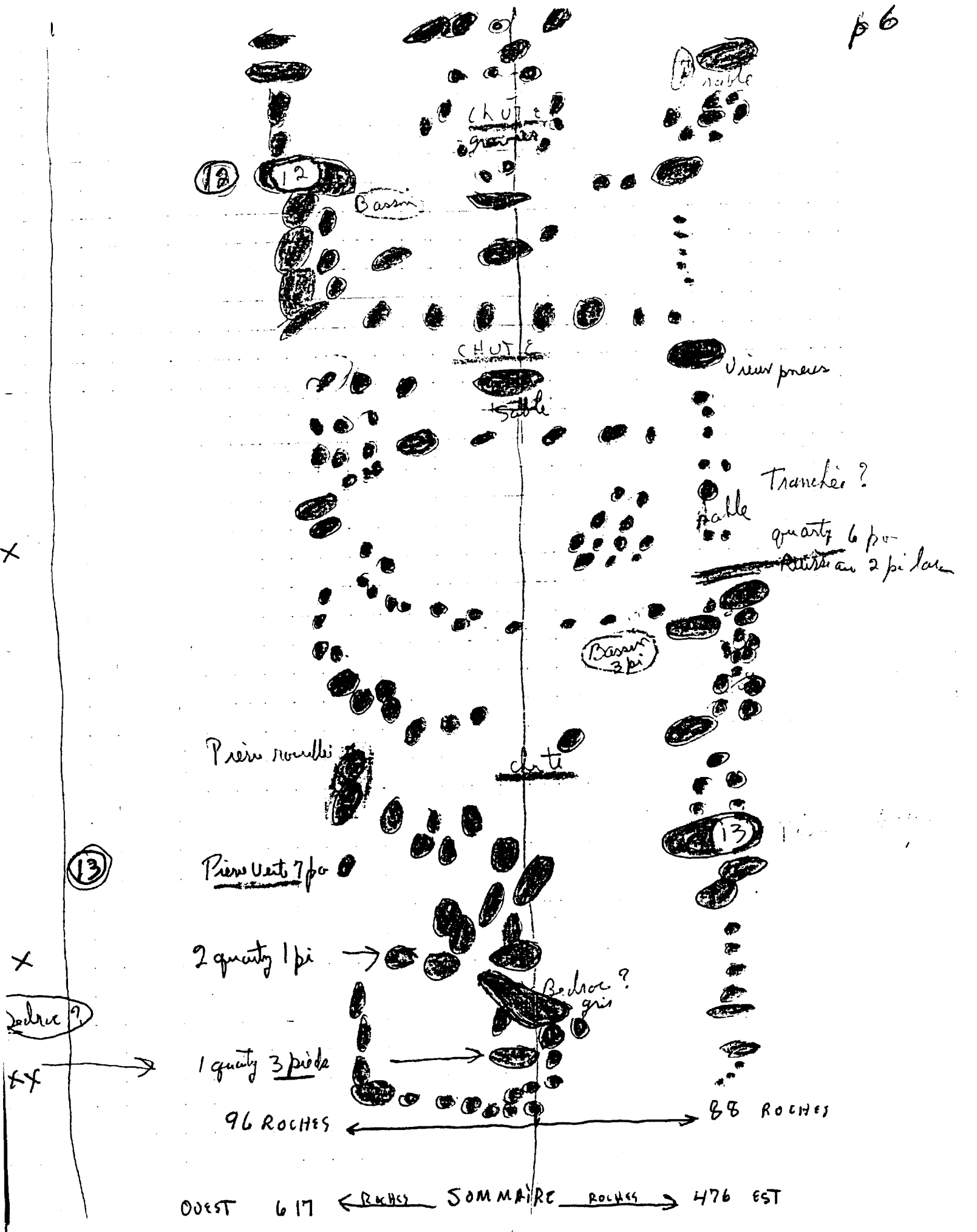
GRAND PIERRE
VERTE, URINÉE BLANC

3 pierre
bassin

TRANCHEE 136 ROCHES ← → 67 ROCHES

X
X
X
X
X
X
X





12

12

Bassin

CHUTE granule

CHUTE + sable

noble

Vieux puits

Tranchée?

sable

quartz 6 po

Pierres au 2 pi l'air

Bassin 3 pi

Pierres rouilles

chate

13

Pierres Vertes 7 po

13

Bedrock?

2 quartz 1 pi

Bedrock? gris

96 ROCHES

1 quartz 3 pi

88 ROCHES

OUEST

617

ROCHES

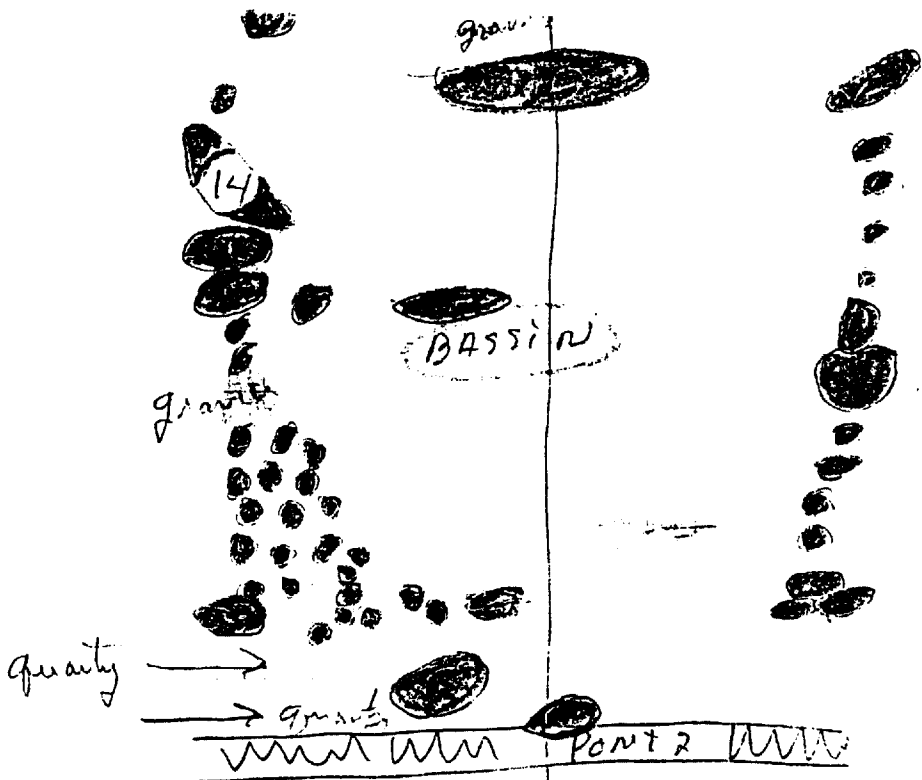
SOMMAIRE

ROCHES

476

EST

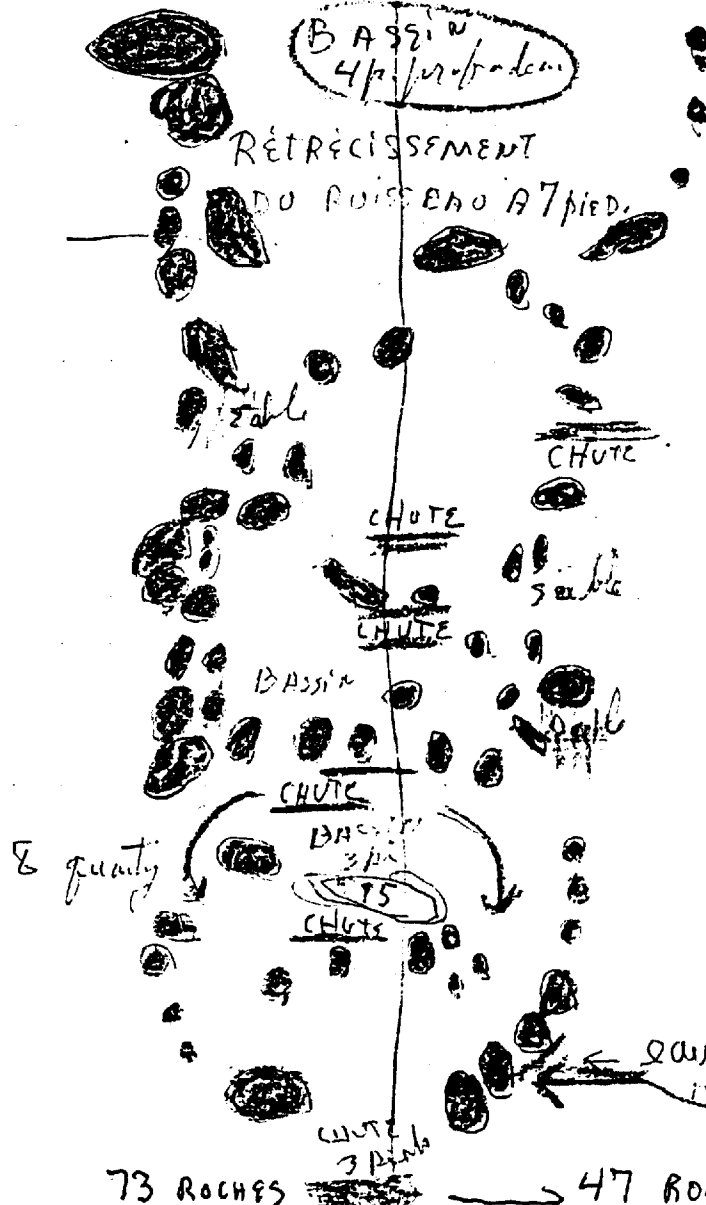
14



- TERP...
- BERTRAND
- BREHLT
- (H...)
- MARIS
- BLAIS
- TERME...
- NEIGEN
- P. (...)
- J...

73
15

27 juin 1994
10 quantity

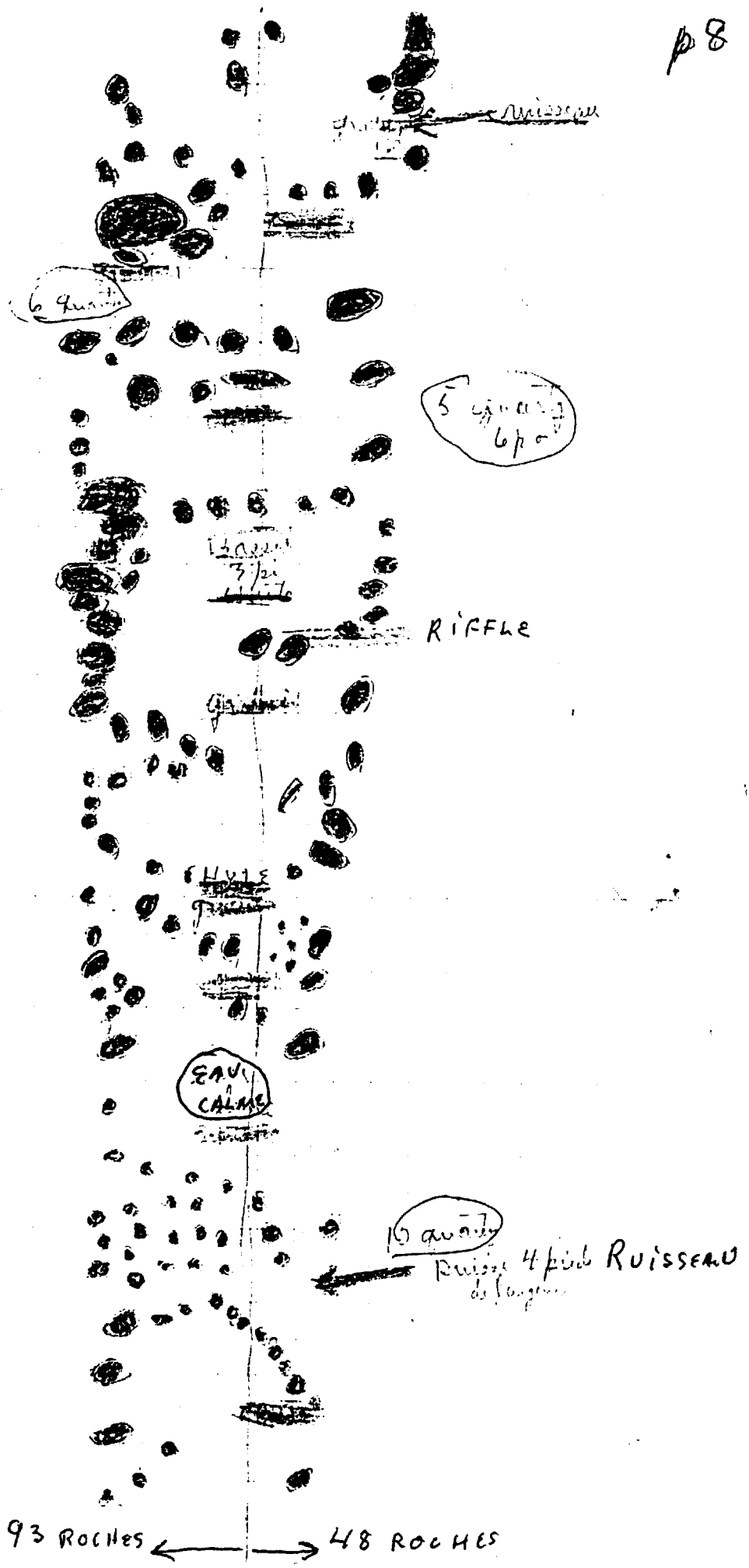


- M. H...
- CHARRE...
- Rang...
- P-B des...

EAU ROUILLE ROUISSEAU,
EAU ROUILLE

73 ROCHES → 47 ROCHES

16



x
x

(17)

(A)

RIFLES SUR
20 pieces OR
MISE SUR \

Pièrres
Rouillées

- PETITE TRANCHE

anille

Pierre verte
Pierres
5 po

FILS VIOU SOUTERRAIN

x CHUTE
gare

ROCHE VERTE
10 po

x CHUTE

quarty 14 po

CHUTE

POITS
COLOMBE

PIERRE VERTE
16 po

(18)

quarty

gare

quarty 4 po
quarty 1 po

CHUTE

RIFLES MISE SUR

(B)

58 ROCKS

44 ROCKS

x

x

p. 10
(B)

RIFFLE
NOR. SUR. 100
sur 20 peds

Pierre verte 7 pi
pieds dans
trous

CH. O. 5
2 peds

quartz

26 ← (19)

RIFFLE
NOR. SUR. OUEST
5 peds

Beauty 1 pi

(C)

quartz 1 pi
pierre verte Pierre verte

RIFFLE (ROUILLE)
NOR. SUR. OUEST sur 5 peds
2 PRESENTU PATE
quartz

(D)

quartz 3 pi

(16 pi)

60 Rocks ←

→ 46 Rocks

*

*

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

quartz

PIERRE VERTE
Pierre verte exportée
quantity

RIFFLE
NORD SUD
SUR 30 pds
30 pds

(20) (E)



CHUTE

ATTENTION
TENDANCE
INVERSEE
RIFFLE
SUB NORD EST

SUR 12 pds (F)
INVERSE

PAS
E PAIS
DEAD

ILE.



RIFFLE
Lappues
Piffu
6 ps
quantity
franchés
petits
gro quantity 2 ps

(S)
INVERSE

RIFFLE
Sub Nord Est
sur 5 pds (H)
INVERSE

PIERRE ROUGE

PIERRE
ROUGE

56 Roches

37 Roches

9 (X)

X

20x (2A)

OBSERVATION

du repère 1 à 13, soit de la tête du ruisseau jusqu'au pont 2, il y a 2 fois plus (approx.) de moraine (617 ouest - 476 est) que de 14 à 23 (398 ouest - 251 est)

galets

gravier

chute

galets
Rocherette

TRIFLE

SUD-NORD EST
sur 25 PIEDS.

(i)

(22)

BASSIN
3 pieds 1/2 de long

Arrière Puits

chute

galets

(10 galets)

Tendance...
RIFLE SUR 37 PIEDS

Riffe sur 37 Pieds
Sud-Nord Est (j)

47
47

SOMMAIRE

p.1 à 12

1015 ROCHES ← → 727 ROCHES

part ruisseau 1/2 p
RUISSEAU 1/2 pieds largeur

(23)

28 juin 1994

p. 13

PALETTE ~~DE~~ MICR
1/4 pouce PRISE
SUR LE RIFFLE

1011.16 C



LE CHEMIN
RETAUVASC
N 29, PAYS DE 30

PETIT RIFFLE
côté EST

palette

30
GROSSE PIERRE U.F.A.T.E.S
Quartz

palette

P. PIERRE U.F.A.T.E.S

CHUTE

CHUTE

RIFFLE
NORD-SUD-est
sur 4 pieds

(24)

6 quartz
1 1/2 pi
grossier

CHUTE

CHUTE

CHANGEMENT DE
TENDANCES
PLUS DE ROCHES À L'EST
QU'À L'OUEST

44 ← Routes → 86 ROCHES

4 quartz
1 1/2 pi de
2 piéres
Vertes

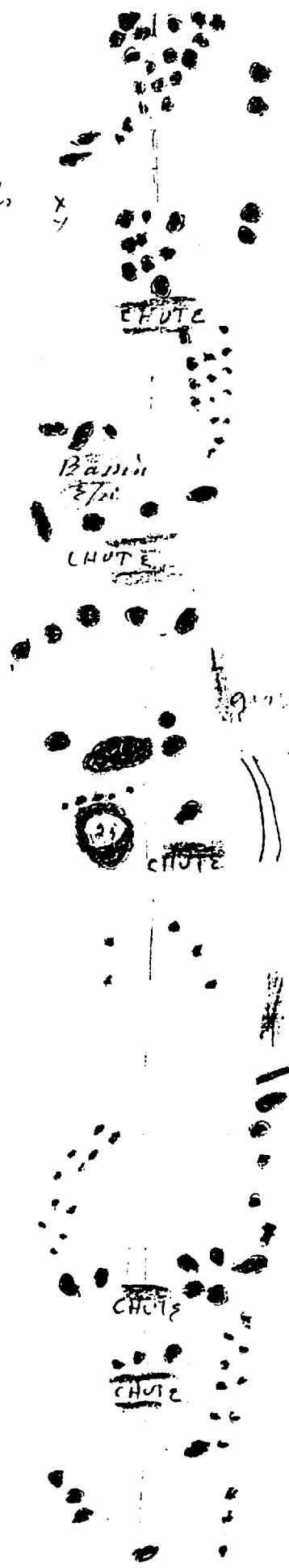
9 gros quartz
2 pi
1 piére rouge
6 po

XX PIQUETS
DE CÂTURS
② 1/2 mètre
BORGES

DISTANCE
1/2 MILE DU
CHEMIN D'OBSERVATOIRE

2 quartz
1 pi

53 Roches ← → 63 Roches



CHUTE

Bassin
Etu

CHUTE

quartz

TRANCHEE?

gros quartz
2 piéres

CHUTE

2 piéres
quartz
1 pié

RUISSEAU SOUTERRAIN
RUISSEAU SOUTERRAIN
1 1/2 pi de largeur

CHUTE

CHUTE

Gros quartz
3 pié de
ANCIEN LIT ?
COULÉE
RUISSEAU
2 pié de

CHATE

patte

Les moraines PROVIENNENT
CERTAINEMENT DE LA
COULÉE

Gros quartz
3 pié
RIFFLE
OUEST-EST
sur 20 pié de

OHISTE
SHISTE

quartz
grossier

quartz

quartz

quartz

grossier

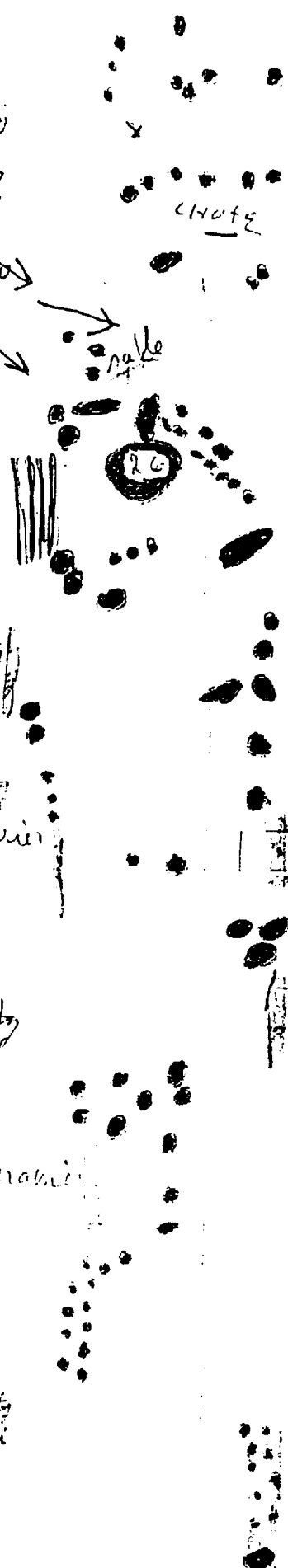
1 quartz
1 1/2 pié

quartz

CHANGEMENT DE
TENDANCE
PLUS DE ROCHES
À L'OUEST QU'À L'EST

58 Roches ← → 33 Roches

(26)



2 piéls larges

(97)

(97)

? CHENIA

piéls rouge

gravel

GRANITE

quartz

CHUTE

gravel

quartz 1 1/2 piéls

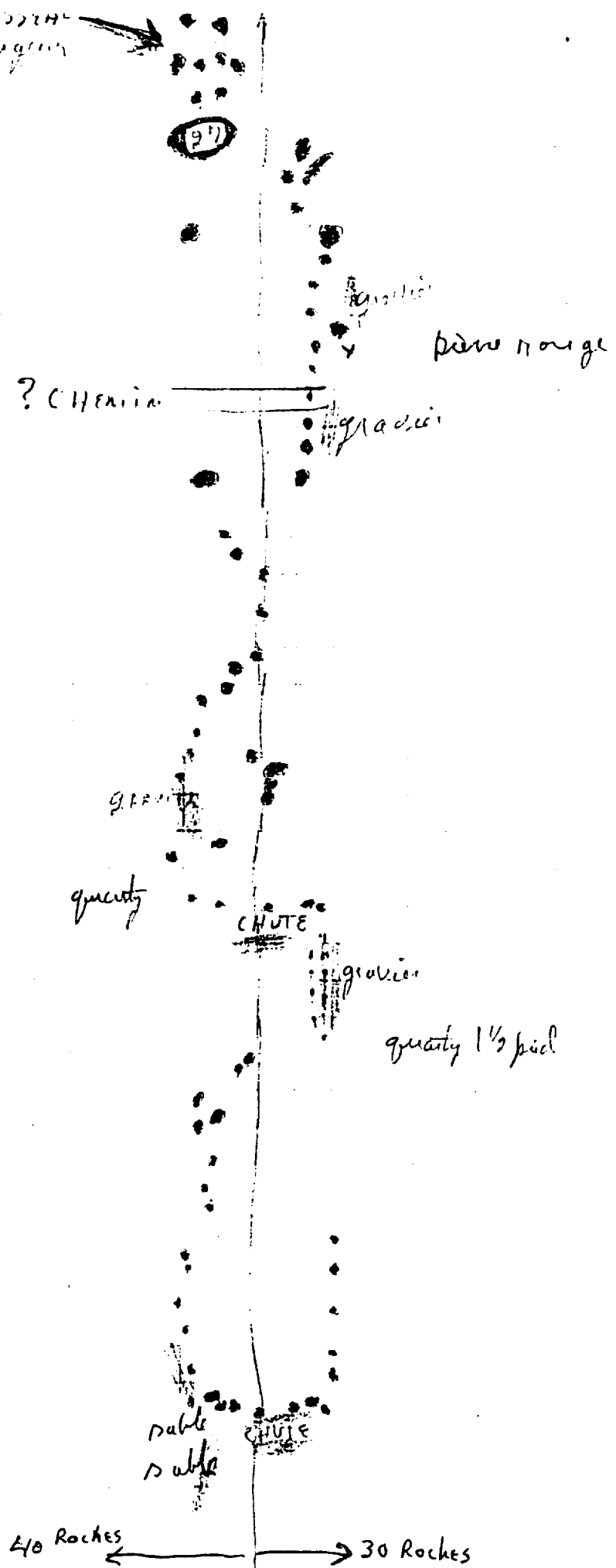
DE 12 à 16 mil.
195 out - 212 ext

piéls
rouge

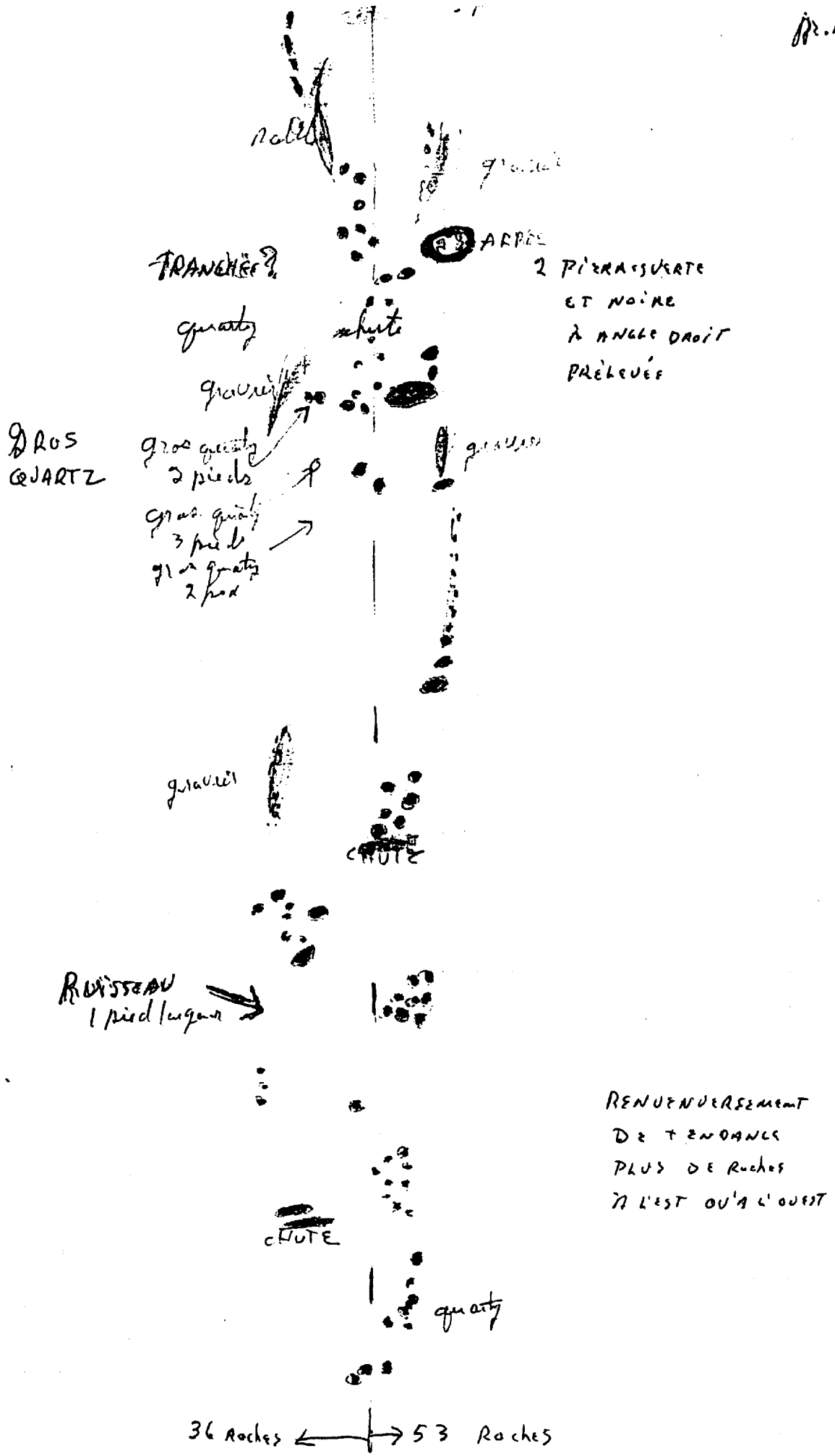
CHUTE

40 Roches

30 Roches



28



X

LE CHEMIN TRAVERSE
DE L'OUVEST À L'EST À
228-23 PUIS RE-TRAVERSE
À 29 PAYS DE 30

PIERRE MINÉRAUSÉE
pierre minéralisée OR
6 po (prélevée)

gravier

musseau 6 pous

CHEMIN

gravier

autre mot

CHOTE
3 pôle

(29B)

CHEMIN

RANG 3

(30)

RIFFLE - 25 pieds
riffle Est-Ouest
sur 25 pieds

2 ROS quartz
QUARTZ
5 gros quartz
2 pôle

(30)

Vieux
PONT

granit
Pierroverts 3 p.

Pier Rouge 5 pous

gravier

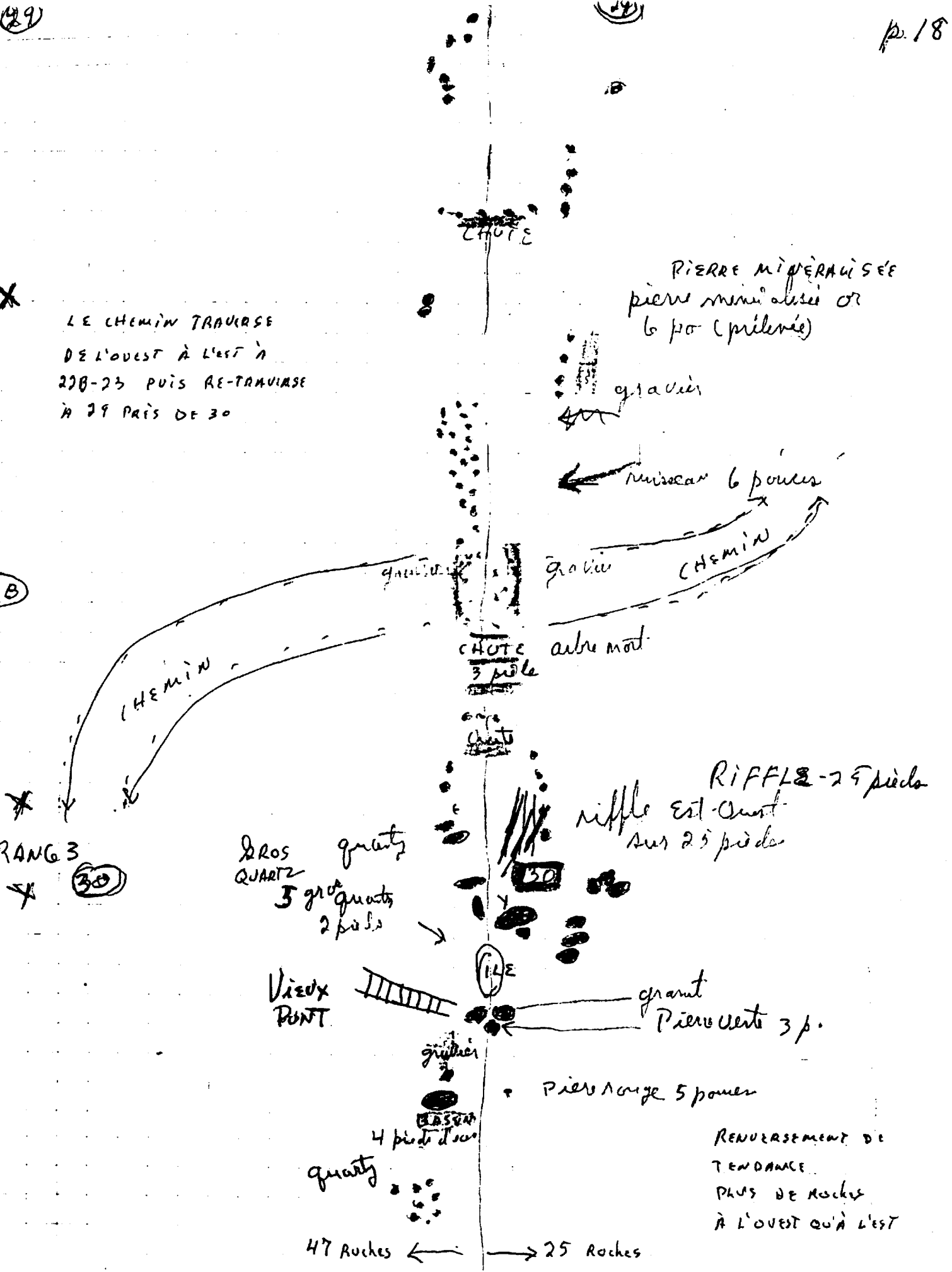
BASSIN
4 pieds d'eau

quartz

RENVERSEMENT DE
TENDANCE
PLUS DE ROCHES
À L'OUVEST QU'À L'EST

47 Roches

25 Roches



Chute

Riffle ouest est sur 20 pieds RIFFLE 20 PIEDS

Riffle ouest est sur 20 pieds RIFFLE 20 PIEDS
centre du ruisseau

gross quartz 2 pieds

Riffle ouest est sur 30 pieds RIFFLE 30 PIEDS
2 gross quartz 2 pieds
Roches

X
RIFFLE
DANS RUISSEAU
ENV. 150 pieds

X
RUISSEAU
RUISSEAU
2 pieds
longue

gross quartz

ILE

(31)

gross quartz

CHUTE

Pierre verte

quartz

RIFLE Sud-Nord sur 15 pieds RIFLE 15 PIEDS

RIFLE - 4 PIEDS Sud-Nord sur 4 pieds

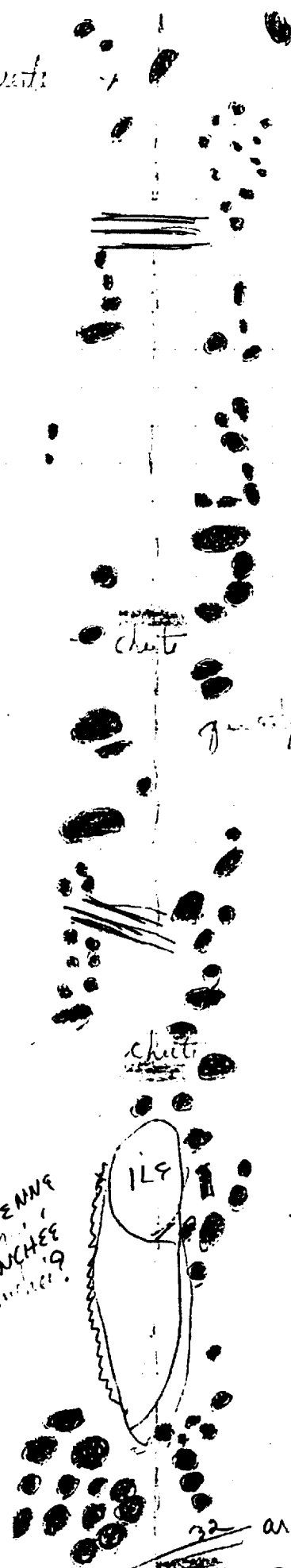
ANCIENNE FRANCHISE

prise d'eau 7 pouces 1/2 po.

LOT 3 FAUX LOT 4

SOMMAIRE 17 à 20 INCHES 155 ouest - 164

CHANGEMENT DE TENANCE PLUS DE ROCHES à l'est qu'à l'ouest



chute

129

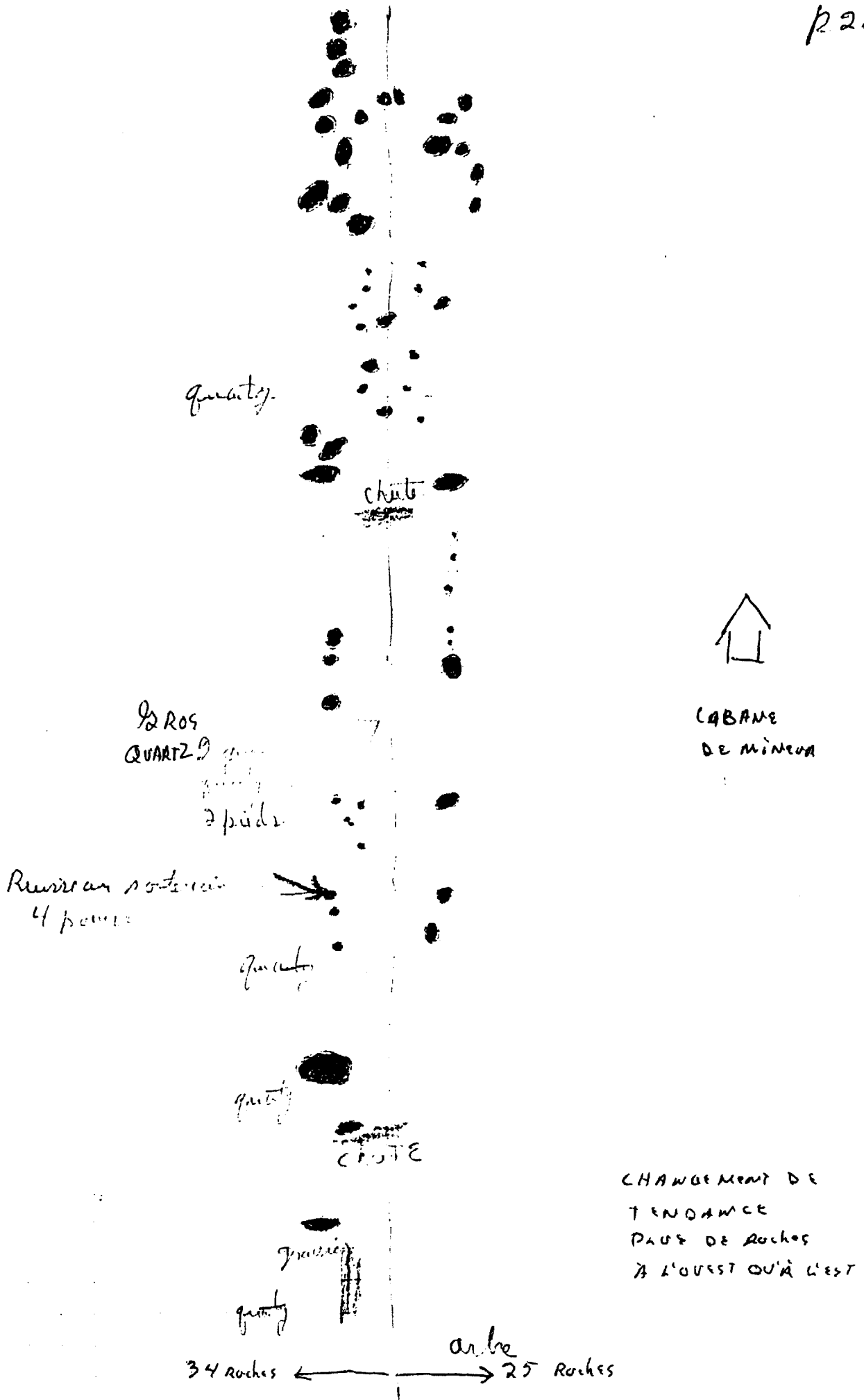
32 arbo

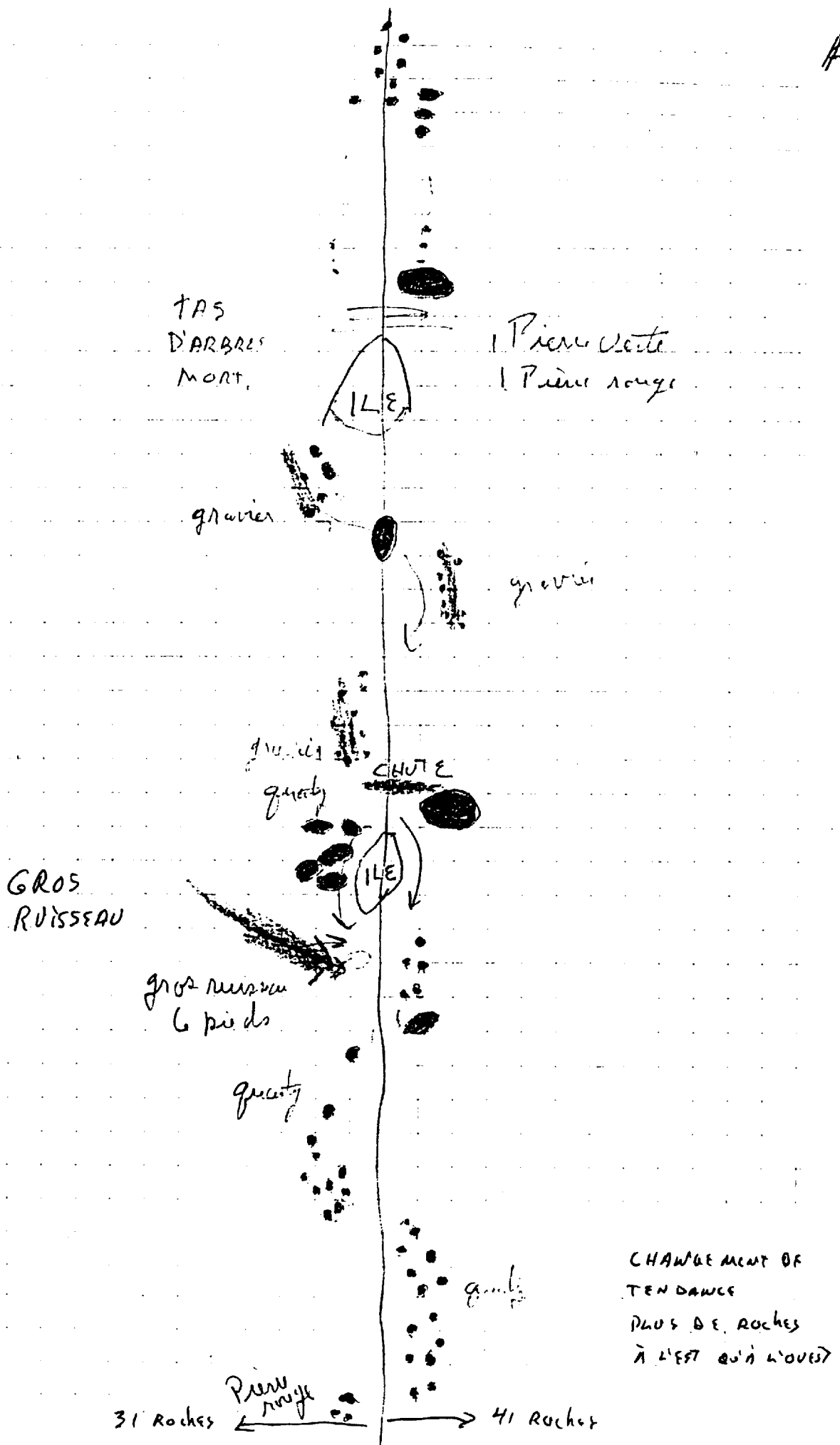
40 Roches

CHUTE

58 Roches

32





Pierre verte

quartz

RUISSEAU 6 po

Très peu de mat terrain
2 pieds seulement puis
à plein graviers

ruisseau le premier
34 au Barrage de cascade
Ruisseau 2 pi de RUISSEAU
Pierre verte 2 pi.

quartz

eau lente

tranchée ? TRANCHÉE

Pierre rouge
Pierre verte

Cascade

GRAVIER
FORS
RIVER

EAU
ROUILLÉE

CHANGEMENT DE PENDANCE
PLUS DE ROCHES
D'AUDESSANT QU'À L'EST

59 Roches

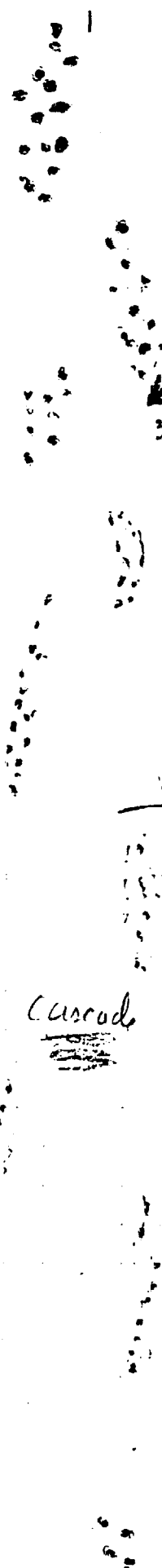
41 Roches

(35)

x (34)

x

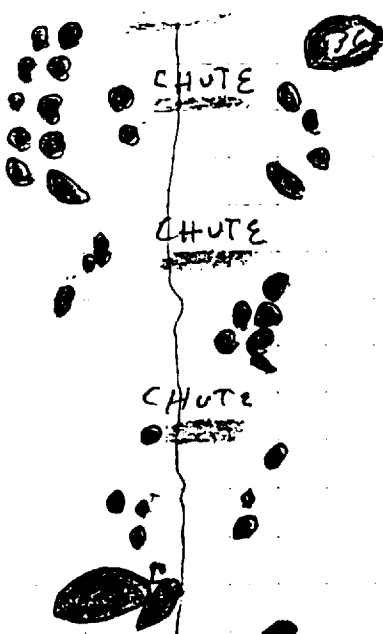
x



29 juin 1994

p24

(36)



Pierres
4 po

Pallu

quartz

Pierres

TRÈS NOMBREUX
QUARTZ

ligne de prise d'eau
aérienne

gravier

eau lente

X

(37)

(37B)

(37C)

CABANE À SUCRE

ROMEO CHARBONNEAU

CHIMIN

CHIMIN

SOMMAIRE

21 à 24 inc.

147 out - 141 out

quartz

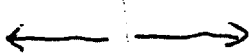
2 Pierres vertes 6 po

Sentier

PONT NO 3 (MOTO NEIGE - ÉTROIT)

(37D)

43 Roches



34 Roches

37e

Roche MINÉRALISÉES 2 po (argent)
 ← Roche minéralisées (argent?)
 2 po. (prélevé)
 ← Roche ^{gris} noire trouée
 (bulle de gaz) (prélevé)

quartz
 Petite
 pierre verte

gravier
 LARGE RUISSEAU
 large ruisseau 7 pied

7F

eau rouillée
 eau profonde
 4 pieds
 sable

7
 Roche ROUGE
 carrée min. 200
 la beige 10 po

quartz

38

35 CHUTE

CHUTE

CHUTE

CHUTE

CHUTE

chute de 2 pieds

TENDANCE RENVERSÉE
 PLUS DE Roches à
 L'EST QU'À L'OUEST

47 Roches ← → 71 Roches



*

(40)

quartz

quartz

quartz

Ancien moulin à farine

GALERIE

SOUTERRAINE NOYÉE

CAISSON D'ENTRÉE EN BÉTON ARMÉ

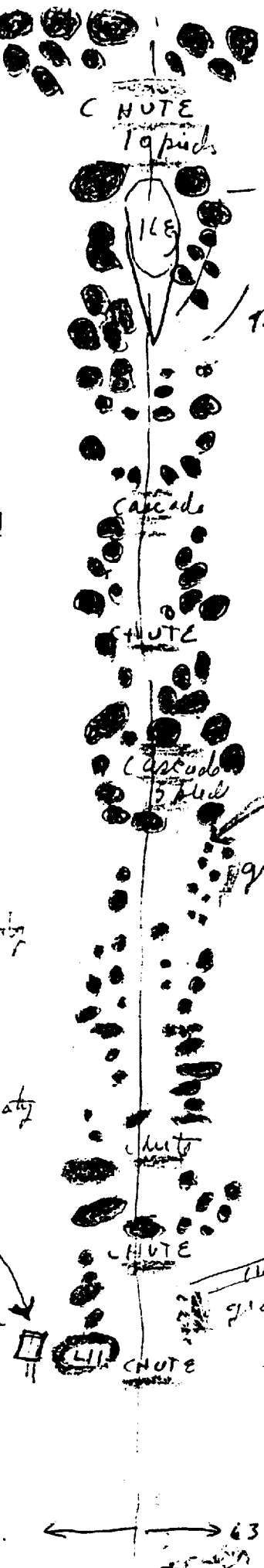
Barre de fer 5 pieds contreplaqué

Moulin Trou

Taille sur la terre

PISCICULTURE TOIT ROUGE

(41)



57 Roches.

63 Roches

1 JUILLET 1994

GRANDS RUISSEAU
Ruisseau à pieds
de largeur

28

gravier
graty

Roche

CHUTE

CHUTE

Petit graty blanc

CHUTE

CHEMIN

ROUTE
212

CHEMIN
EN PIERRES

PIERRE UATE

CHUTE

gravier

petit graty

CHUTE

CHUTE

gravier
coteau

clavier

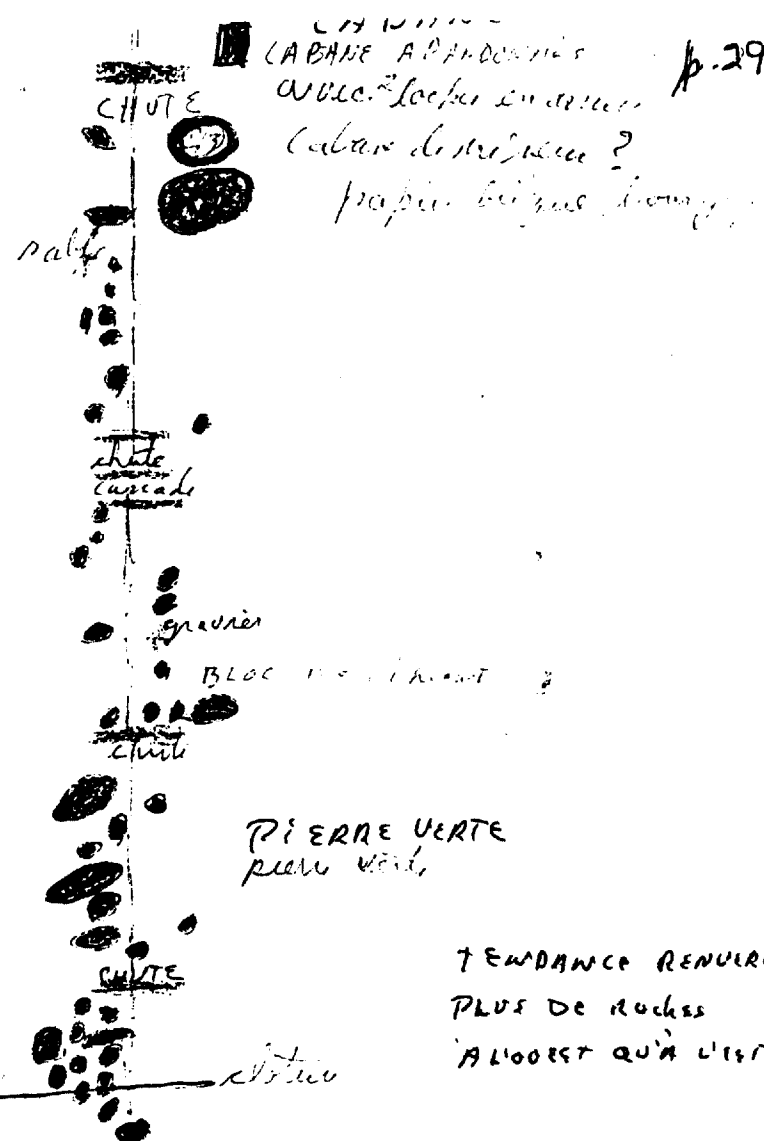
42 Roches

49 Roches

(42)

(43)

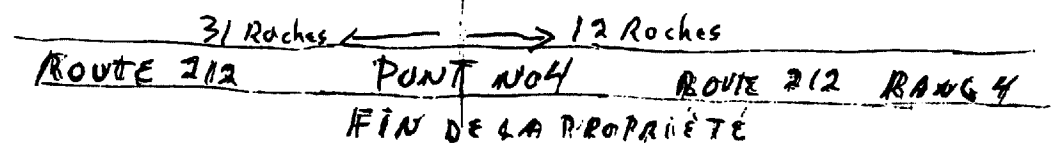
p. 29



SOMMAIRE
 25 à 29 inc.
 239 ouest - 259 est

GRAND TOTAL
 1721 OUEST - 1503 EST

TENDANCE RENDUEE
 PLUS DE ROCHES
 AU OUEST QU'AU EST



(44)

CARTOGRAPHIE
 TERMINEE
 VENDREDI
 LE 1 JUILLET 1974
 A 12h.30 M.S.

**JOURNAL
DES
LEVES
GEOMORPHOLOGIQUES
(28 cartes)**

**MONT MEGANTIC- MONT ST-JOSEPH
CANTON CHESHAM, NOTRE-DAME-DES-BOIS**

**Par Normand Lassonde
Boucherville
1994**

⑤

④

⑤

✱ ✱ ✱ CLOTURE ✱ ✱ ✱

1 pi
RUISSEAU
Maraige
EAU
ROUSSEAU

3

3

80 PIEDS

③ Maraige

2

CHEMIN ③

①

MONTAGNE
RIFFLE

VUE DE COUPE
15E

← 100 PIEDS →

LIGNE: 16

16

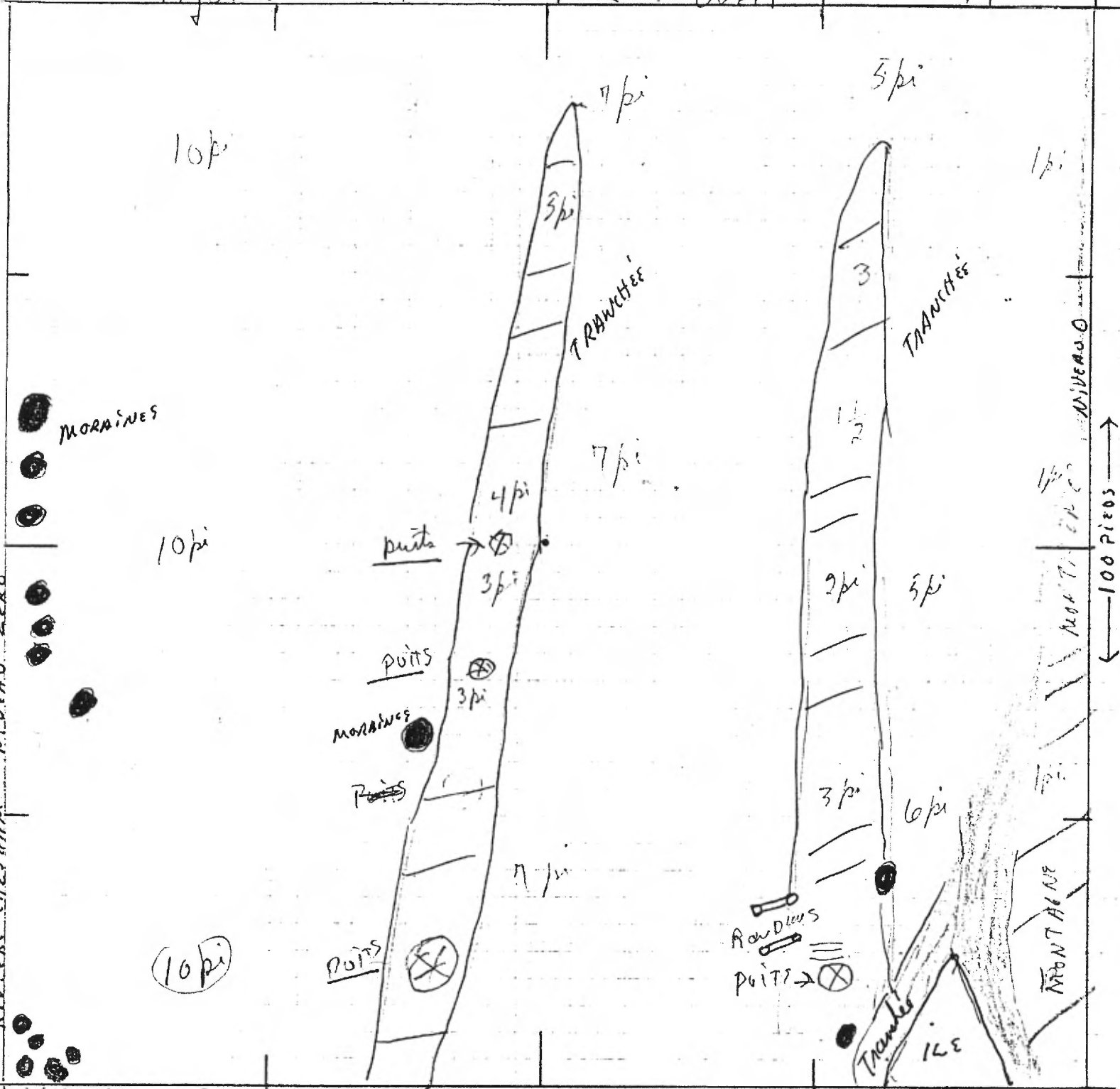
COMMENTAIRES	
CLASSEMENT DU SITE	CLAUDE LAQUES A DÉJÀ PRÉLEVÉ UNE PETITE DE PLUS D'UN GRAMME DANS LE RUISSEAU SUR CE SITE. TRÈS FAIBLE DENIVELLATION
10	CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 17 juillet

1994 CHESHAM

WEST

LIGNE: 19



VUE DE COUPE 19 et 19B

← 100 PIEDS →

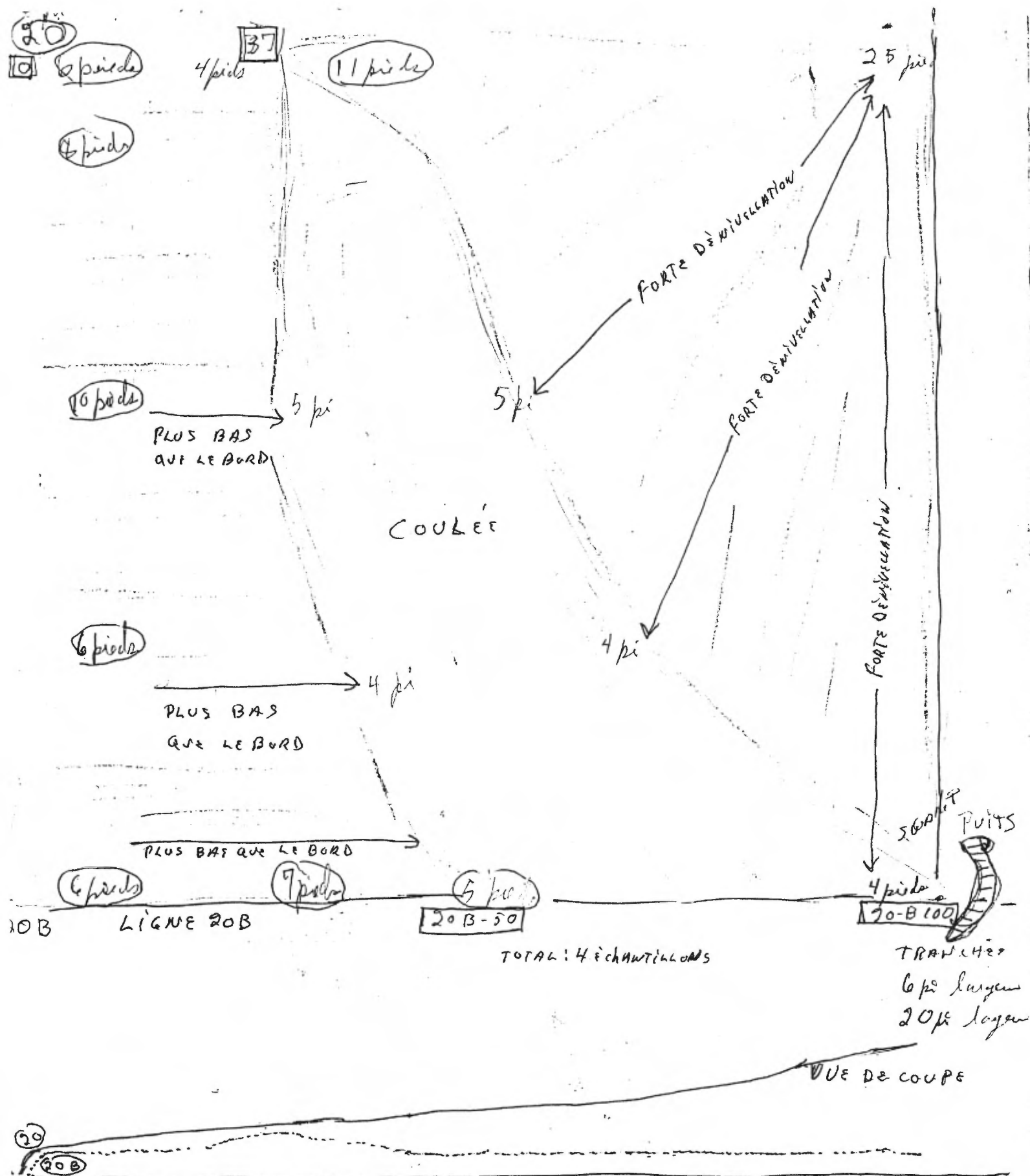
LIGNE: 19 B

COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE LIGNE DE COUPE INTERESSANTE, DE 10pi203 à 1pi203. 3 puits, 2 TRANCHEES MORAINES A L'OUEST, AU CENTRE ET PRES DE LA RIVIERE

10

CLASSEMENT DES ECHANTILLONS



TOTAL: 4 ÉCHANTILLONS

NIVEAU
 NIVEAU ZÉRO ATTENTION: SEMBLE UN SITE PROPICE À CAUSE DE LA COULÉE

DATE: 23 juillet

1994 CHESHAM

~~EST~~ OUEST

LIGNE: 22

6 pi

8 pi

9 pi

8 pi

2.5 pi

6 pi

CHEMIN

MORAIN

tranchée

4 pi

4 pi

XX

1 1/2 pi



100 PIEDS

6 pi

4 pi

4 pi

4 pi

2 pi

CHEMIN

CHEMIN

10 pi

10 pi

10 pi

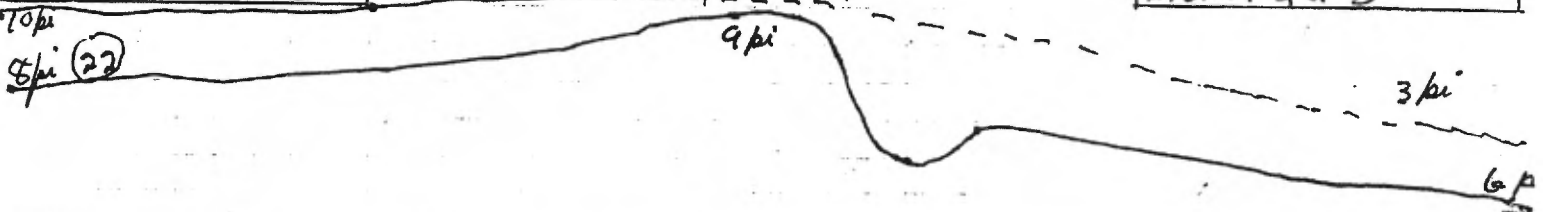
9 pi

3 pi

VUE DE COUPE

100 PIEDS

LIGNE: 22 B



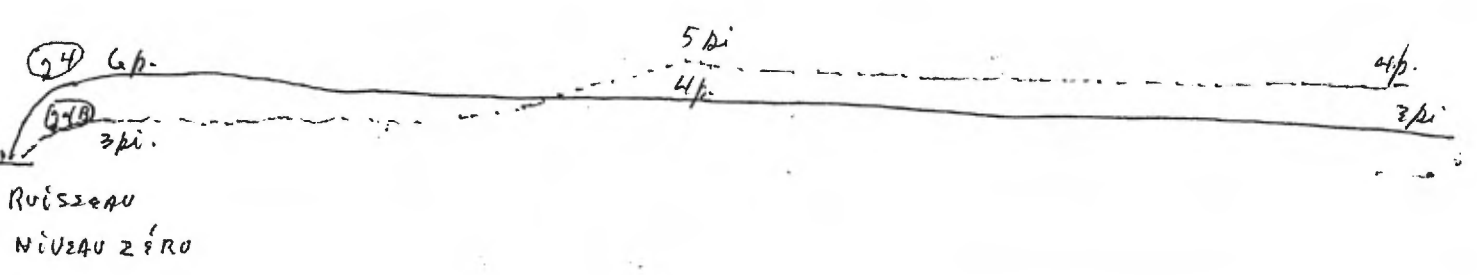
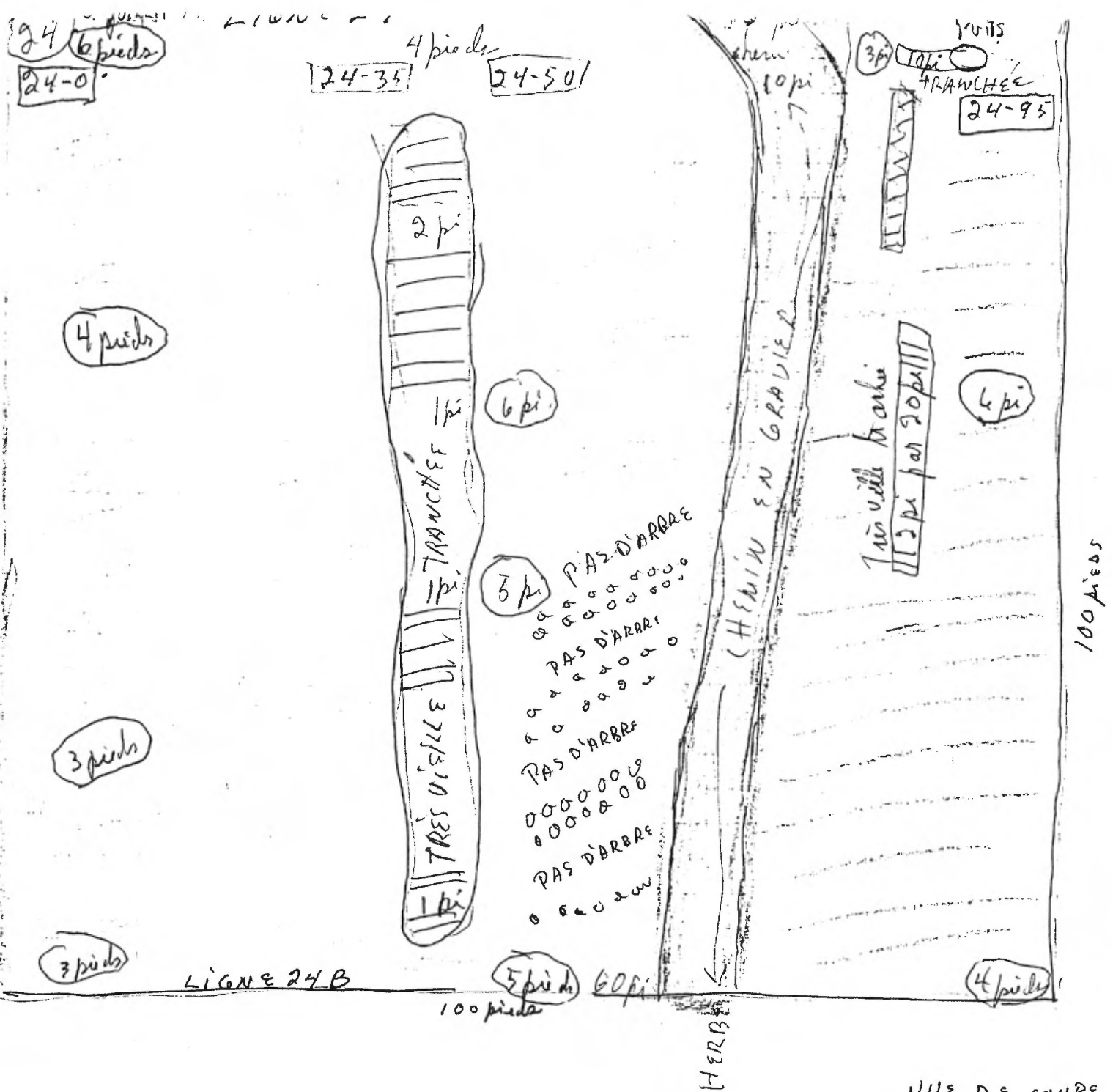
COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE

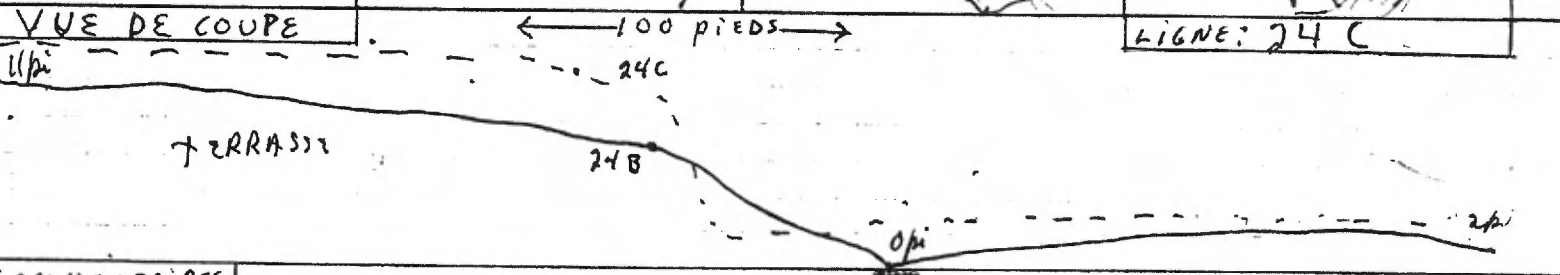
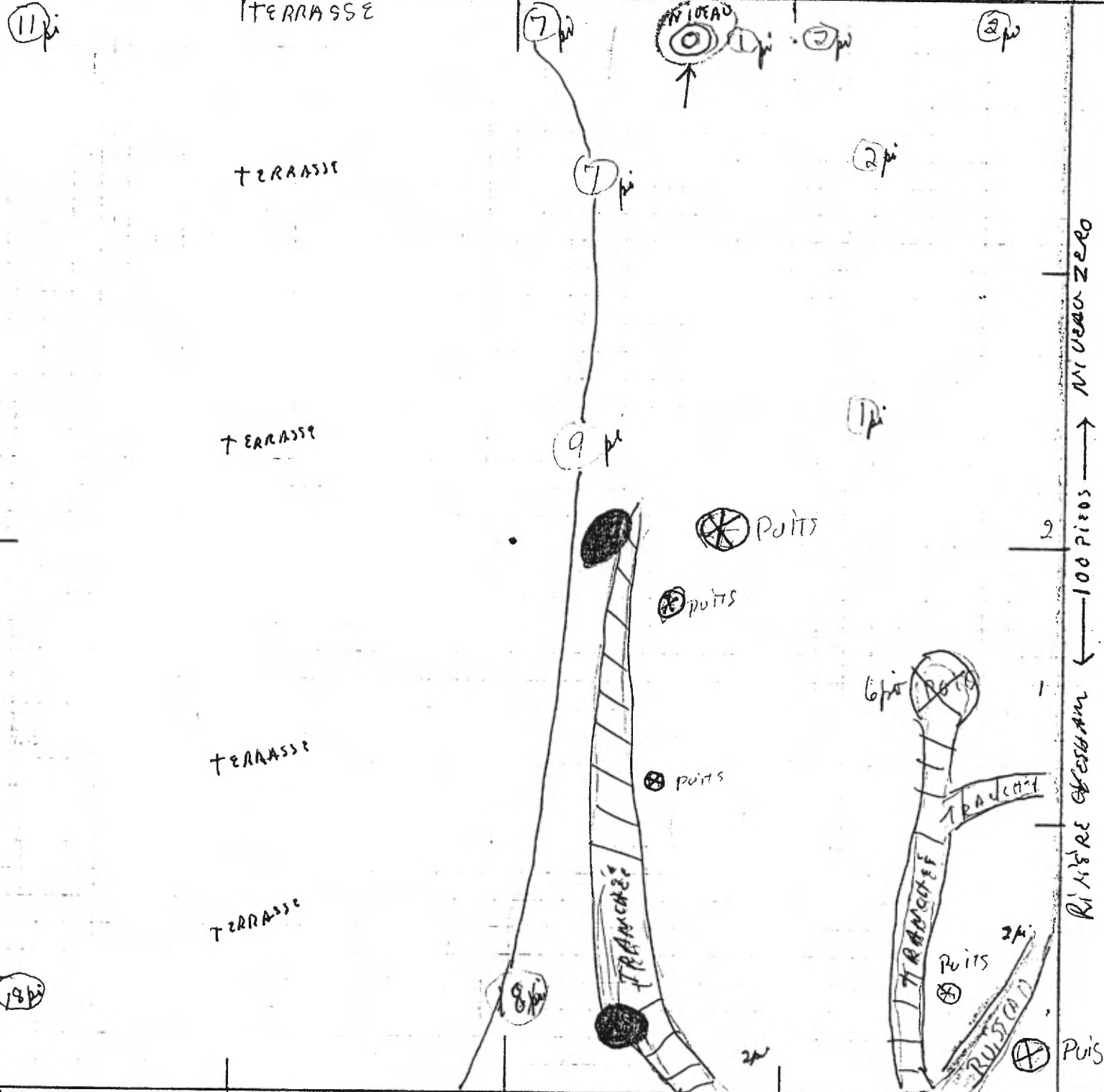
RIFLE. La partie marquée XX TRÈS INTÉRESSANTE. Très longue tranchée

10

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS



DATE: 6 AOUT 1944 CHESHAM ~~EST~~ OUEST LIGNE: 24 B



COMMENTAIRES
 CLASSEMENT DU SITE: DÉNIVELATION IMPORTANTE. TRANCHEE IMPORTANTE. MOUAINES. NIVEAU 0 ENTRE 25 et 50 pieds de la rivière
 10
 CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

4 JUILLET 1974
LIGNE 27 EST

(3 1/2 pi)
(3 pi)

(3 pi)

(2 pi)

(3 1/2 pi)

(3 pi)

(4 pi)

(2 pi)

(3 pi)

(2 pi)

(3 pi)

(2 pi)

(1 pi)

(3 pi)

PUITS

CHEMIN

VEUX CHEMIN
↑ 10 pi
↓ 10 pi

LIGNE 27 B

100 pieds

VUE DE LOUPE

100 pieds

1 Noeuds
30 pi par 25 pi

TERRAIN HUMIDE

TERRAIN HUMIDE

Pas beaucoup d'arbres

Pas beaucoup d'arbres

FRANCHISE
10 pi X 30 pi

(3 pi) (2 pi)
(2 pi)
(2 7/8)

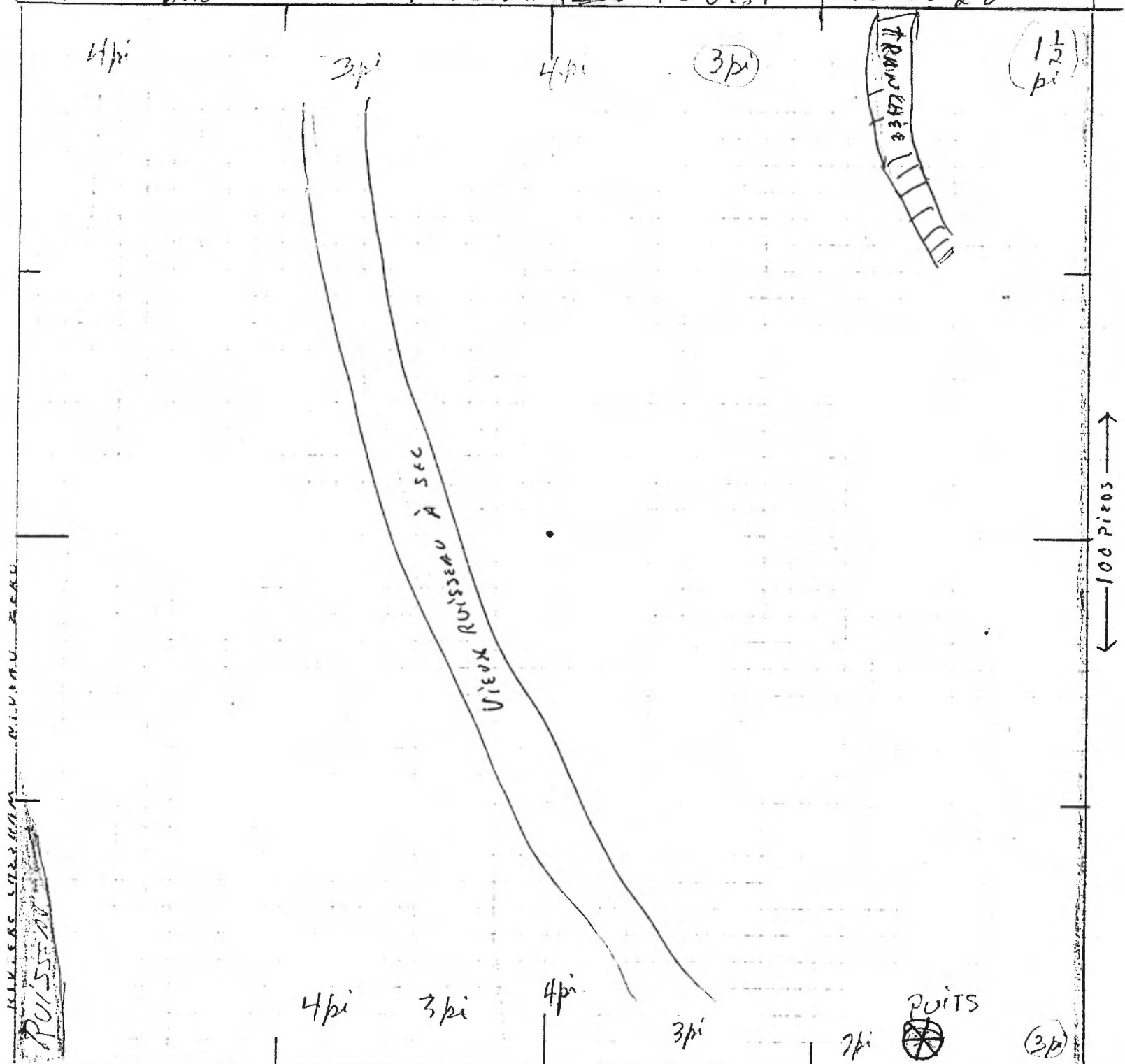
3 pi

1 pi

2 pi 3/4

ATTENTION: SEMBLE UN SITE TRÈS PROPICE. TERRAIN PRESQU'À ÉGALITÉ DE LA RIVIÈRE

DATE: 6 AOÛT 1994 CHESHAM ~~EST~~ OUEST LIGNE: 28



VUE DE COUPE

← 100 PIEDS →

LIGNE: 28 B

COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE TERRAIN BAS, VIEUX RUISSEAU ASSÉCHÉ, RUISSEAU À L'OUEST.

5

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 5 juillet

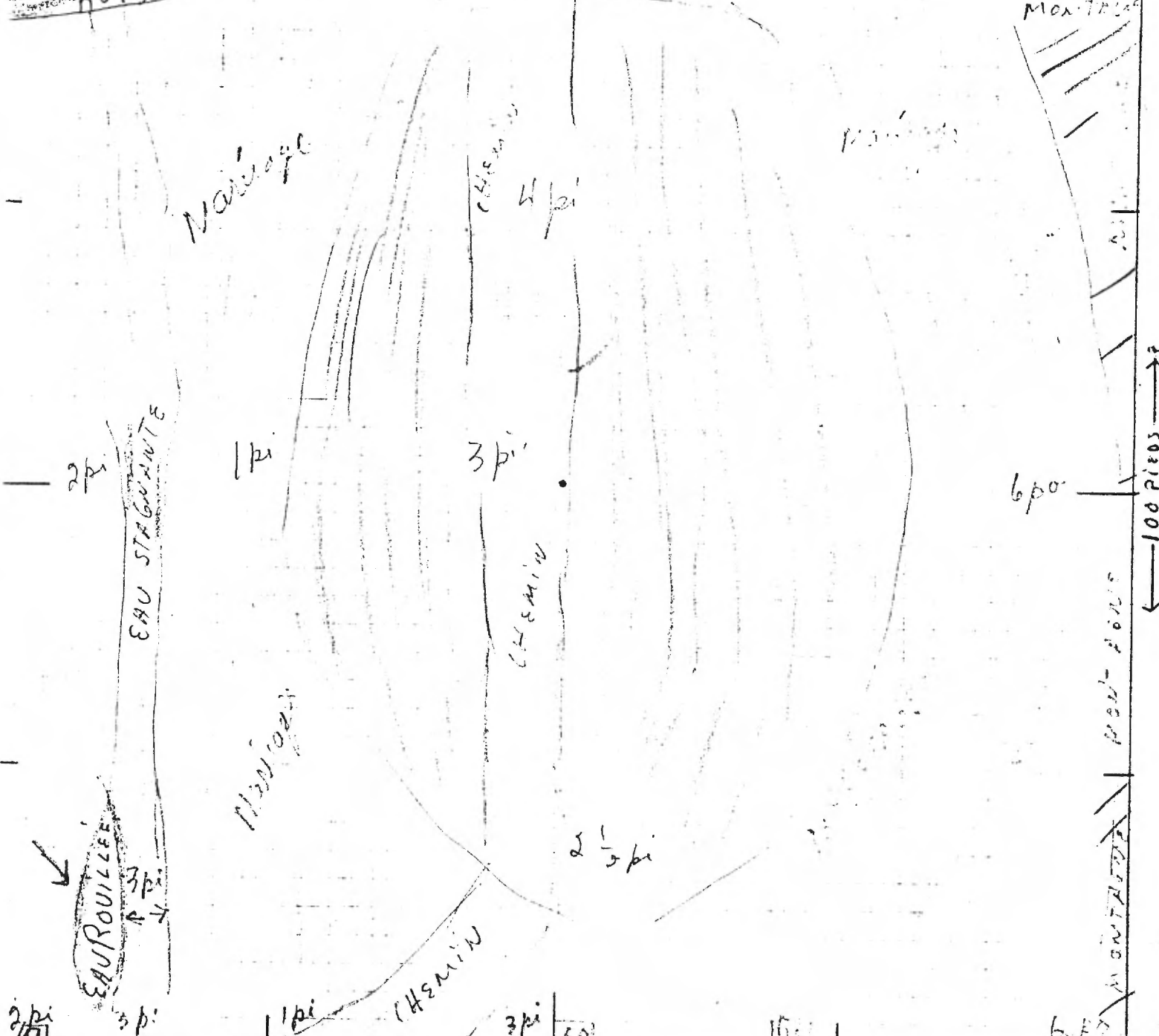
1994 CHESHAM EST

LIGNE: 29 C

RIFLE OUEST
3 pi

RUISSEAU

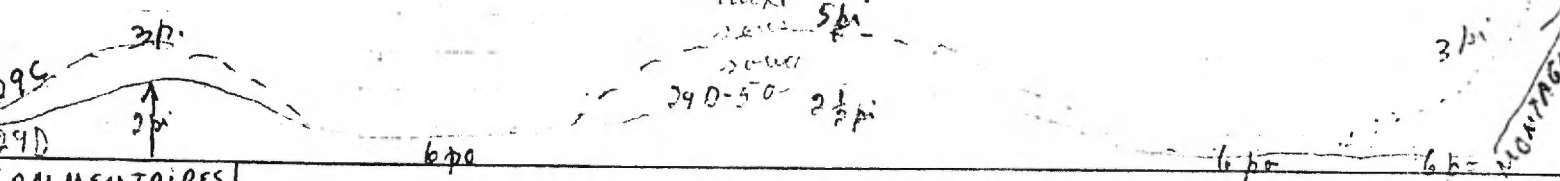
CHESHAM
3 pi
MONTAGNE



VUE DE COUPE

100 PIEDS

LIGNE: 29 D

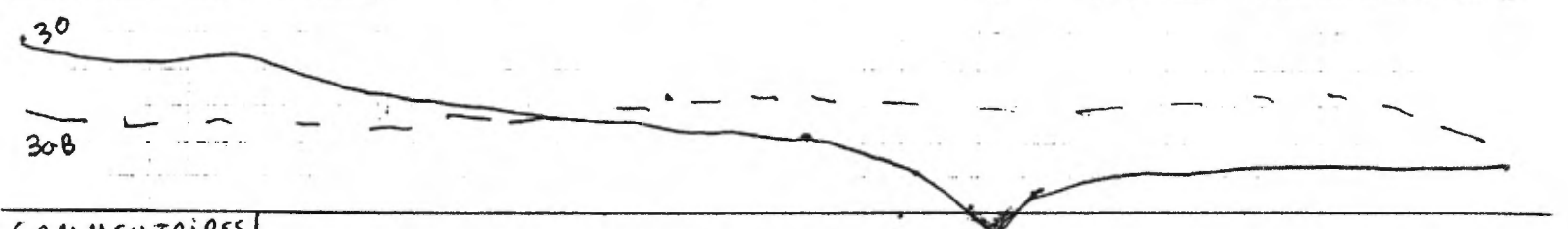
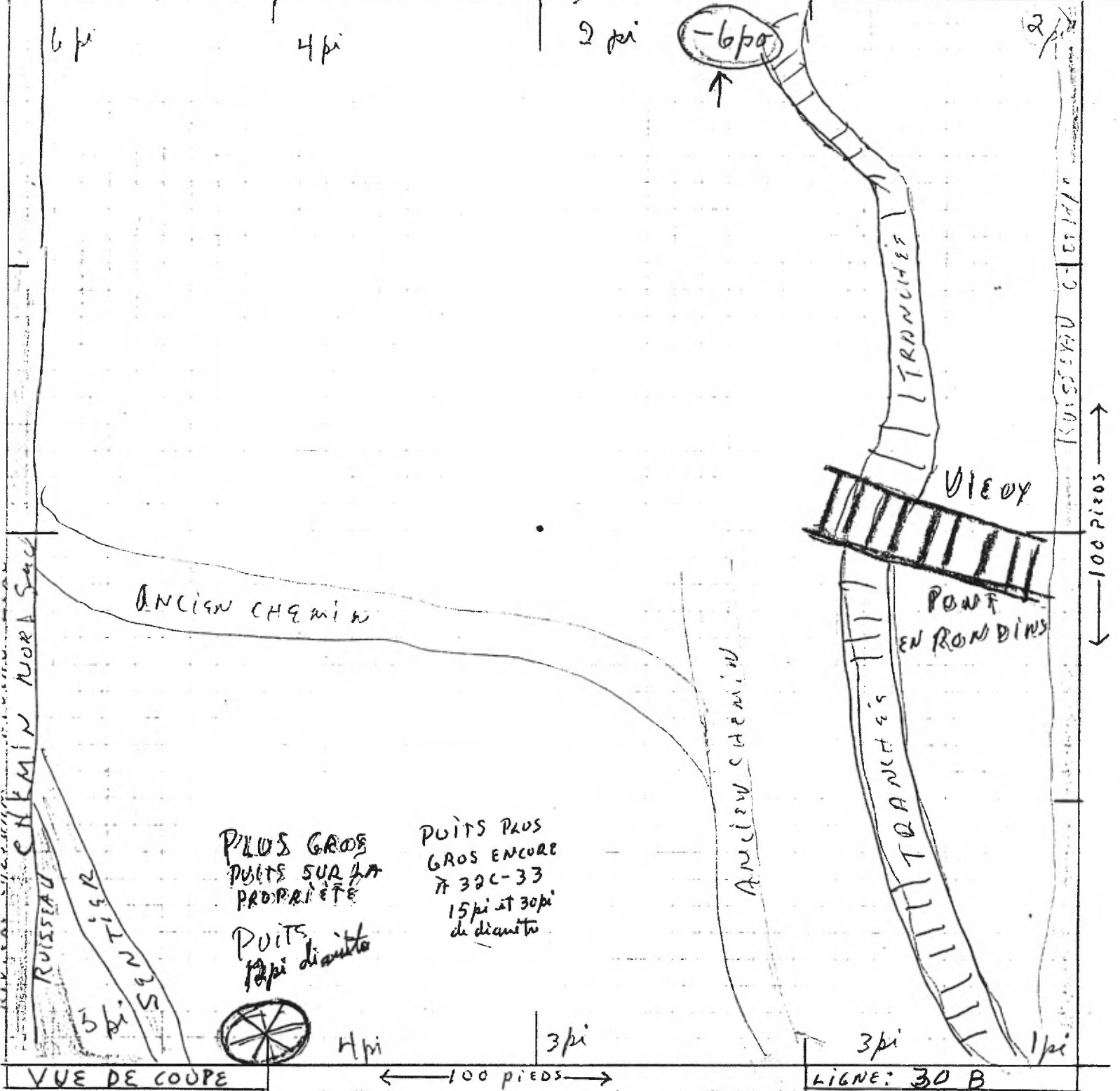


COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE: EXCELLENT SITE, EAU ROUILLEE, MARIAGE. LA RIVIERE ET LA MONTAGNE FORMENT UN ENTONNOIR A LA LIGNE 29 D

10

CLASSEMENT DES ECHANTILLONS: VOIR RIFLE DANS RUISSEAU OUEST SITUÉ EN MONTANT LA TERRASSE OUEST PR LA HAUTEUR DE 29 D LIGN 29D PLUS 1-447



COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE NIVEAU -6 pi SOUS LE LIT DU RUISSEAU CHESHAM, GRANDE TRANCHEE. ENOUME POITS

10

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 20 AOUT

1994 CHESHAM

GUEEP

LIGNE: 32 OUEST

CRANNE TRACHEE

25 pi



12 pi de diamètre

15 pi

35 pi

TERRASSE

35 pi

15 pi

25 M

REBOTS DE TRANCHÉE

29 pi

TRANCHÉE

25 pi

20 pi

TRANCHÉE

13 pi

25 pi

SITE DE REPAS
Puits Récent
MAMMÈTES
BOUTEILLES
BOITES À SARDINE
OU JAMBON
A UCARE

PUITS PLUS BAS

puits

25 pi

15

EAU FORTE

100 PIEDS

EAU CALME

VUE DE COUPE

100 PIEDS

LIGNE: 32 B

SITE QUI EST LE PROLONGEMENT DE LA GRANDE TRANCHÉE

COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE

10

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 20 AOUT

1994 CHESHAM

~~EST~~ EST

LIGNE: 32c-33

(3pi)

(2pi)

(3pi)

POITS

MORAINES

POITS



12pi
DIAMÈTRE



CABANE
DE
MINEUR
EFFONDRE

BARDEAU
DE CÈDRE
EUV.
14pi x 14pi

RESORTS APPROXIMATIFS
BEAUCOUP DE GROSSES
MORAINES À 200 PIEDS
NORD-EST

MORAINES

JOURNAUX
ANGLAIS
ET FRANÇAIS
SUR LES MGS.

JOURNAL FRANÇAIS
DATÉ DU 3 OCTOBRE 1935

JOURNAL ANGLAIS
THE BOSTON POST SUNDAY MAGAZINE

100 PIEDS

RIVIÈRE ASSÉCHÉE

LIRE LETTE
CARTE AVEC
LA CARTE LIGNE 33

POITS

15pi
diamètre



POITS

12pi
diamètre



CHÉMIN

3pi

(5pi)

VUE DE COUPE

3pi

CHÉMIN

100 PIEDS

LIGNE: 33

5pi

2pi

3pi

2pi

3pi

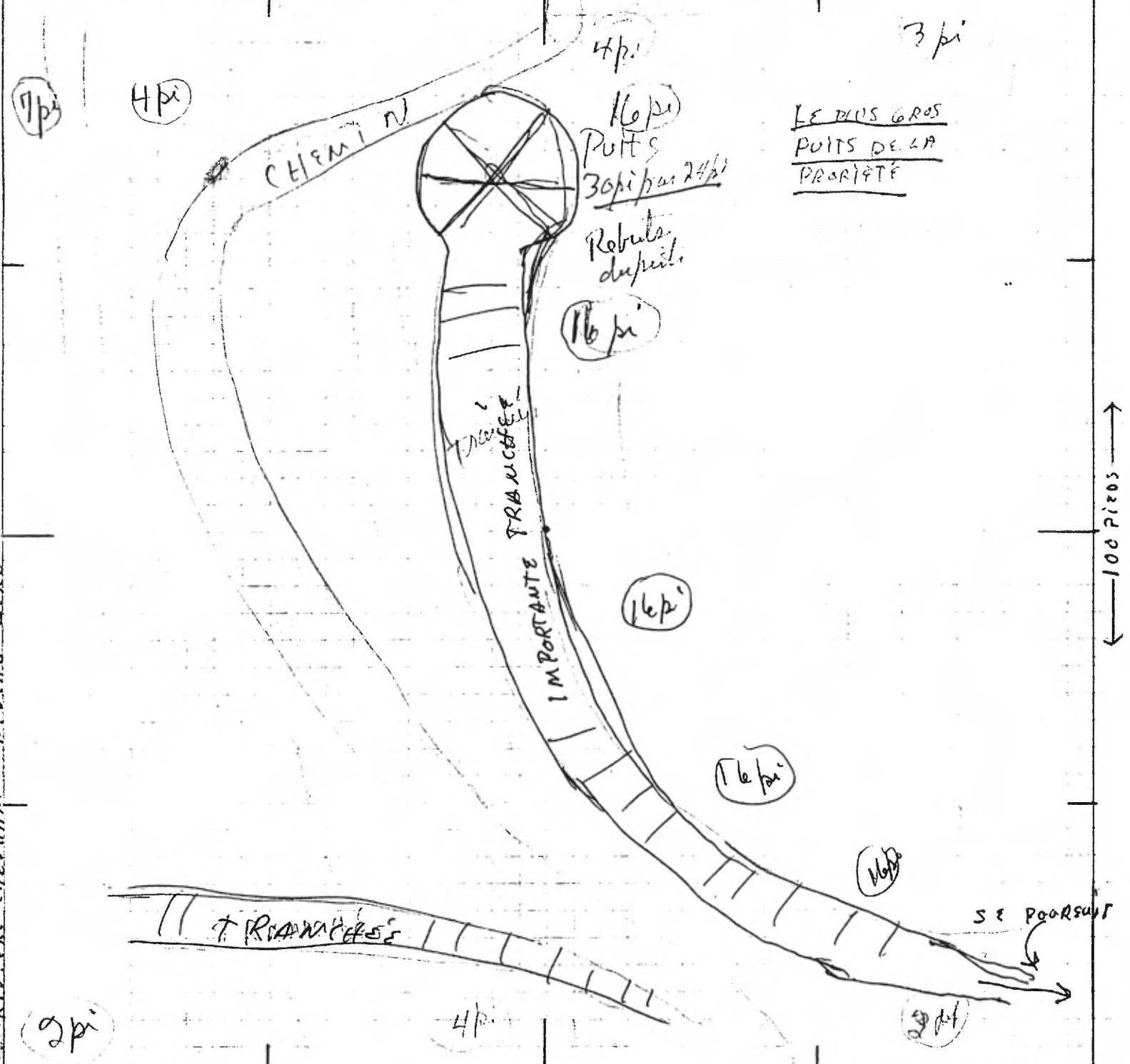
2pi

COMMENTAIRES

CLASSEMENT A LIRE AVEC LIGNE 33
DU SITE

10

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS



VUE DE COUPE

← 100 PIEDS →

LIGNE: 33 B

COMMENTAIRES

CLASSEMENT A LIRE AVEC LIGNE 33C-33
DU SITE

10

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 27 AOUT

1994 CHESHAM

EST

LIGNE: 34 B

(6 pi)

(3 pi)

(2 pi)

EAU ROUILLEE

RUISSEAU
1 pi de largeur

TERRE NOIRE
SANS
VEGETATION

EAU ROUILLEE

MARECHAGE
TERRE NOIRE
TRÈS HUILEUSE

TERRE NOIRE
SANS
VEGETATION

100 PIEDS

(1 pi)

(1 pi)

(2 pi)

CLOTURE

VUE DE COUPE

100 PIEDS

LIGNE: 34 C

JONCTION DES POINTS LES PLUS BAS ENTRE L'EST ET L'OUEST. LE

COMMENTAIRES

CLASSEMENT
DU SITE

NIVEAU DU TERRAIN À L'OUEST EST AUSSI DE 1 PIED ET DONNE SUR LE CHAMP NOIR
DE ROMÉO CHARBONNEAU (R.C)

10

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 28 AOUT

1994 CHESHAM

~~EST~~ OUEST

LIGNE: 36

⊗ PUNTS
3 pi

⊗ PUNTS
3 pi

2 pi

3 pi

2 pi

2 pi

3 pi

2 pi

2 pi

3 pi

2 pi

↑ 100 PIEDS ↓

VUE DE COUPE

← 100 PIEDS →

LIGNE: 36 B

COMMENTAIRES

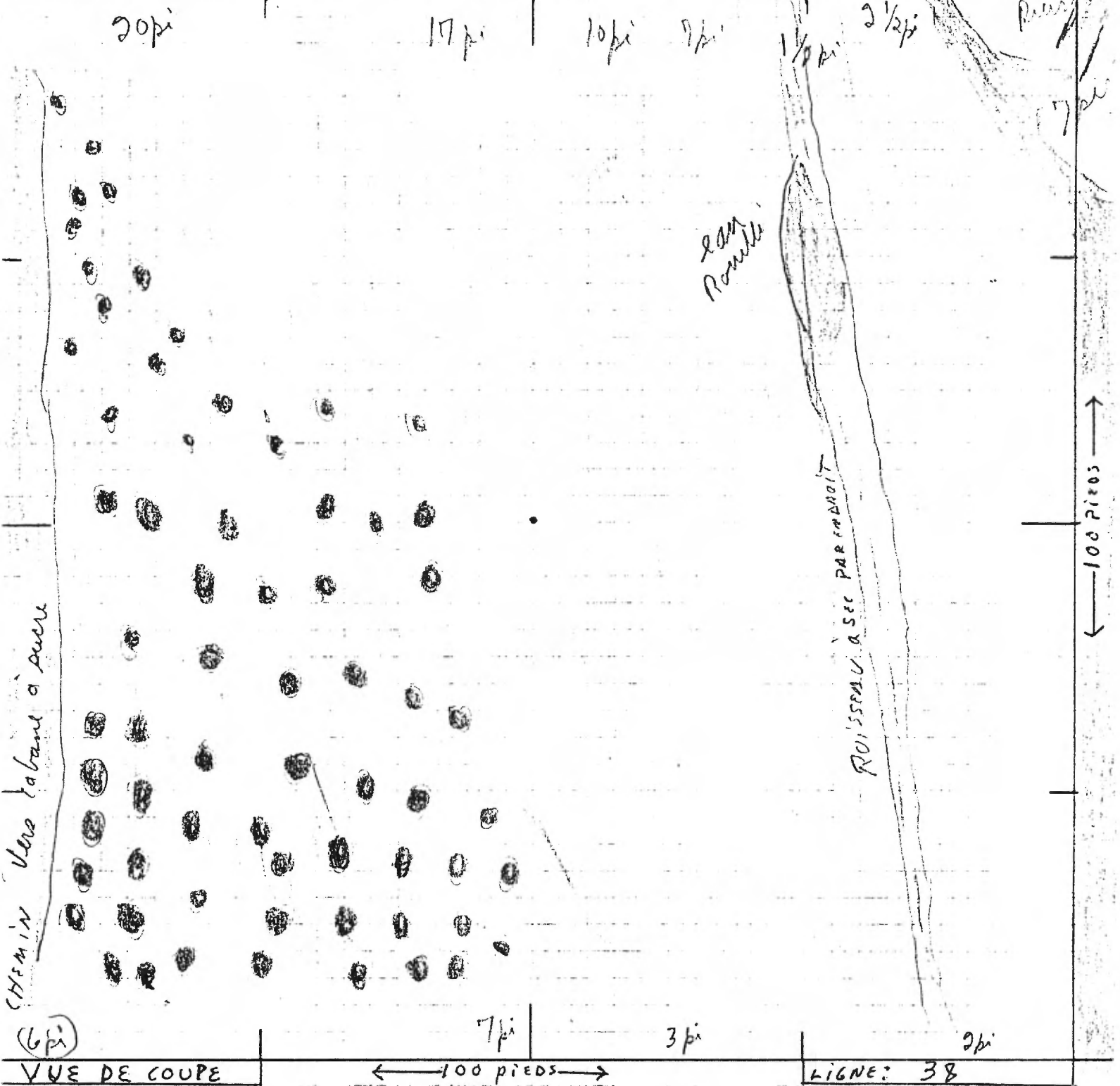
CLASSEMENT
DU SITE

TERRAIN SABLONNEUX. AMOUCHEMENT DE MORAINES CÔTÉ OUEST

5

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

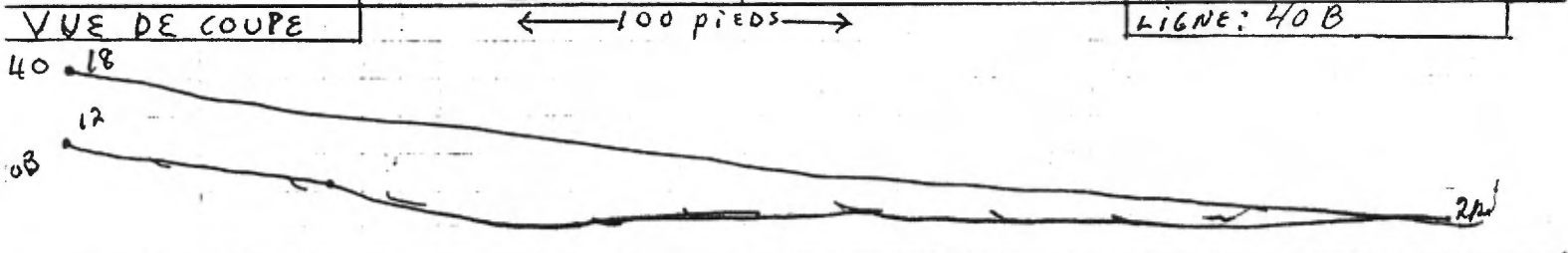
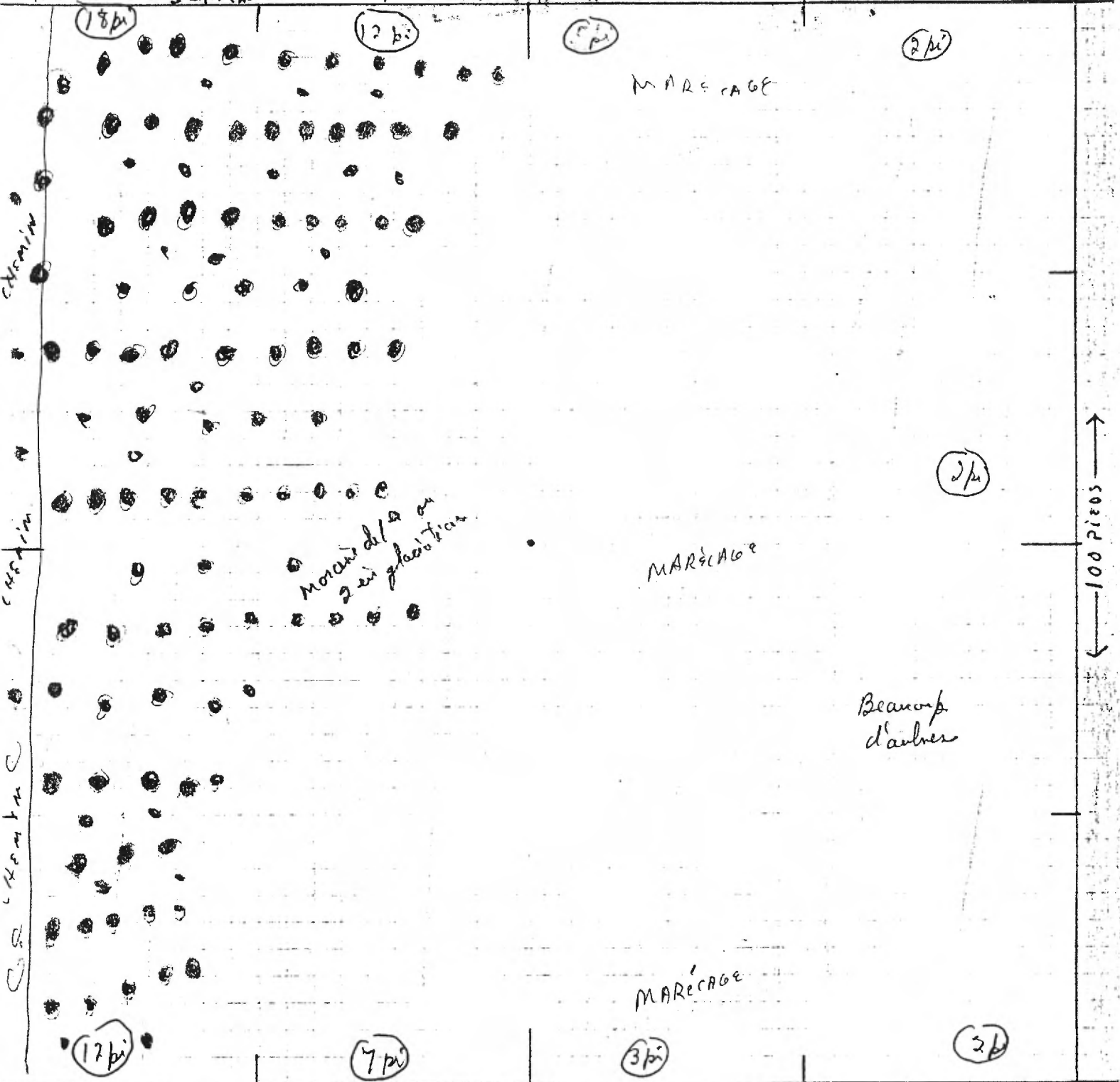
DATE: 4 SEPTEMBRE, 1994 CHESHAM ~~EST~~ OUEST LIGNE: 37 F



COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE: IMPORTANTES MORAÎNES À MOITIÉ ENFOUÏES. L'EAU ET LE SABLE ROUILLES NE SONT QU'EN COUCHE DE SURFACE D'A PEÛNE 1/4 po. SABLE GRIS ET GLAISE EN-DESSOUS. CONNECTION AVEC UN RUISSEAU DE 7 PIEDS DE LARGEUR.
 CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS:

DATE: 10 SEPTEMBRE 1974 - CHESHAM, ST. OUBST * LIGNE: 40



COMMENTAIRES
 CLASSEMENT DU SITE

MORAIRE DE 1^{er} ou 2^{es} glaciation. Voir 41 moraine de 3^{es} glaciation

5

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 10 ~~Sept~~ ~~1994~~ 1994 CHESHAM ~~1994~~ ~~1994~~ LIGNE: 41

(2 pi) CHEMIN ÉTROIT (4 pi) (6 pi) (8 pi)

Beaucoup d'aulnes

ENTONNOIR

MONTAGNE

100 pi
100 pi
100 pi

100 PIEDS

(3 pi)

(10 pi)

(13 pi)

(20 pi)

VUE DE COUPE

100 pi

LIGNE: 41 B

4 pi

6 pi

8 pi

COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE

Moraines de 3^{ie} glaciation. Voir 40 - moraine de la 2^{ie} glaciation

5

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 17 SEPTEMBRE 1974 | CHESHAM | EST |

LIGNE: GAUDREAU

MONT ST-JOSEPH

FIN DU CHEMIN
74 28 échantillons
100 PIEDS
DE DISTANCE

FORÊT

LAC
ARTIFICIEL

FORÊT

RIVIERE CHESHAM
CHEMIN DE L'OBSERVATOIRE

DISTANCE: UN PEU PLUS D'UN MILE

950
925
900
875
850
825

CHEMIN NOIR
975 950 925 900 875 850 825 800 775 750
EGALE DISTANCE
DE 25 PIEDS
29 échantillons

RUISSEAU 16
950 925 900 875 850 825 800 775 750
EGALE DISTANCE
DE 25 PIEDS
12 échantillons

PIT DE
SABLE
500 LBS.
PRÉSENTS DANS
LE PIT LE
25 SEPT. 74
DÉJÀ FAIT

CHAMPS

CHAMPS

FORÊT

CHALET
RESTAURANT
POSTE
D'ACCUEIL
MT-Mégantic

LOT 3

LOT 4

CLOTURÉ

CHEMIN
GAUDREAU

CHEMIN
DARIS

RANG 2

RTE DE L'OBSERVATOIRE

RANG 2

RANG 2

VUE DE COUPE

← 100 PIEDS →

LIGNE: RANG 2

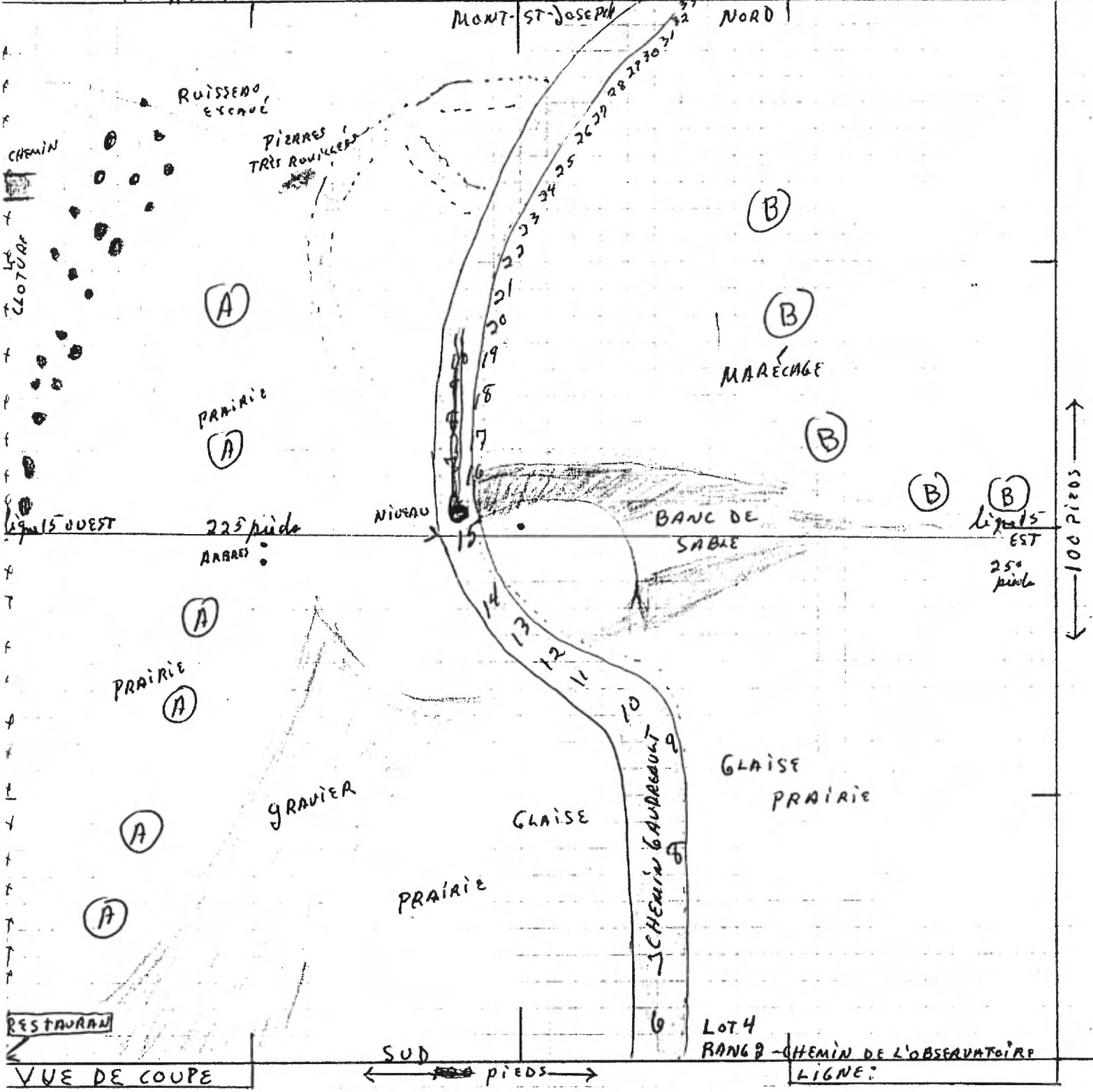
12 échantillons RUISSEAU 16
29 échantillons CHEMIN NOIR

COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE Nos 1 à 5 MANQUANT suite à une RELOCALISATION des lieux 100 pieds de distance

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 14 AOÛT 1994 CHESHAM EST LIGNE: 15 BAUDREAU



HYPOTHÈSE: (A) ANCIEN LIT DE RIVIÈRE 1^{er} ou 2^{es} glaciation. Voir forme des canaux des moraines.

COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE (B) ANCIEN LIT DE RIVIÈRE 1^{er} ou 2^{es} glaciation. Se poursuit jusqu'au ruisseau aux larges berge du lot 5 près de la maison de Mr. Edgar Charbonneau.

10

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 18 SEPTEMBRE 1944 | CHESHAM | EST |

LIGNE: OSCAR

MONT ST-JOSEPH

RUISSEAU
15 pieds
de largeur

MORAINES

CHAMPS
PATURAGE
BOEUF
CHAROLAIS

ANCIENNE
RIVIERE
36 PIEDS
DE LARGEUR

LOT 5

NOMBRE D'ÉCHANTILLONS: 17
PAIS À TOUT LES 25 PIEDS
DE DISTANCE

RESTAURANT
POSTE D'ACCUEIL
MT MEGANTIC



NORD

CLOTURE

ROUTE DE L'OBSERVATOIRE

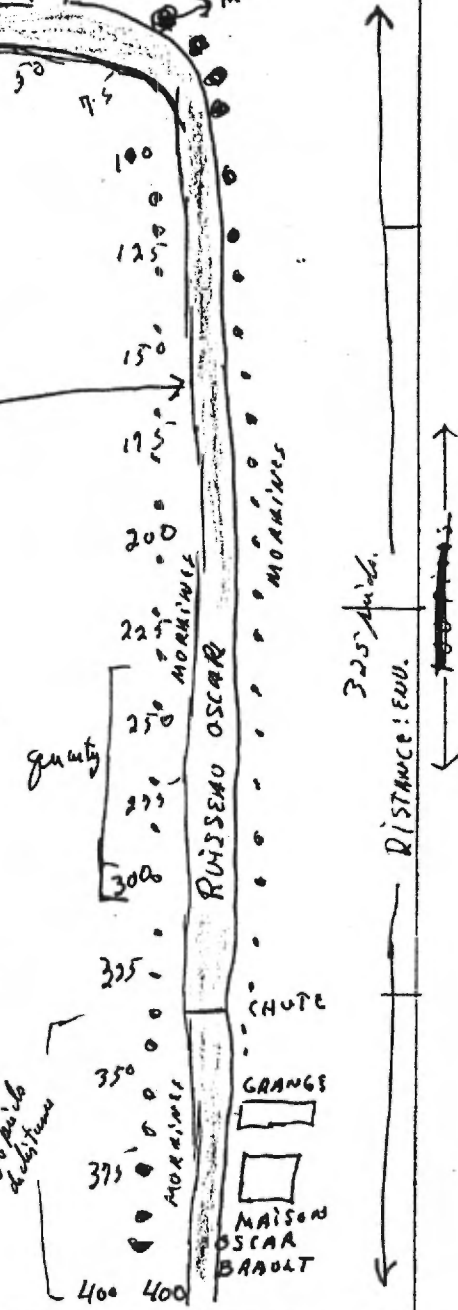
RANG 2

LOTS

VUE DE COUPE

SUD ← 100 PIEDS →
1000 PIEDS

LIGNE: RANG 2



COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE RUISSEAU RICHE EN GRIS

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE:

1974 | CHESHAM | ~~EST~~ | OUEST

LIGNE: ORION

Routte de l'OBSERVATOIRE ANGLO

MONT GÉANTIC

Reste auent
Ponte d'aacub

PONT

Rivière CHESHAM

ORION
200 175 150 125 100

ÉCHANTILLONS.

100 PIEDS

VUE DE COUPE

← 100 pieds →

LIGNE:

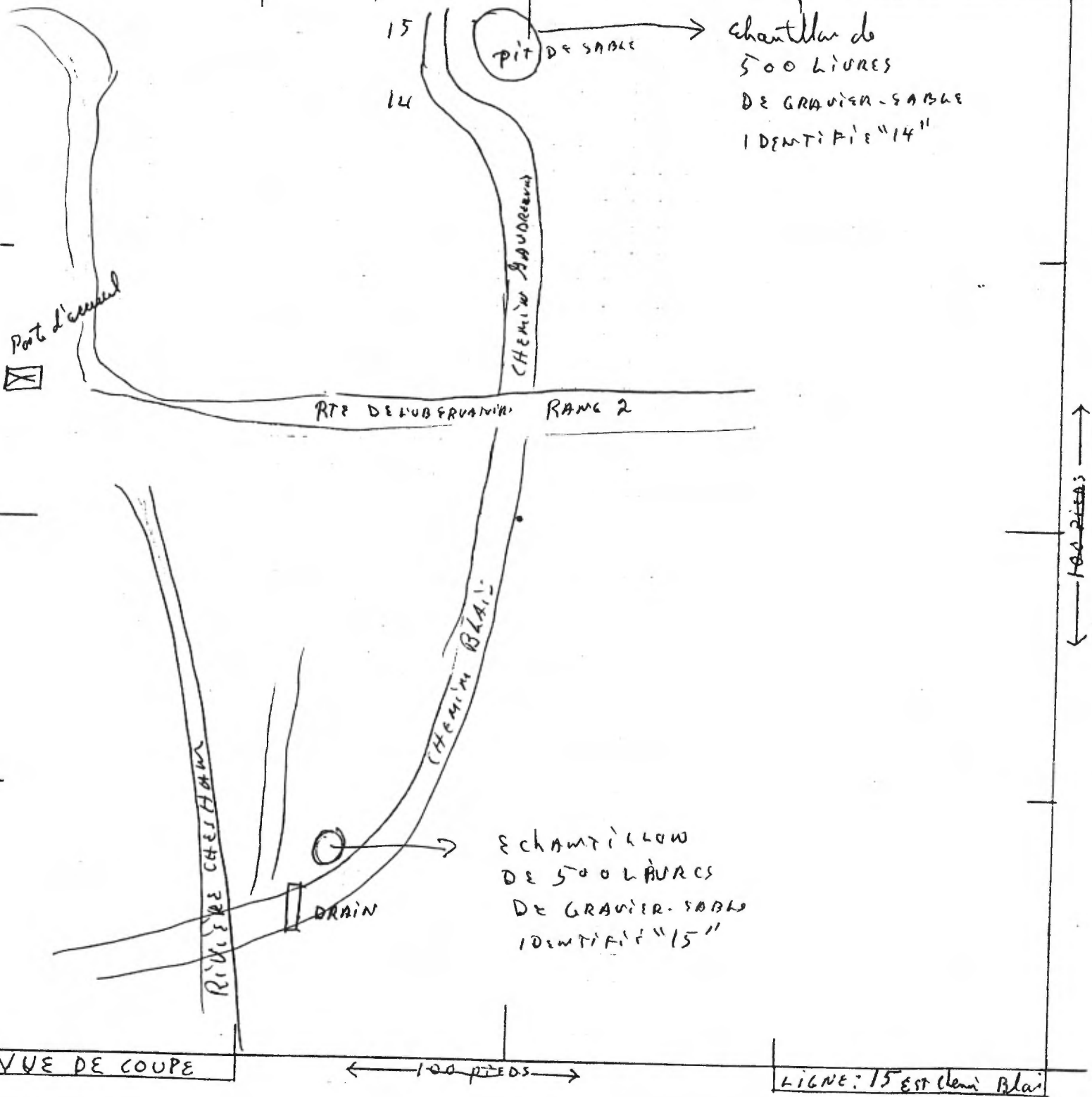
COMMENTAIRES

CLASSEMENT
DU SITE

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 25 SEPTEMBRE 1944 CHESHAM EST 1

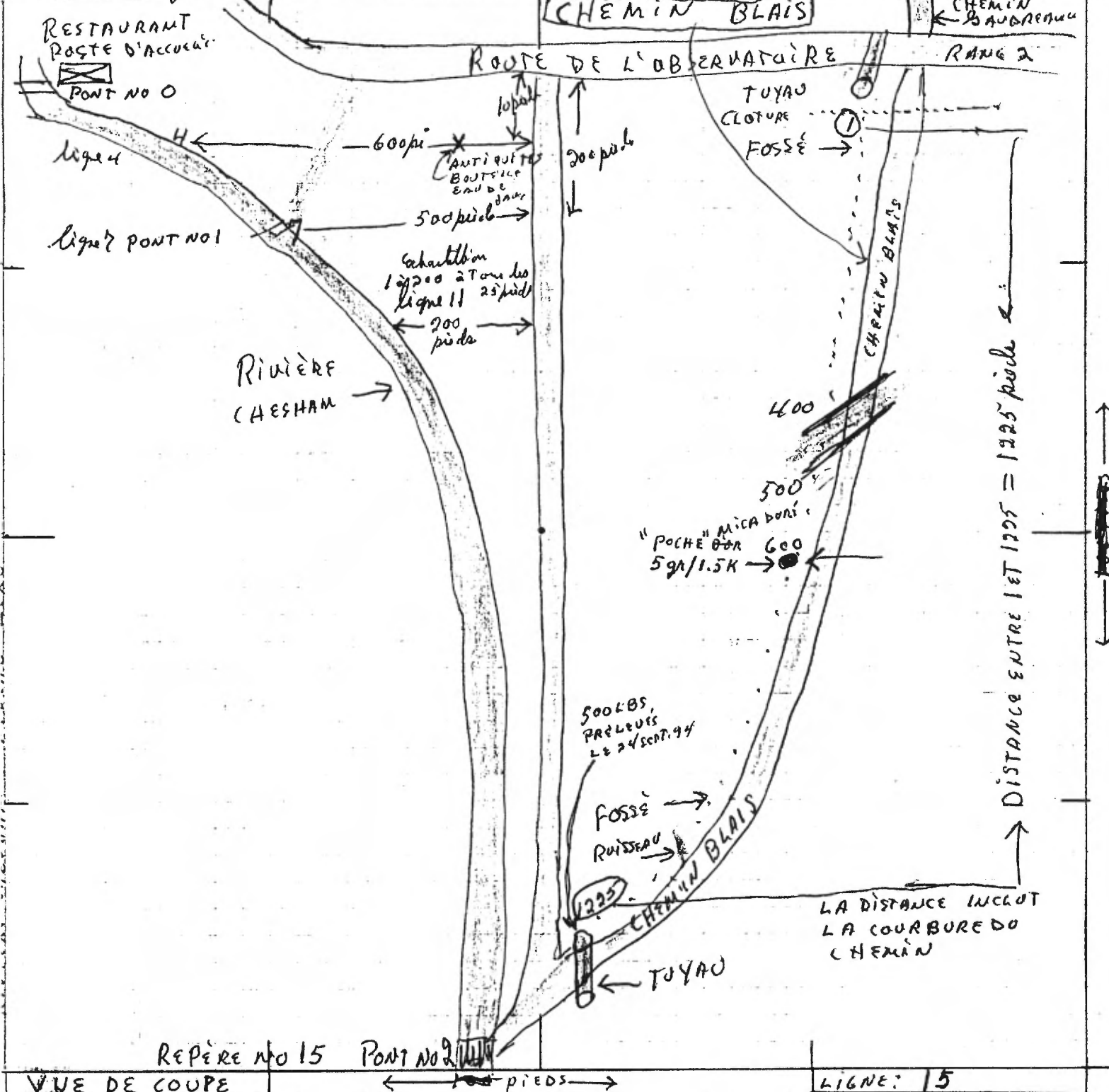
LIGNE: 15



COMMENTAIRES

CLASSÉMENT DU SITE

CLASSÉMENT DES ÉCHANTILLONS



UN ÉCHANTILLON D'ENVIRON 1 à 1 1/2 KILO A ÉTÉ PRÉLEVÉ À TOUTES LES 25 PIÈDES, POUR UN TOTAL

COMMENTAIRES

CLASSEMENT DE 49 ÉCHANTILLONS, UNE ZONE TRÈS FORTEMENT OXYDÉE, ROUGILLÉE, LE

DU SITE ROC SE DÉFAISANT À LA MAIN EST SITUÉE ENTRE LES ÉCHANTILLONS NO

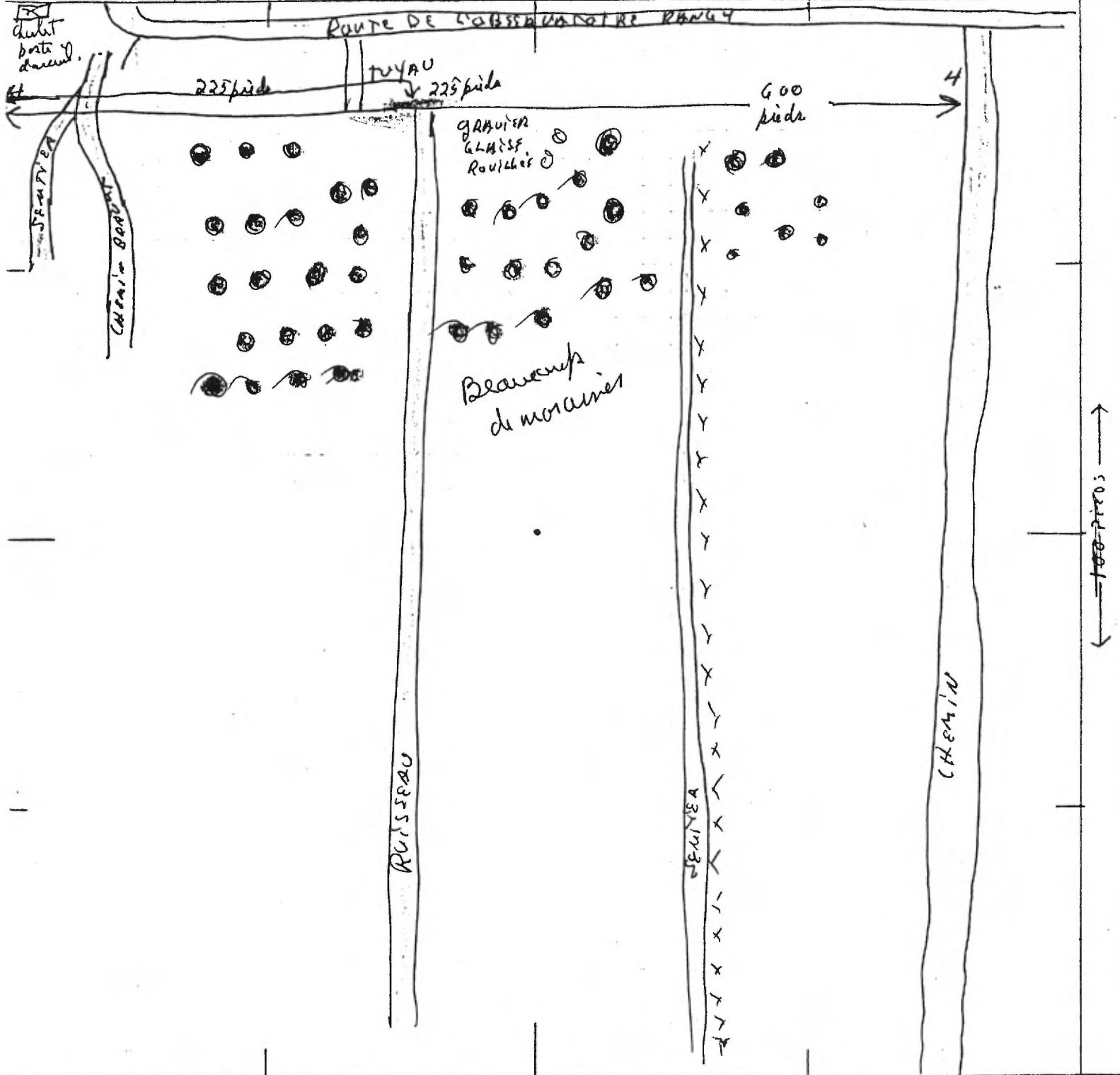
10 400 ET 500. ET EST ORIENTÉE SUD-EST

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 1 OCTOBRE

1944 CHESHAM EST I

LIGNE: 4



VUE DE COUPE

100 pieds

LIGNE:

ancien lit de rivière

échantillons de 0 à 225 pieds à tous les 25 pieds.

COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE

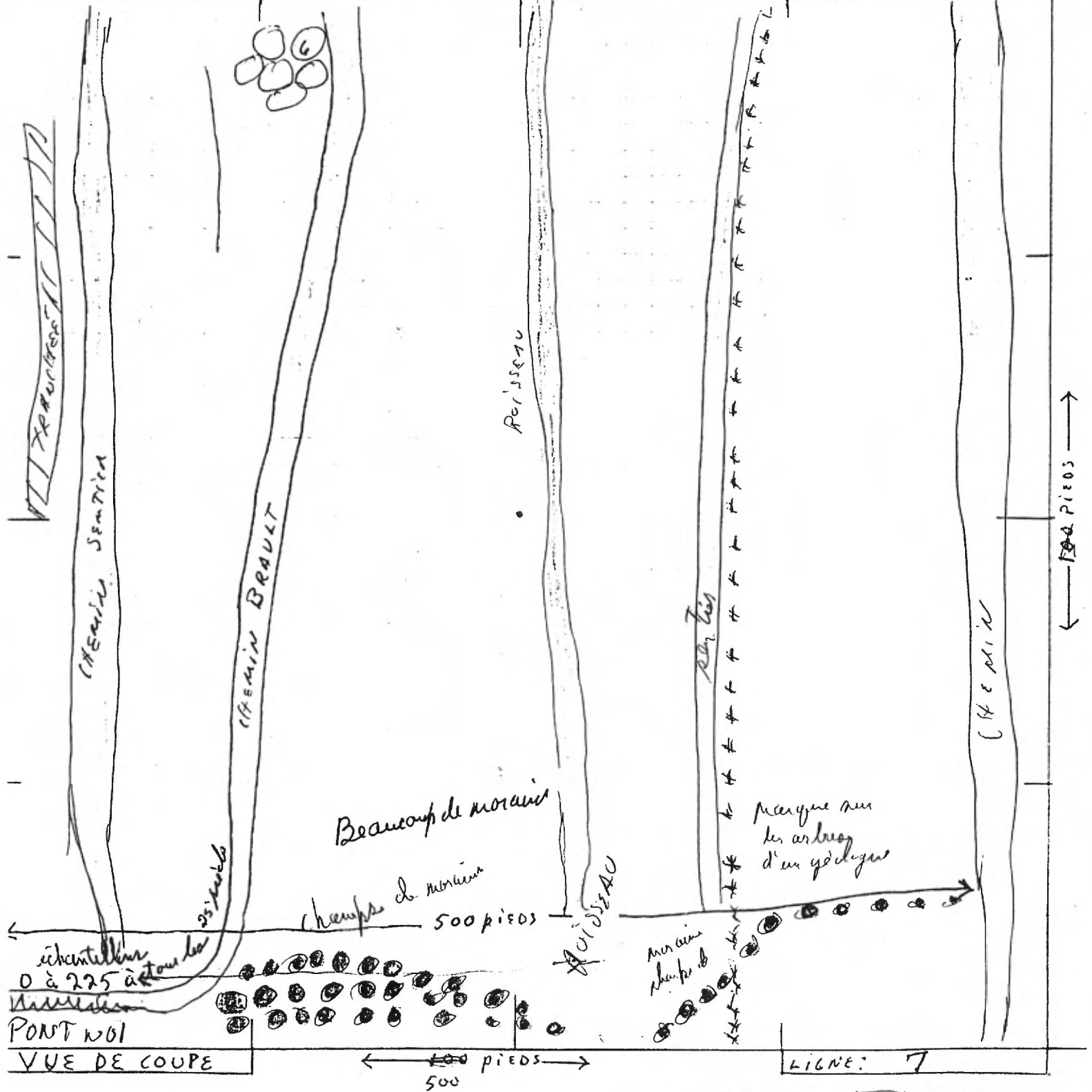
10

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: OCTOBRE

1944 | CHESHAM | EST |

LIGNE: 6



COMMENTAIRES

CLASSEMENT DU SITE EXCELLENT EN DROIT POUR CREUSAGE

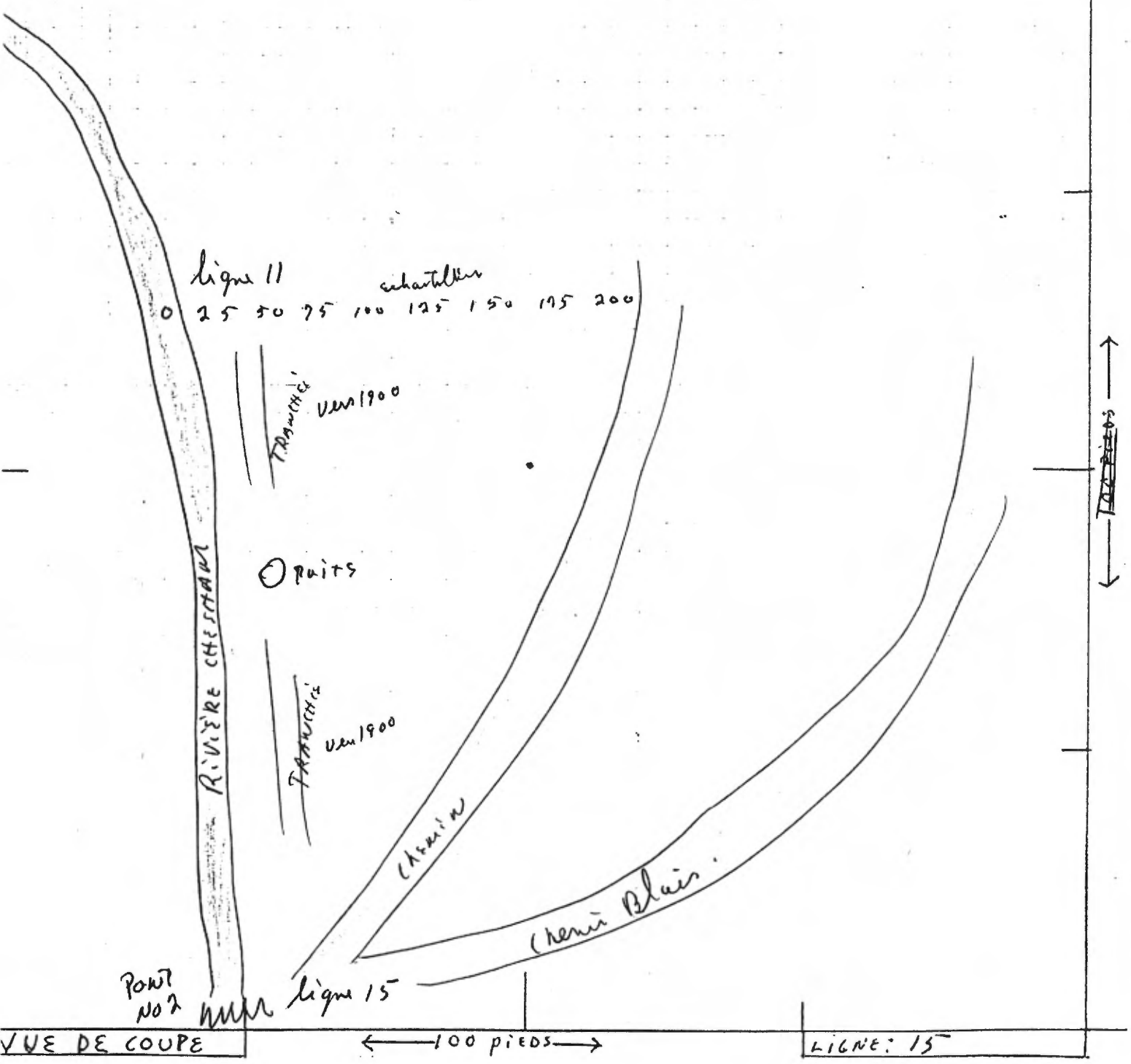
10

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

DATE: 24 SEPT.

1774 | CHESHAM | EST |

LIGNE: 11 EST



COMMENTAIRES

ASSEMENT

DU SITE

CLASSEMENT DES ÉCHANTILLONS

JOURNAL
DES
ETUDES
MICROSCOPIQUES
ET MAGNETIQUES
DES ECHANTILLONS
CONCENTRES

(14 pages)

MONT MEGANTIC-MONT ST-JOSEPH
CANTON CHESHAM, NOTRE-DAME-DES-BOIS

Par Normand Lassonde
Boucherville
1994

Note: L'échelle de la sensibilité magnétique maximale de chaque concentré est de 6000 et minimale de 0. L'échelle de concentration de tel type de roche par rapport à un autre type est exprimée par des carrés noirs (concentration maximale), par des X (concentration supérieure), par un trait oblique (concentration inférieure), par un trait oblique discontinu (concentration faible). L'absence de signe indique une concentration nulle.

ANALYSE ÉCHANTILLONS 1994

(Continuons)

TERRE GÉNÉRALE
 SABLE NOIR
 QUARTZ
 GRAIS
 TUFF
 SHALES
 TERRE ROUGE
 TERRE BLANCHE
 GLAISE GRISSE
 GLAISE BRUNE
 GLAISE VERTE
 ARGILE
 TERSAUTE
 Spent
 Mécanisme

TERRE GÉNÉRALE	SABLE NOIR	QUARTZ	GRAIS	TUFF	SHALES	TERRE ROUGE	TERRE BLANCHE	GLAISE GRISSE	GLAISE BRUNE	GLAISE VERTE	ARGILE	TERSAUTE	Spent	Mécanisme	LOCALISATION		
															0	400 Erblin est	
															0	2700 Deschamps est	
X	X														2000	44-50 - Est	✓
															0	200 Erblin est	
X	X	⊠													2000	41-30 - Est ←	✓
															0	900 Erblin est	
X	X														2000	1 Deschamps Est	Pris sur le mur de la galerie de l'usine
															0	1000 Erblin est	Sable rougeâtre
															0	1100 Deschamps est	
															0	2800 Deschamps est	Très argileux
															0	2500 Deschamps est	
															0	2400 Deschamps est	Argileux
															0	408-100 Ouest	✓
															0	300 Erblin Est	
X	X	X													2000	40-0 - EST	gravier de rivière ✓
															0	500 Erblin	
X	X														2000	40-100 - EST	✓
															0	200 Deschamps Est	Pris sur chemin. Gravier supports
X	X														500	3600 Deschamps est ←	
															0	2200 Deschamps 147	argileux
															0	800 Erblin Est ←	SHISTE Très moules (100%)
															0	600 Deschamps	gravier près ruisseau
															0	100 Erblin Est	
															0	600 Erblin Est	
															0	900 Deschamps est	
															0	900 Deschamps Est	gravier
															0	1200 Deschamps est ←	
															0	1100 Erblin est	
															0	100 Deschamps est	
X	X														2000	1700 Deschamps Est ←	
															500	300 Deschamps est	
															0	3400 Deschamps est	
															300	2600 Deschamps est	
X	X														2000	700 Deschamps est ←	Très ferrugineux
X	X														2000	500 Deschamps est ←	Très ferrugineux

ANALYSE D'ÉCHANTILLONS 1984

(COMMENTAIRE)

PRE-GLACIAIRE
SABLE NOIR
QUARTZ QUINCY
SABLES
TURF
SÉPTE
Terre noire
Terre brune
GLAISE grise
GLAISE BLEUE
GLAISE JAUNE
DIONIS
GRANIT
Gneiss
MÉTALIFÈRE

										LOCALISATION			
										0	2300 des Chapres	EST	
	X	X								2000	3900 des Chapres	Est	
	X	X	X							4000	2300 des Chapres	Est	
	X	X	X							4000	4600 des Chapres	Est	
	X	X	X							4000	1600 des Chapres	Est	
X	X	X	X							5000	4200 des Chapres	Est	Glais très fins. Beaucoup sable noir
										3000	3500 des Chapres	Est	
										3000	4200 Erblin	Est	
										6000	4300 des Chapres	Est	Pin - Maison Remier Charbonnières
										4000	4000 des Chapres	Est	Pas de sable noir
										3000	2000 des Chapres	Est	
										0	1500 des Chapres	Est	
										0	40-100-Ouest		?
										2000	40B-0		✓
										3000	3000 des Chapres Est		✓
										0	29-C-Ouest		SUPER ✓
										500	1400 des Chapres Est		
										500	3800 des Chapres Est		
										3000	3300 des Chapres Est		
										0	40-0		Beaucoup sable noir. Pré-glaciaire ✓
										3000	1 Erblin Est		
										3000	28B-30-Ouest		✓
										3000	28B-0		Beaucoup sable noir ✓
										3000	28B-60-Ouest		✓
										3000	37F-75 Ouest		✓
										3000	29C-60-Est		✓
										2000	3700 des Chapres Est		
										500	28B-100 Ouest		✓
										500	29L-25-Est		✓
										0	29C-190-Est		✓
										500	41-100-Est		✓
										0	29D-100 Est		✓
										3000	29D-50-Est		✓

ANALYSE ÉCHANTILLONS 1994

Pré-glaciaire
 Sable noir
 Quartz
 Grès
 Tuff
 Schiste
 Terre noire
 Terre brun
 claise grise
 Sable bleu
 Sable jaune
 Diarite
 Schiste
 Sable
 Merges

COMMENTAIRE

		LOCALISATION	
→	X X X X X	2000 37F-100-Ouest	✓
		0 40B-75-Ouest	Terre noire hâléuse ✓
	X	2000 38-0	✓
	X	500 40B-50-Est	✓
	X	0 1000 de l'hop Est	
	X	1000 41B-75-est	✓
	X	0 40B-50-Ouest	Terre noire hâléuse ✓
	X	0 400 de l'hop est	Pré-glaciaire?
→	X X	2000 38-20-Ouest	✓
	X	1000 41B-100-Est	✓
	X	500 2100 de l'hop Est	
	X	1000 44-25 - Est	
	X	3000 40-0	Sable noir très important ✓
→	X X	2000 41-75 - Est	✓
→	X	3000 38-60-Ouest	Beaucoup sable noir ✓
	X	0 3200 de l'hop est	
→	X	3000 37-0	✓
→	X	3000 38-100-Ouest	✓
→	X	3000 37F-25-Ouest	✓
	X	0 1800 de l'hop est	
→	X	3000 29D-0-Est	REPÈTE ✓
	X	2000 29D-75-Est	✓
	X	2500 34B-50 - Ouest	✓
	X	2000 1900 de l'hop est	
	X	500 4-175 - Est	
	X	500 7-175 - Est	
	X	3000 7-25 - Est	
	X	0 7-150 - Est	✓
	X	500 4-225 - Est	Pré-glaciaire
	X	2000 7-50 Est	✓
	X	0 4-75 - Est	✓
	X	3000 7-0	✓

ANALYSE ECHARTILLONS 1984

Mag. Placiers
 SABLE NOIR
 QUARTZ
 ARS
 TUFF
 SCISTE
 Terre Noir
 Terre brune
 Pierre gross
 Pierre fine
 Placiers au
 point
 LAMPE
 Grand

COMMENTAIRE

Mag. Placiers	LOCALISATION	COMMENTAIRE
X	500 9-0 - Ouest Grand	
X	500 22-0 - Ouest Grand	
X	2500 - Grand	Ferruginé
X	500 30-0 - Ouest Grand	
X	500 18-0 - Ouest Grand	
X	3000 4-0 - Est	Centre du ruisseau ✓
X	3000 4-50 - Est	✓
X	0 4-150 - Est	
X	3000 7-0 - Ouest Grand	
X	3000 13-0 - Ouest Grand	
X	0 24-0 - Ouest Grand	
X	0 31-0 - Ouest Grand	
X	3000 6-0 - Ouest Grand	TRANSITION?
X	1000 19-0 - Ouest Grand	
X	500 20-0 - Ouest Grand	
X	2000 11-0 - Ouest Grand	mica 32-0 - Ouest Grand
X	0 32-0 - Ouest Grand	
X	0 28-0 - Ouest Grand	
X	0 25-0 - Ouest Grand	
X	2000 14-0 - Ouest Grand	
X	0 33-0 - Ouest Grand	
X	2000 15-0 - Ouest Grand	
X	3000 10-0 - Ouest Grand	
X	500 8-0 - Ouest Grand	
X	3000 12-0 - Ouest Grand	
X	500 21-0 - Ouest Grand	
X	500 26-0 - Ouest Grand	
X	0 34-0 - Ouest Grand	
X	500 23-0 - Ouest Grand	
X	3500 16-850 ch. Noir	
X	3500 16-975 ch. Noir	
X	0 16-700 ch. Noir	
X	0 16-775 ch. Noir	
X	1000 16-675 ch. Noir	
X	0 16-725 ch. Noir	
X	500 16-750 ch. Noir	
X	1000 16-475 ch. Noir	
X	1000 16-450 ch. Noir	
X	500 16-875 ch. Noir	
X	0 16-925 ch. Noir	
X	3000 16-400 ch. Noir	
X	0 16-425 ch. Noir	
X	0 16-600 ch. Noir	
X	1000 16-625 ch. Noir	QUARTZ DOR ← Pierre gross grain silicifère

ANALYSE ÉCHANTILLONS 1984

Pigeonier vert
 Sable Mer
 Qualité
 Lait
 TUFF
 SCHISTE
 T. NOIR
 T. BRUN
 Blain blanc
 Blain bleu
 Blain jaune
 Diarite
 ILMÉNITE
 GRANIT
 un gisement

(COMMENTAIRE)

		LOCALISATION		
X	/	1000	16-350 Ch. NOIR	
X	/	2000	16-375 Ch NOIR	
X	X	600	16-550 Ch NOIR	
X	/	500	16-575 Ch NOIR	
X	/	500	16-325 Ch NOIR	
X	/	500	16-300 Ch NOIR	Petite pierre verte (dans cont) &
X	/	100	16-800 Ch NOIR	Grosse pierre verte 2p - 16-800 EST <
X	/	0	16-825 Ch NOIR	
X	/	2000	16-250 Ch NOIR	TRAILLETTE DGR
X	/	2500	16-275 Ch NOIR	
X	/	2500	16-500 Ch NOIR	
X	/	500	16-525 Ch NOIR	Pierre verte, Roche volcanique NOIR, Roche vol. gris
X	/	500	11-125-EST	1978-11? 24 sept
X	/	3000	16-275 Ruisseau lat 40	
X	/	0	16-850 Ch NOIR	
X	/	0	16-900 Ch NOIR	Pierre verte, Pierre gris volcanique
X	/	6000	16-200 Ruisseau 0	
X	/	6000	16-175 Ruisseau 0	
X	/	6000	16-150 Ruisseau 0	
X	/	4500	16-300 Ruisseau 0	
X	/	3000	11-25-EST	<
X	/	3000	16-250 Ruisseau 0	<
X	/	3000	16-125 Ruisseau 0	
X	/	500	16-650 Ch NOIR	
X	/	3000	16-25 Ruisseau 0	
X	/	3000	16-50 Ruisseau 0	GROSSE PIERRE VERTE - P. VOLCANIQUE NOIR
X	/	3000	16-75 Ruisseau 0	
X	/	3000	16-225 Ruisseau 0	
X	/	3000	16-0 - Ruisseau 0	
X	/	3000	16-100 Ruisseau 0	
X	/	2500	1500 Ch. Blanc	
X	/	500	11-150-EST	
X	/	1000	11-0-EST	
X	/	500	1300 Ch. Blanc C	
X	/	150	1325 Ch. Blanc 0	
X	/	50	1350 Ch. Blanc C	
X	/	50	1375 Ch. Blanc 0	
X	/	500	1600 Ch. Blanc 0	
X	/	50	1625 Ch. Blanc 0	
X	/	50	1650 Ch. Blanc 0	

ANALYSE ECHANTILLONS 1994

P. ni-glaçien SABE NOIR Alucaty Anin TUFF SCHISTE T. NOIR T. BRUNE Blancs Gris Blancs Bleus Blancs Jaunes Dionite ILHEMINE GRANIT Migmatites	LOCALISATION	COMMENTAIRE
	11-50-EST	✓
X	2500 11-200-EST	
X	350 1400 ch. Blanc	
X	2000 1675 ch. Blanc	
X	1800 1425 ch. Blanc	
X	500 1450 ch. Blanc	
X	2050 1475 ch. Blanc	
X	50 1725 ch. Blanc	
X	50 11-175 O	
X	6000 1700 ch. Blanc	Pierre verte petite
X	2500 1750 ch. Blanc	Pierre verte et rouge petites
X	550 1775 ch. Blanc	
X	2000 11-75-CENT	
X	2000 1575 ch. Blanc	
X	100 1580 ch. Blanc	
X	1000 1575 ch. Blanc	
X	500 2000 ch. Blanc	
X	1000 2025 ch. Blanc	
X	500 2050 ch. Blanc	
X	0 2075 ch. Blanc	
X	6000 11-100 EST	DETRITE PETITE PIERRE NOIR plate TROUÉE (LAVE) SCHISTE ROSE - Blancs très difficile
X	3000 1800 ch. Blanc	
X	4000 1825 ch. Blanc	
X	5000 1875 ch. Blanc	Blancs très difficile
X	2500 2125 ch. Blanc	
X	50 2150 ch. Blanc	
X	50 2175 ch. Blanc	
X	50 2200 ch. Blanc	
X	3000 1250 ch. Blanc E	
X	3000 1775 ch. Blanc E	
X	50 2300 ch. Blanc O	Blancs Blancs très difficile
X	1000 1950 ch. Blanc O	
X	2500 1900 ch. Blanc	
X	2500 1925 ch. Blanc	
X	3000 125 OSCAR	
X	3000 150 OSCAR	

ANALYSE ECHANTILLONS 1994

PRE-GLACIAIRE
 SABLE NOIR
 QUARTZ
 GRÈS
 TUFF
 SCHISTE
 TERRE NOIR
 TERRE BRUNE
 GLAISE BRUNE
 GLAISE BLEUE
 GLAISE JAUNE
 DICRITE
 ALUMINITE
 BANCHE
 MAGNETISME

COMMENTAIRE

				LOCALISATION		
			X	0	200 Erallier est	
	X	X	/	1000	250 Ruisseau Oscar	Beaucoup de quartz
	X	X	/	2500	375 Ruisseau Oscar	
	X	X	X	3000	300 Ruisseau Oscar	
			/	0	2275 ch. Blais ou	
			/	1000	2325 ch. Blais ou	
		X	X	0	345-34C-Ouest	145
	X	X	/	3000	0-41B est	Petit vert, bleu, gris très beau ✓
	X	X	/	3000	1-Ruisseau Oscar	
	X	X	/	3000	25-Ruisseau Oscar	
	X	X	/	3000	50-Ruisseau Oscar	
	X	X	/	2000	1850 ch Blais	Petit grain vert et rouge
			/	550	2250 ch Blais	
	X	X	X	6000	175 Ruisseau Oscar	Beaucoup d'aluminite
	X	X	X	6000	200 Ruisseau Oscar	Beaucoup d'aluminite
	X	X	X	5000	225 Ruisseau Oscar	
	X	X	X	5000	24B-20-Ouest	Petit grain plat ✓
	X	X	X	2000	34B-75-Est	✓
	X	X	X	4000	34C-175-Ouest	
	X	X	X	2000	36B-30-Est	✓
	X	X	X	5000	34B-150-Ouest	
	X	X	X	5000	75 Ruisseau Oscar	Boue
	X	X	X	5000	100 Ruisseau Oscar	Petit grain d'or . Petit grain rouge . Beaucoup d'aluminite
	X	X	X	1000	350 Ruisseau Oscar	Petit grain
	X	X	X	3000	375 Ruisseau Oscar	Petit grain vert - Petit grain rouge
	X	X	X	1000	400 Ruisseau Oscar	
	X	X	X		2225 ch Blais	
	X	X	X	4000	475 ch. Blais	
	X	X	X	2000	15E-30-Ouest	
	X	X	X	6000	32B-0-Est	Beaucoup d'aluminite
	X	X	X	6000	36B-0-Est	1/3 sable noir ← ← ←
	X	X	X	3000	16-50-Ouest	
	X	X	X	2500	22-50-Ouest	
	X	X	X	5000	24E-0-	
	X	X	X	100	33-100-Est	

ANALYSE ECHANTILLONS 1994

		Pré Glacien	Sable Noir	Quartz Gris	TUFF	SCISTE	TERRE NOIRE	TERRE BRUNE	GLAISE GRISE	GLAISE BLEUE	GLAISE JAUNE	Dionite	ILMÉNITE	SPRUIT	Mapérian	LOCALISATION	COMMENTAIRE
			X	X												15-0	
			X	X												3000 15-75 ^{est}	petits p. long
			X	X												5000 30-25 ^{est}	Nombres p. usées
			X	X												2500 34-25 ^{est}	P. usées
			X	X												50 Pit de sable ^{est}	
			X	X												100 34B-0	p. usées
			X	X												3500 32-0	p. usées
			X	X												100 34C-75-est	
			X	X												100 34C-100-est	
			X	X												50 33-60-est	p. usées
			X	X												0 125-0-est	
			X	X												500 15-200 ^{est}	
			X	X												5000 450 ch. bleu 0	Basement d'origine Pré-glacien
			X	X												2000 30B-30-est	1 quartz ilménite - P. usées
			X	X												4000 30B-60-est	1 quartz ilménite
			X	X												5000 33B-100-est	p. usées ^{ancien lit}
			X	X												500 15-75 ^{est}	Agglomérat roc.
			X	X												500 34B-75-est	
			X	X												0 34C-est	
			X	X												500 36-60-est	
			X	X												2000 15-25 ^{est}	Pré-glacien?
			X	X												5000 19B-0	P. usées P. usées
			X	X												2000 34B-100-est	P. usées
			X	X												2500 34C-50-est	P. usées
			X	X												500 34-100-est	P. non identifiés
			X	X												3000 33-0-est	P. usées
			X	X												3000 30-0-est	P. usées
			X	X												2000 36B-100-est	Sable très fin
			X	X												0 32-20-est	
			X	X												50 32-50-est	
			X	X												550 32-100-est	
			X	X												550 15-150 ^{est}	
			X	X												50 34B-50-est	P. usées
			X	X												2000 36B-60-est	
			X	X												100 15-225 ^{est}	
			X	X												50 50-est	petits p. usées

ANALYSE ÉCHANTILLONS 1894

PNEUMONIE
 SABLE noir
 Quartz
 Gneis
 TOPEL
 SCHAISTE
 Tene. noir
 Tene. Brun
 Gneis gris
 Gneis blanc
 Gneis jaune
 Diabase
 Leucite
 Gneis
 MAGNÉTITE

(COMMENTS)

LOCALISATION

	X		550	75 ORION	
	X		550	15-175 Handault Ouest	
			0	24B-100-Ouest	✓
		X	0	24C-100 Ouest	Prisme vert ✓
→	X		3000	15-266 Goulet Est	
			3000	33-25- Est	Prisme irisé ✓
			2000	34B-175-Ouest	
		X	3000	36-25- Est	Ferrogne ✓
			2000	28-30-Ouest	✓
			2000	28-106-Ouest	Sable très fin ✓
			5000	34B-125-Ouest	Prisme irisé
→			6000	34C-0	Prisme irisé. Ex-cellet ✓
			2000	30-60-Ouest	Sable fin ✓
		X	2800	36-100 Est	✓
			3000	16-25-Ouest	✓
			3500	15-0-Handault	
		X	5000	34C-0	Prisme irisé ✓
		X	3050	25 ORION	Classe très dure
		X	3000	32B-50-Est	✓
		X	2500	100 Orion	
		X	5000	28-0	Prisme irisé ✓
		X	6000	33B-0	Prisme irisé. Beaucoup sable noir ✓
		X	4000	34-75-Ouest	Prisme irisé ✓
		X	5000	34B-0-	✓
		X	500	34B-200-Ouest	
		X	4000	34-50-Ouest	Prisme irisé. Petit prisme rouge ✓
			3000	34C-150-Ouest	
		X	3000	15-50-Handault Est	Sable
		X	2500	15E-0	petit prisme rouge, 1 prisme irisé ✓
		X	2000	28-60-Ouest	✓
→			100	34-0	Petit indigène, couleur lit est ou ouest ✓
			0	34C-FALAISE-Ouest	
	X		500	15-125 Handault Ouest	
	X		2000	32B-50-Est	Sable fin ✓
		X	2500	34B-25-Est	✓
		X	500	34C-25-Ouest	Prisme irisé ✓

ANALYSE ÉCHANTILLONS 1994

Puissance
Sécheresse
Qualité
Gros
Tuff
Schiste
Terre noire
Taux Bruns
Graisse GRIS
Graisse Blanche
Graisse jaunes
Décrite
Aliments
Spécific
Magnésiens

COMMENTAIRE

		LOCALISATION	
		197 Ouest	17 juillet 94
X		2000 19B-75-Ouest	✓
X		500 24C-75-Ouest	✓
X		500 30B-40-Ouest	✓
X		2000 100 ch. Blanc est	Sable noir très fin
		0 Extrémité Ch. Humboldt	Tuff argente, Becroul quartz
X		2050 75 chaux Blanc est	
X		5000 15 E-100-Ouest	non-fusibilité et non-pour les grains et rose fin de grains. Indices de
X		2000 22B-85-Ouest	" " "
X		3000 1 chaux Blanc E	Sable noir très fin
X		5000 25 ch. Blanc E	Sable noir très fin
X		4000 125 ch. Blanc E	Sable noir très fin
X		5000 200 ch. Blanc E	Sable noir très fin
X		4000 50 ch. Blanc E	Sable " "
X		1000 175 ch. Blanc E	" "
X		1050 275 ch. Blanc E	" "
X		1050 375 ch. Blanc E	" "
X		2500 150 ch. Blanc E	" "
X		2500 300 ch. Blanc E	" "
X		2500 325 ch. Blanc E	" "
X		2500 350 ch. Blanc E	" "
X		4000 375 ch. Blanc E	" "
X		3500 400 ch. Blanc E	" "
X		2500 19-100-Ouest	
X		2000 24C-30-Ouest	Sable très fin
X		1000 375 ch. Blanc Est	✓
X		4000 425 ch. Blanc Est	✓
X		2000 575 ch. Blanc Est	
X		500 15 E-75-Ouest	✓
X		5000 19B-25-Ouest	✓
X		4000 525 ch. Blanc	
X		3500 550 ch. Blanc	
X		3500 600 ch. Blanc	
X		3500 625 ch. Blanc	
X		2500 700 ch. Blanc	
X		5000 650 ch. Blanc	

ANALYSE ECHANTILLONS 1994

PRÉ-CHARGIANS
SABLE NOIR
QUARTZ
Grès
Tuff
sainte
Terre noire
Terre brune
Blain gris
Blain blanc
Blain jaune
Dionis
Blument
Blument
Migrations

COMMENTAIRE

				LOCALISATION		
	X		X	4000	735 ch. Blain	
	X		X	4000	750 ch. Blain	
	X		X	4000	775 ch. Blain	
↓	X		X	4000	850 ch. Blain	
↓	X		X	2000	800 ch. Blain	Veins de quartz XXX
↓	X		X	4000	925 ch. Blain	
	X		X	4000	15-72- Est	Pierre mûrisse
	X		X	4000	825 ch. Blain	
	X		X	5300	950 ch. Blain	Pierre mûrisse
	X		X	5300	925 ch. Blain	Pierre rouge 1 po.
	X		X	5300	1000 ch. Blain	
	X		X	4000	250 ch. Blain	
	X		X	2000	875 ch. Blain	
	X		X	2500	1050 ch. Blain	
	X		X	5300	1075 ch. Blain	
	X		X	5300	1100 ch. Blain	
	X		X	5300	1025 ch. Blain	Pierre mûrisse
	X		X	5300	1125 ch. Blain	
	X		X	5300	1225 ch. Blain	Pierre rouge
	X		X	2050	15-42- Est	
	X		X	0	15 B-30- Est	✓
	X		X	0	15 B-50- Est	✓
	X		X	5000	24-0	Pierre mûrisse ✓
	X		X	0	24-35 Est	sable fin ✓
	X		X	4000	1150 ch. Blain	
	X		X	4000	1175 ch. Blain	
	X		X	2000	1200 ch. Blain est	sable très fin ✓
	X		X	50	15-30- Est	sable très fin ✓
	X		X	2050	24 B-25- Est	ferugineux ✓
	X		X	500	27-30- Est	Pierre mûrisse ✓
	X		X	2050	27-60- Est	
	X		X	100	27-0	Rare sable noir ✓
	X		X	50	22-100 Est	Pierre mûrisse. Ancien lit ✓
	X		X	4700	20-0	✓
	X		X	50	15 Est	schistes tuff. or ✓

ANALYSE Echantillons (984)

COMMENTAIRES

Proglaciers	Sable noir	Onctuosité	Grès	Tourterelle	Schist	Lent moraine	lent bras	Glacis gris	Glacis blanc	Glacis jaune	Diorite	Aluminite	Granit	Neptunite	LOCALISATION	COMMENTAIRES
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2500 15-50-est	
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2500 15B-30-est	pure mine
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2000 20B-50-est	Sable très fin
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1000 20B-100-est	
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	500 20-37-est	Sable très fin
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	500 24-75-est	
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	500 24B-96-est	
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2000 27B-100-est	
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	4000 27B-0	pure mine
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2000 27B-30-est	sable très fin
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	3000 27B-65-est	
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2500 24-95-est	
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	3000 24B-0	
X	X	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2500 24B-50-est	

FIN - 2 juin 1995